

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

VERS UN MATÉRIALISME TRANS :
CONCEPTUALISER CE QUE VIVENT LES PERSONNES TRANS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
AIMÉ CLOUTIER

JANVIER 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.03-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Pour Fatima, Mikayla et Mikaël

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	V
RÉSUMÉ	X
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	1
CHAPITRE II	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE	17
2.1. Pertinence sociale	17
2.2. Pertinence scientifique	18
CHAPITRE III	
CADRE D'ANALYSE	20
3.1. Rapports sociaux et consubstantialité	21
3.2. Sérialité	25
3.3. Justice et injustices sociales	28
3.4. Injustices épistémiques	32
CHAPITRE IV	
MÉTHODOLOGIE	35
4.1. Principes généraux	35
4.2. Constitution du matériau	37
CHAPITRE V	
PRÉSENTATION DU MATÉRIAU	41
5.1. Un brin d'histoire trans	42
5.1.1. L'émergence des communautés trans aux États-Unis	42
5.1.2. L'émergence d'une communauté trans à Montréal	49
5.1.3. Du peu d'informations sur les communautés transmasculines	57
5.2. Conditions d'existence	59
5.2.1. Situation familiale des jeunes trans	59
5.2.2. Milieu scolaire	62
5.2.4. Sphère universitaire	67

5.2.3.	Situation économique et travail	70	
5.2.5.	Accès aux soins de santé	73	
5.2.6.	Relations affectives et parentalité	78	
5.2.7.	Documents d'identité	82	
5.2.8.	Itinérance et travail du sexe	84	
5.2.9.	Interactions avec la police et expériences d'incarcération	86	
5.2.10.	Santé mentale et suicide	90	
5.3.	Outils conceptuels	93	
CHAPITRE VII			
DISCUSSION			105
7.1.	Émergence de sujets trans	105	
7.2.	Ce que vivent aujourd'hui les sujets trans	109	
7.13.	Conceptualiser ce que vivent les sujets trans	123	
CONCLUSION			129
ANNEXE A : SYNTHÈSE DES RECHERCHES EFFECTUÉES POUR LES OUTILS			
CONCEPTUELS			133
BIBLIOGRAPHIE			141

AVANT-PROPOS

À l'automne 2013, nous achevions nos études de premier cycle au terme de cinq années d'études marquées par plusieurs changements de programmes, deux changements d'université, une interruption d'études et deux *coming-out*. Nous nous préparions alors à amorcer cette maîtrise, bien résolu à contribuer aux changements que nous désirions voir survenir dans le monde de l'éducation, faute de pouvoir devenir enseignant de français langue seconde tout en effectuant notre transition de genre.

Le premier projet de mémoire élaboré devait porter sur les représentations des élèves trans chez le personnel enseignant au primaire. Il s'est soldé par l'échec de la collecte de données au printemps 2016. Le présent mémoire découle de l'impossibilité de faire aboutir le projet précédent.

Lors de la refonte du projet, nous avions pour intention de reprendre une partie du cadre d'analyse d'alors, soit une cartographie originale de concepts trans pour en faire le cœur du nouveau projet. Nous avons donc une question de recherche provisoire du type : « Comment comprendre les attitudes envers les personnes trans ? » En étoffant la première version de la problématique de ce nouveau projet, nous avons constitué une imposante recension des écrits sur les conditions de vie des personnes trans, amassant bien plus d'informations qu'il n'était raisonnable et utile d'en présenter dans une problématique. Les informations cumulées faisaient en outre surgir de nouvelles interrogations et de nouvelles priorités pour notre travail. Il devenait par exemple évident que ce qui apparaissait si souvent comme une indistincte masse trans à tant de chercheur-e-s comprenait en fait des groupes aux conditions de vie très différentes. Ce portrait troublant ainsi que d'autres éléments de notre vie militante et universitaire nous ont amené à nous interroger sur la constitution de la catégorie

trans, sur la façon de conceptualiser ce que vivent les sujets trans et sur les conditions d'une réelle solidarité entre sujets trans.

C'est ainsi que le présent projet est né et s'est concrétisé : par dépit, par accident, par acharnement et parfois par enthousiasme. Il ne faudra pas conclure que l'existence de ce mémoire tient à un extraordinaire soutien institutionnel — le projet précédant a échoué précisément parce qu'il requérait un plus grand soutien institutionnel — ou à un changement radical des attitudes à l'égard des personnes trans, même si nous avons (heureusement !) reçu du soutien à travers nos démarches. Gardons simplement en tête que le travail effectué l'aura été dans des conditions difficiles et que beaucoup de travail reste à faire autant à l'intérieur des institutions où se produit le savoir que dans les institutions d'enseignement. Durant les derniers mois de rédaction, nous avons gardé à cet effet, épinglées en tête de document, deux citations fort inspirantes d'Adrienne Rich à l'intention des générations qui lui succéderaient :

[...] vous ne pouvez pas vous permettre de penser que vous êtes là pour *recevoir* un enseignement ; considérez-vous plutôt comme étant là pour le revendiquer. L'une des définitions que le dictionnaire donne du verbe « revendiquer » est : *prendre quelque chose en tant que propriétaire légitime; affirmer quelque chose en affrontant une éventuelle contradiction.* « Recevoir », c'est *entrer en possession de quelque chose, se comporter comme un réceptacle ou un contenant de quelque chose comme faisant autorité, ou comme étant vrai.* La différence est celle entre agir et subir, et pour les femmes, cela peut signifier littéralement la différence entre la vie et la mort. (ses italiques ; Rich, 2010 : 39-40)

Quelles que soient les professions où vous entrez, devenez savantes et expertes, mais **souvenez-vous que la plus grande part de votre éducation doit être une auto-éducation, en apprenant les choses que les femmes ont besoin de savoir et en suscitant les voix que nous avons besoin d'entendre en nous-mêmes.** » (nous soulignons ; Rich, 2010 : 56)

C'est au final ce que nous aurons tenté de réaliser à travers la production de ce mémoire : une éducation particulièrement proactive, parce que celle dont nous avions

besoin ne nous pouvait nous être dispensée que par fragments. Nous espérons vivement que le mémoire qui résulte de ce travail rende la tâche moins difficile à ceux¹ qui nous suivront.

La présence d'une constellation de personnes attentives, sensibles, bienveillantes et aimantes auprès de nous durant l'élaboration et la rédaction du mémoire s'est avérée d'autant plus précieuse que nos conditions de travail étaient difficiles. Nous aimerions donc leur témoigner toute notre reconnaissance.

Nos premiers remerciements s'adressent à Janik Bastien Charlebois, qui a généreusement accepté d'assumer la direction de notre travail. Sans son accompagnement particulièrement sensible, bienveillant et exigeant, il est probable que le mémoire n'eût jamais abouti. Son accueil chaleureux à l'amorce de nos études de deuxième cycle nous a fait sentir que nous avons une place légitime en recherche, et rien n'aurait été possible sans cette sensation que nos tentatives de donner corps à des idées avaient du sens et constituaient un projet raisonnable. Ainsi, sa sensibilité épistémologique aiguisée, son vaste savoir et le temps qu'elle a accepté de prendre pour nous les partager nous ont permis d'avancer même lorsque c'était le plus ardu. De même, nous lui devons beaucoup dans le développement de nos réflexions éthiques et nous estimons chanceux et privilégié d'avoir pu travailler sous sa direction.

Nous aimerions également remercier les professeures de l'IREF qui nous ont enseigné au cours de nos études de deuxième cycle pour leur ouverture, leur disponibilité et leur soutien : Elsa Galerland, Chiara Piazzesi et Rachel Chagnon. Le séminaire

¹ Nous emploierons dans ce mémoire le pronom « ceux » comme une contraction neutre de « celles » et de « ceux », inclusive à la fois du féminin, du masculin et de genres non-binaires. De même, nous emploierons « toutes » comme une contraction neutre de « tous » et de « toutes », inclusive de tous les genres. Enfin, nous emploierons parfois aussi le pronom « illes », neutre et pluriel, permettant de désigner des personnes de tous genres. Le pronom « illes » remplacera donc en plusieurs endroits l'expression « ils et elles », plus longue et toujours binaire. Nous ne connaissons malheureusement pas l'origine de ces termes, dont nous ne sommes pas l'auteur.

d'Elsa Galerand en particulier se sera *a posteriori* révélé d'une pertinence clé pour la refonte du projet, nous permettant de poser des articulations fondamentales dans les problèmes soulevés.

Nous souhaitons également témoigner toute notre reconnaissance à nos collègues universitaires et activistes. Nous espérons vivement que le mémoire leur fournira des outils supplémentaires pour les luttes et projets en cours comme à venir, avec une pensée spéciale pour Guillaume Cyr, Gabrielle Bouchard, Caroline Trottier-Gascon, Maxime Faddoul et Clark Pignedolli. Nous tenons à les remercier pour la qualité et la persistance de leur propre travail, leur générosité de même que la justesse et la perspicacité de leur *input* qui aura agréablement ponctué la rédaction du mémoire, lui permettant également d'avancer dans les moments où la réflexion s'enlisait. Si les propositions avancées dans ce mémoire devaient susciter entre nous quelque désaccord, nous espérons qu'il soit fertile, constructif et demeure bienveillant.

Nous aurions été fort déboussolé sans le contact avec le travail pionnier d'Alexandre Baril et de Karine Espineira, que nous tenons également à remercier pour leur disponibilité et leur générosité.

Si nous sommes demeuré entier dans les trois dernières années et avons somme toute gagné en résilience, nous le devons en partie aux professionnel-le-s qui nous ont prodigué un accompagnement et des soins d'une qualité et d'une sensibilité exceptionnelles à travers les tournants importants de notre vie qui ont chevauché la production du mémoire, transition et naissance d'un enfant incluses : Alison, Andrée-Anne, Hannah, Nicolas, Annie, Sophie et France. Nous les remercions donc vivement d'avoir si bien su prendre soin de nous et d'être chers.

Nous tenons également à remercier nos ami-e-s, nos colocataires des dernières années et nos amours pour leur accueil, leur présence patiente, leur bienveillance, leur écoute, leur soutien, leur *input*, leur générosité et leur enthousiasme. De façon plus spécifique, mentionnons que l'utilisation de Zotero nous aurait probablement échappé sans l'enseignement efficace de Miguel, qui nous a par ailleurs aidé à quelques reprises dans nos recherches bibliographiques et nous a régulièrement offert une oreille attentive. Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude à Guillaume pour sa complicité, sa solidarité, les rêves et les projets communs, ses belles attentions et sa générosité. De par son engagement si soutenu, il rend bien des choses possibles. Nous remercions aussi Geneviève, de tout cœur. Nous nous estimons heureux et chanceux de pouvoir compter sur son amour, sa patience, sa constance, sa fiabilité, sa ténacité et sa générosité depuis tant d'années déjà. Nous adressons également toute notre reconnaissance à Florent, qui sait si bien nous organiser, nous inviter à l'émerveillement constant et exiger de nous le meilleur comme la culture patiente d'une bonne dose d'espoir.

Enfin, nous remercions l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM ainsi que nos parents, Véronique et Roger, pour leur soutien financier de même que Janik Bastien Charlebois pour les contrats d'assistantat de recherche et d'enseignement.

RÉSUMÉ

Constatant les obstacles de tous types auxquels les personnes trans (transsexuelles et transgenres) se heurtent toujours de même que les tensions internes traversant la catégorie trans, le présent mémoire constitue une recherche théorique dont l'objectif est d'enrichir le corpus naissant des études trans francophones pour le bénéfice de l'ensemble des sujets concernés. La question de recherche principale se pose comme suit : « Comment conceptualiser ce que vivent les personnes trans ? » et s'accompagne de deux sous-questions de recherche, soit « Comment des sujets trans ont-ils émergé ? » et « Que vivent aujourd'hui ces sujets trans ? » L'analyse prend son ancrage dans une perspective féministe matérialiste adaptée aux réalités trans, posant ainsi les bases de ce qui pourrait devenir un matérialisme trans. Le matériau résulte de recensions et de synthèses d'écrits pré-existants, l'enjeu n'était pas tellement de créer de nouvelles données que de poser un regard vif et englobant sur celles déjà disponibles. La discussion se présente en trois temps : 1) l'émergence de sujets trans et la constitution de séries trans ; 2) la domination, l'oppression et l'injustice herméneutique subies par les sujets trans et 3) l'examen de l'arsenal conceptuel trans développé depuis les années 1990, principalement en français et en anglais, de ses limites et de ses potentialités. Il en ressort que de nombreux concepts développés pour nommer ce que vivent les personnes trans ne sont pas à même de saisir les rapports sociaux en présence et que des lacunes considérables se présentent dans la considération de leur consubstantialité. Le concept de cisgenrisme, toutefois, porte la promesse d'analyses en termes de rapports sociaux. Dans son ensemble, le travail produit soulève la complexité des rapports sociaux de genre et de race au sein même de la catégorie trans de même que l'importance d'effectuer du travail universitaire qui bénéficie à toutes les personnes trans, et non pas seulement aux moins marginalisées d'entre elles.

Mots-clés : transphobie, cissexisme, cisgenrisme, cisgenre-normativité, cisnormativité, transmisogynie, matérialisme trans, transféminisme, consubstantialité des rapports sociaux, théories trans.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Le corps sexué, le genre et l'orientation sexuelle n'ont pas toujours été compris, en Europe et en Amérique du nord, comme des choses différentes. Il s'agit en fait de distinctions relativement récentes². Aujourd'hui encore, la masculinité et la féminité demeurent fermement associées à des types de corps sexués bien précis de même qu'à l'union et à la famille hétérocissexuelles. Si la distinction qui nous intéresse a beaucoup à voir avec le développement de la médecine dans les derniers siècles (Dorlin, 2009 ; Stryker, 2008), il faut également reconnaître qu'elle continue de paramétrer étroitement le reconnaissable, le pensable, l'imaginable, le dicible et le vivable pour les personnes qui se découvrent dans une relation conflictuelle avec la vie que l'on a imaginée et structurée pour elles en fonction de l'apparence de leurs organes génitaux externes à la naissance. Les corps, les genres, les orientations sexuelles, les unions et les familles se voient en outre marqués du sceau de la classe et de la race (Dorlin, 2009). Ces marquages particuliers se sont également cristallisés avec l'essor de la médecine allopathique (Dorlin, 2009 ; Ehrenreich et English, 2014).

Ce que l'on lie respectivement à la masculinité et à la féminité diffère grandement. Comme le remarque Dorlin, on associe depuis plusieurs siècles la force à une masculinité saine, normale et désirable et la faiblesse à une féminité d'emblée conçue comme pathologique :

La conceptualisation de la différence sexuelle à l'âge classique passe ainsi par les catégories du sain et du malsain, qui sont autant des catégories médicales que politiques : *le corps féminin est un corps malade et tout corps malade est par définition un corps efféminé.* (Dorlin, 2009 : 25 ; ses italiques)

² Stryker situe leur émergence dans la seconde moitié du XIX^e siècle (Stryker dans Currah, 2008 : 95).

D'une façon conséquente, les femmes dont les activités ou l'existence même dérangent se voient dépossédées de leur féminité et accusées d'un surplus de masculinité. Autant les lesbiennes que les femmes racisées, intersexuées, travailleuses du sexe, ouvrières ou travailleuses agricoles se voient historiquement accusées du surplus de masculinité en question (Halberstam, 1998 : 2 ; Dorlin, 2009 ; Fine, 2010 ; Hill Collins, 2005). Ces accusations de masculinité excluent les femmes qu'elles concernent d'une humanité considérée légitime et dévaluent du même souffle leurs projets politiques. Pour les personnes disposant d'un corps lu comme fondamentalement masculin, le processus de marginalisation fonctionne de façon très similaire, mais à l'inverse : leur discrédit, leur pathologisation et leur oppression s'appuie sur une féminisation qui, elle, pose problème à cause du sexisme et de la misogynie qui structurent les rapports sociaux. Les hommes gais comptent parmi ceux que l'on maltraite et soupçonne de pathologie en vertu de leur soit-disant féminité (Bastien Charlebois, 2011).

Dans ce contexte, les femmes trans ont été et demeurent fréquemment perçues comme des hommes gais extraordinairement efféminés et les hommes trans, comme des lesbiennes particulièrement *butch* (Chamberland *et al.*, 2011). Les personnes trans au genre non-binaire demeurent quant à elles largement ignorées et assimilées aux catégories transmasculines ou transféminines suivant le point de départ de leur transition, c'est-à-dire leur assignation à la naissance³.

Les communautés transféminines et transmasculines n'émergent pas, en Amérique du Nord, exactement au même moment ni de la même façon. À Montréal et aux États-Unis, les communautés transféminines émergent vers le milieu du XXe siècle dans un contexte de répression sociale et de fascination médicale important (Namaste, 2005 ; Stryker, 2008). Au Québec comme aux États-Unis, les femmes trans ont longtemps

³ C'est par exemple le cas dans le projet ontarien Trans PULSE (Bauer *et al.*, 2015b).

été criminalisées par le biais de lois visant les hommes gais et le caractère efféminé qu'on leur attribuait (Namaste, 2005 ; Higgins, 1999 ; Stryker, 2008). Aux États-Unis, certains États ont instauré des lois criminalisant le soi-disant travestissement dès 1848 (Stryker, 2008 : 32). Namaste (2005) rapporte que les artistes transsexuelles et travesties qui travaillaient dans des cabarets et autres lieux de divertissement du Montréal nocturne des années 1950 et 1960 devaient prendre de grandes précautions afin de pas être lues comme trans ou reconnues dans la rue sous peine d'être arrêtées et brutalisées. La décriminalisation de l'homosexualité⁴ au cours du XXe siècle a partiellement soulagé les femmes trans d'interactions douloureuses avec la police de même que de certaines expériences d'incarcération (Namaste, 2005). En contraste, les communautés transmasculines ne se seraient formées, aux États-Unis, qu'à partir des années 1970 (Stryker, 2008 ; Stryker dans Currah, 2008).

Les personnes trans — surtout transféminines — ont commencé à accéder à des transitions médicales à partir des années 1950 et 1960 (Stryker, 2008). Elles sont par ailleurs nombreuses à avoir été agressées sexuellement par du personnel médical lors de consultations (Namaste, 2005). Notons enfin que le « transsexualisme » est entré dans le DSM quelques années après le retrait de l'homosexualité du même ouvrage (Race, 2015). Depuis, le diagnostic accolé aux personnes trans change selon les éditions du DSM.

Si les sujets trans du XXe siècle se sont constitués dans un contexte de répression sociale et policière manifeste, de grande fascination médicale et plus largement de violence, il ne faudrait pas présumer de l'amélioration fulgurante de leurs conditions d'existence à l'aube du troisième millénaire. En effet, les sujets trans du XXIe siècle continuent à vivre et à mourir dans un contexte de grande hostilité. Chaque sphère de l'existence leur oppose des difficultés considérables. La famille, pour commencer,

⁴ Au Canada, cela s'est produit en 1969 (Higgins, 1999 ; Namaste, 2008).

n'est toujours pas un espace sécuritaire, tendre et affectueux pour nombre de personnes trans. Quarante pourcent d'entre elles, aux États-Unis subissent le rejet de la part de membres de leur famille (Grant *et al.*, 2011 : 93-94) et 45 %, une rupture amoureuse liée à leur transition (Grant *et al.*, 2011 : 95, 100). En Ontario, plus des deux tiers des personnes trans subissent de la violence physique et des agressions sexuelles avant l'âge de 16 ans (Rotondi *et al.*, 2011a : 142 et 2011b : 122). Ensuite, l'expérience scolaire demeure empreinte d'une grande insécurité (Chamberland *et al.*, 2011 ; Harris Interactive, 2012 ; Kosciw *et al.*, 2012 ; Taylor et Peter, 2011). Les personnes trans présentent en outre des taux de chômage et de sous-emplois particulièrement élevés en comparaison avec ceux affectant l'ensemble de la population et sont proportionnellement très nombreuses à vivre dans une grande pauvreté (Bauer *et al.*, 2009 ; Grant *et al.*, 2011 ; Rotondi *et al.*, 2011a et b). Leur accès aux soins de santé est également compromis par la discrimination, le harcèlement et la violence (Bauer *et al.*, 2014 et 2015b ; Grant *et al.*, 2011 ; Kattari et Hasche, 2016 ; Shires et Jaffee, 2015). Au États-Unis, près d'une personne trans sur vingt aurait connu l'itinérance (Grant *et al.*, 2011 : 106), ce qui est d'autant plus préoccupant que les ressources d'hébergement d'urgence se montrent fréquemment d'une grande hostilité envers elles (Kattari et Begun, 2016). Aux États-Unis et en Ontario, 6 à 7 % des personnes trans sont incarcérées (Bauer et Scheim, 2015a : 4 ; Grant *et al.* 2011 : 12, 163). L'ensemble des difficultés rencontrées au cours de leur vie entraîne de lourdes conséquences sur la santé mentale des personnes trans (Rotondi *et al.*, 2011a et b) ; plus des trois quarts d'entre elles considèrent le suicide au moins une fois dans leur vie et 43 % tentent de s'enlever la vie au moins une fois au cours de leur existence (Bauer *et al.*, 2013 : 39).

Les personnes et les communautés trans ne se complaisent toutefois pas dans la passivité. Les communautés transféminines qui ont émergé aux États-Unis et à Montréal dans les années 1950 et 1960 ont jeté, au fil du temps, les bases d'organisations im-

portantes dont font aujourd'hui partie des personnes trans de différents genres, bien que le travail communautaire continue d'échoir principalement à des femmes et le travail universitaire, à des hommes⁵. On peut aujourd'hui parler avec justesse d'un mouvement social trans (Enriquez, 2013) au vaste répertoire d'actions. Comme le remarque Stryker (2008), si certains pans du mouvement se sont employés à faire advenir des changements médico-légaux, d'autres ont mis sur pied des services de soutien destinés aux personnes trans, porté les enjeux qui les concernent à l'attention d'un plus vaste public cis, créé et enrichi la vie culturelle des communautés trans, effectué du travail d'analyse de l'oppression, etc.

Comme les mouvements féministes et bien d'autres mouvements sociaux, les mouvements trans n'échappent cependant pas aux remous inhérents à la définition d'un « nous », et donc de sujets politiques. Dans les mouvements féministes — nous prenons cet exemple parce qu'il nous est familier— les sujets les moins marginalisés ont fréquemment le privilège de représenter leur quintessence, de définir leurs priorités, d'articuler leur pensée et d'obtenir reconnaissance et considération à l'intérieur de ceux-ci. Pour Lamoureux, le problème sous-jacent en est un de désolidarisation de même que de définition des problèmes qui concernent les femmes :

Identifier le patriarcat comme système social global ne permet pas d'unifier toutes les femmes dans un mouvement commun de lutte. Toutes ne sont pas logées à la même enseigne dans les rapports patriarcaux, et certaines en tirent plus de bénéfices que d'autres. Certes, un cage dorée reste une cage, mais certaines sont plus confortables que d'autres. (2016 : 12)

Ainsi, les femmes racisées, pauvres, lesbiennes, trans et intersexuées, par exemple, ont remis et remettent toujours en cause les contours des luttes féministes et la définition de ses sujets. Les femmes qui cumulent plusieurs de ces caractéristiques le font

⁵ Nous devons cette observation à Gabrielle Bouchard, coordonnatrice du Centre de lutte contre l'oppression des genres, situé à Montréal (communications personnelles, 2015-2016). Son constat concorde par ailleurs avec celui de Pitcher (s.d. : 7) selon lequel « [...] trans women are largely invisible within higher education. »

avec plus de force encore, soulignant la difficulté de leur position et leur exclusion de théories et de mouvements dont elles sont pourtant partie prenante, mais qui échouent à reconnaître la légitimité même de leur existence et de leur expérience, ou qui l'instrumentalisent à leurs propres fins. Comme le souligne Bastien Charlebois à propos de l'instrumentalisation des existences intersexes aux fins des théories et des mouvements féministes, il s'agit d'enjeux importants qui conditionnent le caractère possible ou impossible de certaines alliances et solidarités :

Étant donné l'intense effort de construction effectué sur les corps des personnes intersexuées, des féministes, qu'elles soient radicales ou *queers*, peuvent présumer que ces personnes seront spontanément enclines à relever la nature construite des sexes et des genres et à entretenir, par conséquent, des attentes politiques élevées à leur endroit. S'attendre que les personnes intersexuées refusent toute une identité femme ou homme et soient des porte-étendards révolutionnaires ou subversives de la lutte contre le patriarcat ou de l'assouplissement du système sexe/genre/sexualité est méconnaître le degré d'énergie qu'elles doivent investir dans leur propre survie, de même que la force des représentations naturalisantes des sexes. (ses italiques ; 2014 : 249)

La contestation des contours de la catégorie « femme(s) » amène de nombreuses féministes à se questionner sur son avenir, voire à réévaluer sa pertinence vis-à-vis des luttes féministes. Si certaines s'inquiètent de l'essentialisation de cette catégorie, d'autres s'inquiètent de l'unité du sujet politique du féminisme, pris au singulier, et de sa dissolution. Certaines refusent d'entendre les critiques de l'essentialisation et de collaborer à un changement de pratiques alors que d'autres proposent en contraste d'abandonner tout attachement aux sujets politiques et de travailler sans. D'autres encore refusent l'essentialisation tout en ne cédant pas à la dissolution. Young (2007) et Lamoureux (2016) sont de celles-là. Elles avancent que les mouvements féministes ont besoin de sujets politiques pour mener à bien leurs luttes et proposent de nouvelles définitions des sujets politiques du féminisme de même qu'un travail de coalition, l'ensemble permettant d'éviter à la fois l'essentialisation des sujets et leur dissolution.

Bien qu'elle ne se pose pas encore aussi formellement, la question de la définition de sujets politiques trans se révèle également d'une grande acuité. Afin de la développer, nous commencerons par discuter du contexte des prises de paroles qui permettent la constitution des personnes et des groupes trans en sujets politiques, puis nous partagerons quelques constats sur les tensions qui traversent la catégorie trans.

Lorsqu'elles prennent publiquement la parole, que ce soit dans des situations médiatiques, artistiques ou intellectuelles, les personnes trans s'emploient fréquemment à affirmer leur existence individuelle et collective. Celles qui écrivent offrent souvent le récit de bribes de leur vie ou de leur communauté. L'autobiographie constitue donc un genre particulièrement fréquent dans les corpus trans⁶ et traverse tous les types de productions, s'intégrant jusqu'aux productions universitaires. Ainsi, des genres littéraires qui semblent ailleurs mutuellement exclusifs ne le sont pas en études trans. Les corpus trans n'en ont toutefois pas l'exclusivité ; nous l'avons également rencontré dans certains ouvrages féministes, anti-racistes et *queer*.

L'insertion d'autant de passages narratifs à substance autobiographique dans la production intellectuelle trans s'explique vraisemblablement par le fait que l'oppression signifie très souvent qu'il soit extrêmement difficile de saisir et de *se* saisir de ce que l'on vit, même dans l'intimité de sa pensée propre, ce à quoi les personnes trans sont particulièrement exposées. La vaste majorité d'entre elles se reconnaissent dès l'adolescence, voire dès l'enfance⁷ d'un genre différent de celui qui leur a été assigné à la naissance. Comme le remarquent Kennedy et Helen (2010), il demeure toutefois par-

⁶ Sur le contexte et le caractère particulier des autobiographies trans, consulter Prosser (1998).

⁷ Dans le rapport du projet ontarien Trans PULSE, Bauer et Scheim (2015) indiquent que 80 % des personnes trans ontariennes savaient déjà, à l'âge de 14 ans, que leur genre ne correspondait pas à l'assignation qu'elles avaient reçue à la naissance. Le même rapport nous apprend que 59 % des personnes trans ontariennes l'auraient su avant l'âge de 10 ans.

ticulièrement ardu de parvenir à se dire trans lorsque l'on grandit en ignorant l'existence d'autres personnes trans⁸. Ainsi, la possibilité de parvenir à se dire trans et à s'ériger en sujet n'a vraiment rien de banal ; elle est véritablement au cœur de la lutte pour son existence propre et libre, comme le constatait déjà Wittig dans une perspective lesbienne (2013 : 53) : « [...] une fois qu'on a pris connaissance de l'oppression, on a besoin de savoir et d'expérimenter qu'on peut se constituer comme sujet (en tant qu'opposé à l'objet d'oppression), qu'on peut devenir quelqu'un en dépit de l'oppression. » Il n'est donc pas particulièrement surprenant qu'un pan aussi important des écrits trans soit constitué d'autobiographies et que tant de productions universitaires trans présentent un caractère aussi personnel et narratif ; le seul acte d'affirmer son existence et de la raconter, même un peu, en est un qui signifie beaucoup tout en exigeant un déploiement d'énergie important. De telles prises de paroles constituent en effet un affront au confinement de l'existence trans à un cadre très serré. L'ignorance, le mépris et la dévaluation qui s'ensuivent parfois peuvent aisément être rapportées à la situation dénoncée par Wittig :

Tous les opprimés le connaissent et ont eu affaire à ce pouvoir, c'est celui qui dit : tu n'as pas droit à la parole parce que ton discours n'est pas scientifique, pas théorique, tu te trompes de niveau d'analyse, tu confonds discours et réel, tu tiens un discours naïf, tu méconnaiss telle ou telle science, tu ne dis pas ce que tu dis. (2013 : 62)

Pour se saisir de son existence et se libérer, outre la capacité de se définir et de se poser en sujet, il faut pouvoir nommer et identifier ce que l'on vit, ce à quoi l'on fait face et se heurte, ce à quoi contribue assurément la prise de parole narrative liée aux réflexions ayant à la fois des conséquences militantes et théoriques. Suivant les ré-

⁸ Ce sera vraisemblablement de moins en moins le cas, l'exposition médiatique des personnes trans ayant drastiquement augmenté dans les dernières années. Il y a toutefois lieu de se questionner sur la qualité de cette couverture médiatique et sur la possibilité qu'ont et auront les personnes concernées de se reconnaître dans des portraits structurés par le regard souvent voyeur de personnes cis même bien intentionnées, regard souvent porteur de préoccupations et d'intérêts qui ne correspondent pas nécessairement à ceux des personnes trans.

flexions de Fricker (2007) sur l'injustice épistémique, il faut en effet considérer que les obstacles rencontrés au cours d'une vie risquent fort de demeurer insaisissables faute de ressources langagières, conceptuelles et matérielles appropriées, de confiance en sa capacité à donner sens à son expérience et de possibilités d'être entendu-e-s, écouté-e-s et considéré-e-s. Les auteures de la déclaration du Combahee River Collective soulignent, d'une façon similaire, que « Les féministes Noires disent souvent qu'elles avaient le sentiment d'être *folles*, avant d'avoir pris conscience de concepts comme ceux de politique sexuelle, de loi patriarcale [...] et surtout de féminisme [...] » (nos italiques ; 2006 : 36) Les personnes trans se trouvent dans une situation similaire.

Le foisonnement conceptuel que nous avons constaté lorsque nous avons entrepris de retracer l'émergence de différents concepts permettant de rendre compte des attitudes vis-à-vis des personnes trans témoigne assurément de l'importance de leur développement et de leur saisie par et pour les personnes trans. Transphobie, cissexisme, *genderism*, *gender-bashing*, trans-misogynie, cisgenre-normativité, *coercive queering*, *cisgenderism/cisgenre*isme, *cisgenderist privilege*, cisgenre-centrisme, cisgenre-isme, hétérocissexisme et kyriarchie sont autant de concepts introduits ou adaptés en deux décennies à peine pour exposer les modalités de l'oppression subie par les personnes trans, laissant transparaître une activité militante et intellectuelle trans particulièrement importante en dépit — et certainement à cause — des obstacles rencontrés⁹. La production de concepts s'est accompagnée, surtout dans les dernières années, d'un déploiement d'efforts importants dans la collecte de données empiriques sur ce que

⁹ Nous avons sciemment omis les noms des personnes qui ont à notre connaissance introduits ces concepts dans les écrits. Cette décision repose sur le constat que la production de concepts repose rarement sur le travail d'un individu seul. Avant d'être introduits dans les écrits, il est fréquent que les concepts circulent dans les milieux militants. Attribuer le crédit à la seule personne qui les glisse pour la première fois dans un texte constitue donc une pratique réductrice qui efface la contribution de nombre de militantes et de militants trans. Nombre de ces concepts seront exposés plus en détails dans un chapitre subséquent de ce mémoire ; les auteur-e-s qui les ont à notre connaissance introduits dans les écrits y seront alors cité-e-s avec toutes les informations contextuelles que nous serons en mesure de fournir.

vivent les personnes trans. Notons toutefois que ces recherches empiriques se déroulent en vaste majorité dans le monde anglophone et que les corpus francophones demeurent sous-alimentés.

Si l'insertion de passages autobiographiques dans des travaux autrement consacrés à la production, à la présentation ou à la vulgarisation de concepts de même qu'à l'analyse des discours ou des rapports sociaux permet de mieux situer les propos de ses auteur-e-s, elle pose d'emblée la question des sujets politiques et de connaissance puisque le partage d'une perspective toute personnelle expose parfois plus rapidement les angles morts de la pensée et les limites imposées par son *standpoint* que l'exposition d'une théorie aux prétentions universelles.

De fait, tant les prises de parole individuelles que le cumul de données empiriques détaillées soulèvent des problèmes vis-à-vis de la définition de sujets politiques trans ainsi que de leurs fractures et ce, sur plusieurs axes. Sur l'axe du genre, d'abord, il faut constater l'important clivage entre les femmes trans et les hommes trans. Alors que les femmes trans seraient exclues de façon routinière de différents espaces lesbiens, par exemple, les hommes trans y seraient parfois inclus. Dans dans *Excluded, Making Feminist and Queer Movements More Inclusive*, Serano exprime à cet effet sa déception vis-à-vis du défaut de solidarité de personnes transmasculines :

« These days, it is common to see the word "trans" used to welcome trans men (but not trans women) on everything from lesbian events to sex surveys and play parties. And even at Michigan [Womyn's Music Festival], women are no longer defined based on their legal sex, appearance, or self-identification, but on whether or not they were born and raised as a girl. And while performers like Animal and Lynnee Breedlove, who identify as transgender and answer to male pronouns, are invited to take the festival stage each year, someone like myself who identifies one hundred percent as a woman isn't even allowed to stand in the audience. » (2013 : 24)

La position des hommes trans vis-à-vis des femmes cis n'est pas plus simple. Bien qu'ils soient nombreux, dans les espaces universitaires, à se réclamer d'un engagement féministe, il arrive que leurs propres dires soulèvent des malaises, parfois même dans des ouvrages consacrés au féminisme, bien au-delà de ce que l'on pourrait légitimement considérer comme un argumentaire contre l'accusation de trahison à la classe des femmes¹⁰.

Bien qu'elles soient à ce jour fragmentaires, les données empiriques sur la répartition du travail domestique et émotif dans les couples composés d'un homme trans et d'une femme cis laissent également planer le doute sur la réalisation de l'engagement féministe affirmé par les premiers. Dans une étude qualitative menée auprès de compagnes cis d'hommes trans aux États-Unis et au Canada, Pfeffer (2010) a constaté que malgré l'identification féministe de la vaste majorité des femmes et des hommes concerné-e-s¹¹, une part significative du travail domestique échoit aux femmes, qui prennent en outre soin de ne pas accuser leurs partenaires respectifs de ne pas faire leur part :

« Women frequently spoke about inegalitarian division of household labor, but rationalized the reasons for this division. [...] Several women went to some lengths to assure their partners (and me) [Pfeffer] that choices they made were based *not* on gender stereotyping or roles, but on autonomous personal decisions. » (ses italiques ; p. 172)

Ces femmes fournissent en outre un important travail de *care* à leur partenaire et ce, tant sur le plan émotif que sur le plan du soutien à travers la transition médicale :

« The women [Pfeffer] interviewed often detailed elaborate routines of attending to (and being accountable for) both the mundane and extraordinary organization of the

¹⁰ Nous ne développerons pas ici sur les accusations de certaines féministes cis portées contre les hommes trans. Les intéressé-e-s pourront à cet égard se référer aux travaux de Baril (2009, 2013).

¹¹ Quatre-vingt-treize pourcent des femmes interrogées et 77 % de leurs partenaires s'identifiaient comme féministes (Pfeffer, 2010 : 172).

details of their partner's personal and emotional lives in ways that revealed traditionally gendered roles. » (p. 173)

Ce travail s'avère particulièrement exigeant et pénible pour les compagnes, qui l'anticipent avec anxiété dans l'attente des chirurgies de leurs partenaires et ne l'effectuent pas de gaieté de coeur, leur faisant ainsi connaître toute une gamme d'émotions et de sensations négatives : « Study participants reported feeling alone, sad, disgusted, terrified, angry, exhausted, unsupported, neglected, confused, and unprepared. » (ses italiques ; Pfeffer, 2010 : 180) Pfeffer a constaté que la prise en charge des hommes trans par leurs compagnes contraint fréquemment ces dernières à mettre de côté leurs propres besoins, projets et aspirations. On assiste donc finalement à un effacement des femmes au profit des hommes, lequel transparait jusque dans la manière des premières de faire à la chercheure le récit de leur relation :

« [...] women's narratives focused on their partners' surgical transitions. Interestingly, many of these narratives highlighted trans *partner's* experiences, despite me specifically asking women to reflect on *their own* impressions of the transition process, providing detailed descriptions of their *personal* involvement throughout. » (ses italiques ; Pfeffer, 2010 : 176)

Sans nier les besoins des hommes trans à travers des transitions souvent effectuées dans des conditions éprouvantes, force est de constater que le travail qui leur bénéficie continue d'incomber à des femmes qui le font par contrainte relationnelle, gratuitement et à leurs propres dépens. Même si nombre d'hommes trans expriment le souhait de poursuivre leur engagement féministe à travers et au-delà leur transition, les rapports sociaux de genre en ressortent apparemment inchangés.

Sur l'axe de la race également les disparités révélées entre les personnes trans sont énormes. Aux États-Unis, les personnes trans Noires seraient par exemple dix fois plus nombreuses que les personnes cis Noires et près de 32 fois plus nombreuses que

les personnes trans blanches à vivre avec le VIH (Grant *et al.*, 2011 : 80). La même étude a révélé que les personnes transféminines sont huit fois plus nombreuses à être séropositives que les personnes transmasculines (Grant *et al.*, 2011 : 80). Il y a donc fort à parier que ce sont principalement les femmes trans Noires qui écopent le plus gravement de la marginalisation corrélée à l'acquisition du VIH, mais le rapport de Grant *et al.* n'en souffle pas un mot. En Ontario, Longman Marcellin *et al.* (2013) ont également constaté les effets fulgurants de la jonction du racisme et du cissexisme dans la vulnérabilité face à l'acquisition du VIH ; il ne s'agit donc pas d'une spécificité états-unienne. Les disparités entre personnes racisées et personnes blanches ne concernent par ailleurs pas que l'acquisition du VIH. Les exemples en sont nombreux : les personnes trans autochtones, Noires, Latines et multiraciales seraient plus nombreuses que les personnes trans blanches à devoir quitter l'école (Grant *et al.*, 2011 : 40), les personnes trans autochtones, Noires, Latines et multiraciales seraient plus nombreuses que les personnes trans blanches à perdre leur emploi à cause de leur statut trans (Grant *et al.*, 2011 : 53), les personnes trans autochtones subiraient plus du double des refus de soins médicaux essayés par les personnes trans blanches (Grant *et al.*, 2011 : 74) et lorsqu'elles sont incarcérées, les personnes trans racisées souffriraient de significativement plus de harcèlement que les personnes blanches (Grant *et al.*, 2011 : 166). Un examen même superficiel des données disponibles suggère donc que l'effet conjugué de systèmes d'oppression crée des vulnérabilités toutes différentes que l'emploi d'une catégorie trans indistincte et donc faussement universelle ne permet pas de reconnaître.

Les tensions raciales ou coloniales palpables à l'intérieur de la catégorie trans ne se bornent toutefois pas à un niveau d'oppression différent ; les différences observées se présentent également dans l'activisme. Si Stryker (2008) note que les femmes trans racisées ont énormément contribué à construire les mouvements sociaux trans états-unien, on sait aussi qu'elles y ont rapidement été marginalisées et se sont attelées à

exécuter des tâches de *care* dans des conditions difficiles, alors que l'on imagine que ce travail aurait pu échoir à un nombre large de personnes mieux soutenues, n'eût été d'une meilleure organisation et d'une plus grande solidarité des personnes opprimées sur l'axe du genre ou de l'orientation sexuelle entre elles. Nous pensons ici particulièrement à Sylvia Rivera et Marsha P. Johnson, qui ont pris soin de jeunes trans racisé-e-s de la rue dans les années qui ont suivi l'émeute de Stonewall (Stryker, 2008 : 86).

Il semble en outre que les théories trans telles que formulées par des personnes blanches portent parfois directement préjudice aux personnes trans racisées. Ainsi, Hale écrit, partant de sa perspective d'homme trans : « As in the case with *other colonized peoples*, our problems with voice and agency are deeper than those in privileged epistemological positions ; we are coerced into silence or are dismissed as mad when we do speak. » (nos italiques ; 1998 : 108) Hale suppose donc que toutes les personnes trans sont colonisées, sans égard à ce que cela signifie d'être une personne trans autochtone ou une personne bispirituelle et de risquer l'effacement et la dépossession conceptuelle à cause de cet amalgame ; nous ne pouvons nous-même que l'imaginer, n'étant pas nous-même autochtone ou autrement colonisé. Hale ne fournit pas de trace, dans son texte, de quelque engagement anti-raciste ou anti-colonial que ce soit.

L'orientation sexuelle constitue un autre axe de tensions dans la catégorie trans. Même si seulement le tiers des personnes trans seraient hétérosexuelles (Bauer *et al.*, 2015a), il demeure possible pour un¹² homme trans de dévoiler publiquement ses doutes sur le type de masculinité qu'il incarne de même que ses attitudes homophobes, le tout dans un ouvrage pourtant consacré au féminisme :

¹² L'existence de la page Facebook « TranssexualLiam - follow me on youtube » (anonyme, s.d.) suggère que le phénomène ne soit pas unique et demeure d'actualité. La page ironise en effet sur la masculinité hégémonique de personnes transmasculines, qu'elle expose à travers le personnage fictif de Liam, qui utilise par exemple le *hashtag* « #nohomo ».

« More than anything else, I wonder if I am doing it right. Being a man is an uncertain terrain, even as I know that I am one. I do not think I am so different from non-transsexual men in this respect.

[...]

“Real men” are heterosexual and sometimes obnoxiously homophobic. I try to maintain my heterosexuality while avoiding homophobia. It is a struggle. My desire for women makes me an upwardly-mobile, white, heterosexual guy. [...] Like most heterosexual guys, I have a panic response, one that verges on homophobia. I go home from parties disturbed by, as much as I took pleasure in, those [male] cruisy eyes. » (nos italiques ; H. S. Rubin, 1998 : 316-317)

Les tensions sur l’axe de l’orientation sexuelle recouperaient dans une certaine mesure celles présentes sur l’axe du genre, puisque les hommes trans ayant évolué dans les espaces lesbiens y demeureraient parfois les bienvenus, alors que les femmes trans lesbiennes ou bisexuelles en seraient fréquemment exclues (Serano, 2013).

Toutes les personnes trans ne portent pas également le fardeau de la transitude. Si nous avons présenté ici les tensions visibles sur l’axe du genre, de la race et de l’orientation sexuelle, c’est parce que ce sont les axes que nous sommes capable de discerner et que les données empiriques actuellement disponibles de même que le matériel discursif auquel nous avons accès nous permettent d’étayer. L’identification d’axes de tensions n’a assurément de limites que ce que l’on reconnaît actuellement comme significatif sur le plan des rapports sociaux de même que ce que l’on est en mesure d’exprimer, d’entendre, de comprendre et de reconnaître. Dans tous les cas, la catégorie trans n’est pas la masse homogène fréquemment imaginée et les existences trans présentent une grande diversité. Nous proposons donc la question de recherche principale suivante : « **Comment conceptualiser ce que vivent les sujets trans ?** » Afin d’y répondre, nous entendons explorer au préalable les deux sous-questions sui-

vantes : « Comment des sujets trans ont-ils émergé ? » et « Que vivent aujourd'hui ces sujets trans ? »

CHAPITRE II

PERTINENCE DE LA RECHERCHE

La pertinence de la recherche se déploie en deux pans : sociale et scientifique.

2.1. Pertinence sociale

Étudier la constitution et la définition de sujets politiques trans porte à réfléchir aux conditions dans lesquelles des solidarités politiques sont possibles de même qu'à la responsabilité des groupes et des individus qui bénéficient de différents systèmes d'oppression, même lorsqu'affectés par certains d'entre eux. Dans le contexte de grandes inégalités sociales et d'enchevêtrement complexe des rapports sociaux que l'on observe actuellement, il s'agit d'un travail qui peut servir à des organisations trans ou autrement concernées par la justice sociale. La présente recherche pose à leur portée un travail de synthèse de données inédit en français de même qu'une analyse étayée dont la production est rarement possible dans un contexte communautaire où des problèmes plus concrets mobilisent les ressources disponibles.

2.2. Pertinence scientifique

Les études trans francophones n'ayant que quelques années à peine, le travail qui s'y fait actuellement sert toujours à défricher le terrain et à poser les bases de ce sur quoi il sera ensuite possible de construire. Il arrive encore fréquemment que nombre d'universitaires cis issu-e-s des sciences sociales, notamment, ignorent les conditions d'existence des populations trans ou sous-estiment leur caractère difficile. Une synthèse de ces conditions s'impose donc afin de porter la situation des personnes trans à l'attention des universitaires cis en sociales. Cela pourrait avoir un impact à la fois sur l'enseignement et sur la recherche.

Si nous pouvons entre autre et dès à présent établir dans le champ des études trans l'importance de considérer avec soin l'enchevêtrement complexe des rapports sociaux et ce, sur plusieurs axes, peut-être arriverons-nous collectivement à effectuer un travail qui aille en profondeur et qui devienne profitable aux plus marginalisé-e-s d'entre nous. À propos des études féministes, Young écrivait en 1994 qu'« [...] une grande partie des théories féministes expose des points de vue privilégiés en considérant, sans y prêter attention, l'expérience des femmes blanches et hétérosexuelles de classe moyenne comme représentative de celles de toutes les femmes. » (2007¹³ : 9) Nous souhaitons ardemment que les mêmes erreurs ne soient pas commises en études trans.

Enfin, il arrive encore que des sociologues considèrent les enjeux trans comme de la « sociologie spécialisée », en opposition à une sociologie cis considérée, à tort, universelle. La présente recherche vise à positionner les enjeux trans non pas comme une question qui ne concernerait qu'une poignée de spécialistes, mais comme des rapports

¹³ L'article original a été publié en anglais en 1994. Sa traduction française date de 2007.

sociaux qui concernent la sociologie en entier et jusque dans ses fondements, sa façon de créer des savoirs ou d'entraver leur création.

CHAPITRE III

CADRE D'ANALYSE

La question de recherche « Comment conceptualiser ce que vivent les sujets trans ? » invite à considérer les rapports sociaux dans toute leur concrétude, ce que permet le cadre d'analyse féministe matérialiste que nous avons choisi. Nos idéaux sont en outre plus modernes que post-modernes au sens où Jackson (2009) l'entend et où nous attribuons une grande importance aux conditions d'existence des sujets. Cela soutient encore davantage le choix d'un cadre d'analyse féministe matérialiste plutôt que celui, par exemple, d'un cadre d'analyse féministe résolument post-moderne où l'on s'intéresse fréquemment à des enjeux plus désincarnés et où les projets de subversion prennent parfois le pas sur ceux de justice sociale. Le choix d'un cadre d'analyse féministe matérialiste aux fins d'un travail en études trans nécessite néanmoins des accommodements importants puisque la théorie ne s'est pas construite en tenant compte de l'existence légitime des personnes trans. Nous nous attelons ici à ce remaniement en espérant ouvrir ce faisant de nouveaux chemins en études trans.

La première section de ce cadre d'analyse concerne la consubstantialité des rapports sociaux (Kergoat, 2009 ; Galerland et Kergoat, 2014). Nous synthétisons ensuite la proposition de Young (2007) sur la sérialité avant de nous pencher sur les questions de justice et d'injustice sociales (Young, 2002 et 2011), puis épistémiques (Fricker, 2007).

3.1. Rapports sociaux et consubstantialité

Nous faisons nôtre le postulat selon lequel la société et ses différents groupes ou classes se constituent par le biais des rapports qui s’y jouent. Ainsi, les groupes et les classes n’émergent pas spontanément, mais résultent de relations pour le moins in-équitables (Kergoat, 2009 ; Wittig, 2013 ; Delphy, 2013b). Cela vaut pour tous les axes d’oppression et de domination, dont il est par ailleurs plus commode de discuter isolément, mais qui, dans la réalité, ne fonctionnent jamais en vase clos. Comme l’écrit Kergoat (2010 : 87), « [...] les rapports sociaux sont multiples et aucun d’entre eux ne détermine la totalité du champ qu’il structure. C’est ensemble qu’ils tissent la trame de la société et impulsent sa dynamique [...] » Il faut donc considérer que les rapports sociaux ne s’additionnent pas, mais se nourrissent mutuellement. Autrement dit, ils sont co-constitutifs, *consubstantiels* les uns des autres, c’est-à-dire

[...] [qu’]ils forment un noeud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective de sociologie analytique ; et ils sont *coextensifs* : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de « race »¹⁴, se reproduisent et se co-produisent mutuellement. (ses italiques ; Kergoat, 2009 : 112)

Ainsi, sur l’axe du genre, l’on admettra que la masculinité, la féminité et tout ce que l’on y associe, hétérosexualité et division du travail incluses, n’ont aucune naturalité, aucun substrat biologique, et que la différenciation des hommes et des femmes est le fruit d’une hiérarchie dont les racines sont strictement sociales, comme le souligne Kraus : « [...] le terme « sexe » ne renvoie pas à un objet naturel mais à une *construc-*

¹⁴ Hill Collins (2005) indique qu’il est pour le moins incongru de mettre le terme de « race » entre guillemets, mais pas celui de genre.

tion symbolique des corps¹⁵ [...] » (ses italiques ; 2000 : 209). Le caractère symbolique de cette construction ne signifie toutefois pas qu'elle ne se matérialise pas dans les corps. La construction est symbolique *et* s'enracine dans les êtres, modifiant à la fois leur corporéité, leurs comportements observables et leur conscience (Guillaumin : 1992). Certaines personnes tendent à penser que le caractère construit du genre le rend en quelque sorte imaginaire et intangible. Personne, pourtant, n'aurait l'idée de dire que tel pont ou tel monument n'existe pas parce qu'il est construit... Ils existent précisément *parce qu'ils ont été construits*. Il en va de même pour le genre¹⁶.

C'est donc la société qui crée des hommes et des femmes, et non pas la « Nature » ou quelque autre entité divine ou suprême. Cela ne signifie par pour autant qu'on n'observe pas de différences biologiques entre les personnes que l'on assigne, en société, à la masculinité ou la féminité, mais que ces différences n'ont en elles-mêmes aucune signification et sont toujours perçues avec l'*a priori* qu'elles importent (Delphy, 2013b : 27).

Les féministes matérialistes sont nombreuses à avoir tracé le parallèle entre le caractère construit du genre et celui de la race. L'analyse du caractère construit de la race aurait même inspiré l'analyse du caractère construit du genre, par exemple à Guillaumin (1992). Kraus (2000 : 199) indique à l'effet des similitudes de la race et du genre « [qu'ils] partagent [...] des caractéristiques sociales communes, à savoir l'alibi de la nature et l'« évidence » des apparences physiques [...] » Si l'on parle fré-

¹⁵ Cette formulation de Kraus s'apparente beaucoup, par ailleurs, à celle d'Oudshoorn selon laquelle « Le corps est toujours un corps signifié. » (2000 : 34)

¹⁶ À ce chapitre, nous tenons à préciser que le genre des personnes cis n'est pas plus naturel que celui des personnes trans ou intersexuées : tous les genres sont construits. Il y a quelque chose de particulièrement cissexiste dans le fait de ne pointer que le caractère soit-disant artificiel du genre des personnes trans ou intersexuées et de laisser se complaire les individus cis dans la quiétude du leur.

quemment de « sexe biologique » en relation avec les hormones, les chromosomes, les gonades et les gamètes (Kraus, 2000), on parle également parfois de la « race » sur la base de caractéristiques comme la couleur de la peau, la texture des cheveux, la forme du corps ou de différentes parties de celui-ci, etc. (Dorlin, 2009) Kraus rappelle toutefois que « [...] la notion de « race » n'aurait de sens que si les distances génétiques — du moins leur moyenne — entre les individus supposés appartenir à une même « race » étaient bien plus petites qu'entre individus de « races » différentes. » (2000 : 200)

Les rapports sociaux, qu'ils en soient de sexe/genre¹⁷, de sexualité, de race ou de classe, sont par définition des rapports de production (Kergoat, 2010 ; Galerand et Kergoat, 2014). À la fois les analyses centrées sur la famille hétérosexuelle, par exemple chez Delphy (2013a et b), que la relecture d'oeuvres du canon des sciences sociales, particulièrement par Rubin (2010), ont permis de réenvisager le sexe/genre et la sexualité comme une part *productive* et non pas *reproductive* de l'existence, contestant ainsi un présupposé androcentriste majeur de la sociologie. Ces travaux ainsi que d'autres permettent également de déboulonner le mythe de la complémentarité naturelle des hommes et des femmes, plus généralement contesté dans les écrits de féministes lesbiennes¹⁸ (Wittig, 2013 ; Rich, 2010 ; Chamberland, 1989 ; Bastien Charlebois, 2011).

La consubstantialité des rapports sociaux trouve un exemple dans la division du travail médical telle qu'elle s'est développée depuis les derniers siècles. Du XIV^e au

¹⁷ La plupart des féministes matérialistes parlent plutôt de rapports sociaux de sexe, bien qu'elles parlent aussi de genre. C'est au final la même chose lorsqu'ils sont considérés comme constructions sociales. Nous avons toutefois du mal à nous saisir du concept de « rapports sociaux de sexe », probablement à cause du bagage biologisant que lui attribue le sens commun et de ce que le concept de genre est plus souvent employé et mieux considéré en études trans. Il s'agit donc d'un glissement de notre part.

¹⁸ Nombre de ces auteures considèrent par ailleurs que l'expérience des lesbiennes et des hommes gais ne sont pas équivalentes, contrairement à ce que Rubin (2010) a pu laisser entendre.

XVIIe siècle, en France comme dans le monde anglo-saxon et germanophone, des hommes puissants ont chassé les femmes qui soignaient (le peuple, le plus souvent), les accusant de sorcellerie, les exécutant ou contraignant toujours plus leur travail, réassignant ensuite les femmes soignantes aux postes subalternes d'infirmières, une fois la profession de médecin bien établie (Dorlin, 2009 ; Ehrenreich et English, 2014). Cette médecine qui s'est emparée des corps et des savoirs des femmes pour mieux les disqualifier ou mieux les contrôler ne peut par ailleurs être aisément distinguée des entreprises anthropologiques coloniales (Dorlin, 2009). Aux États-Unis, la fonction d'infirmière aurait été créée dans les années 1870 (Nakano Glenn, 2009 : 48). Les distinctions entre différentes classes d'infirmières se seraient cristallisées une soixante d'années plus tard, les femmes blanches obtenant des statuts d'infirmières professionnelles et les femmes Noires étant reléguées aux postes d'auxiliaires et d'aides, reproduisant finalement la même structure hiérarchique que dans la sphère domestique où les femmes racisées étaient employées comme domestiques par des familles blanches (Nakano Glenn, 2009 : 48) :

Les administrateurs des hôpitaux ont profité des divisions de race et de classe et des anxiétés des infirmières quant à leur statut pour faire avancer leurs propres intérêts politiques. Leur stratégie consistant à coopter une partie de la force de travail (les infirmières agréées) et à restreindre la mobilité et les paies d'une autre partie (les infirmières auxiliaires et les aides-soignantes) a miné la solidarité entre des groupes qui auraient autrement pu s'unir autour d'intérêts communs. (Nakano Glenn, 2009 : 53)

Dans un tel système, des femmes ne constituent pas nécessairement des alliées les unes pour les autres, puisque certaines peuvent en dominer, voire en exploiter d'autres. Nakano Glenn (2009) rappelle à cet effet que si le travail domestique des femmes racisées au bénéfice des femmes blanches allège la journée de travail des dernières, c'est en alourdissant celle des premières. Historiquement, un engagement féministe ne prémunit par ailleurs pas des défauts de solidarité et des trahisons dont il est question :

[...] les femmes de la classe moyenne n'ont pas remis en cause la division genrée du travail ni l'augmentation de leurs responsabilités reproductives [durant la dernière moitié du XIXe siècle]. [...] Les féministes [blanches] qui luttaient pour une plus grande participation des femmes à la vie publique expliquaient que les mêmes qualités morales et nourricières faisant des femmes les centres du foyer devaient être exportées dans les services publics. Plutôt que de questionner une division genrée inéquitable du travail au sein de la sphère domestique, elles cherchaient à transférer les tâches les plus lourdes sur des groupes de femmes plus opprimées. (Nakano Glenn, 2009 : 28)

La combinaison du racisme et du sexisme ne constitue donc pas qu'une simple addition, mais un enchevêtrement inextricable de rapports sociaux qui complique, voire compromet la constitution et la durabilité de véritables solidarités.

Les rapports sociaux sont rarement envisagés dans une perspective trans. Il nous apparaît sur ce point que la considération de trajectoires trans nécessite d'ajouter un paramètre à la compréhension de ce qu'est le genre, soit celui du refus ou de l'acceptation de l'assignation effectuée à la naissance, d'une façon médicalement coercitive ou non¹⁹.

3.2. Sérialité

Si considérer la consubstantialité des rapports sociaux s'avère extrêmement intéressant pour l'analyse sociologique, cela ne permet pas de résoudre la question des sujets politiques, de leur unité souvent présumée ou de leur soit-disant fragmentation. Nous suivons en ce sens Kergoat (2009 : 118) lorsqu'elle affirme qu'« Aucun rapport social

¹⁹ Sur la nécessité de ne pas éclipser les existences intersexes en conceptualisant l'axe cis-trans, voir Costello (2014).

n'est premier. » et que « [...] [le genre] n'est pas en soi source d'antagonisme ou source de solidarité. »

En 1994, la politologue Iris Marion Young constatait une impasse dans la façon de concevoir la catégorie « femmes » : il y avait d'une part un risque de l'essentialiser en y cherchant un dénominateur commun et, d'autre part, celui d'un éclatement des sujets politiques du féminisme de même que ses perspectives de lutte. La solution qu'elle a conséquemment proposée consiste à distinguer les sujets ontologiques des sujets politiques du féminisme, et donc, dans ses termes, de distinguer la « série » du « groupe » des femmes.

La série, pour Young, témoignerait d'une unité passive entre des personnes soumises à des conditions d'existence qui se rejoignent alors que le groupe présenterait les caractéristiques d'un engagement politique et d'une reconnaissance vis-à-vis des autres membres qui le composent :

[...] la série est une collectivité sociale dont les membres sont unis passivement par les objets vers lesquels leurs actions sont orientées, ou par le résultat des effets matériels de leurs actions sur les autres. (2007 : 20)

[...] je réserverai le terme « groupe » à l'ensemble de personnes partageant un but commun et une reconnaissance mutuelle et consciente de faire partie de ce groupe. » (2007 : 19).

La série deviendrait groupe lorsqu'un ensemble de personnes s'organiserait pour prendre en main un problème collectif (Young, 2007 : 20). Sur le plan politique,

Young comme Lamoureux²⁰ (2016 : 261) penche vers un travail de coalition et de construction patiente de solidarités politiques.

Young attribue la sérialisation des femmes à la division sexuelle du travail et à la contrainte à l'hétérosexualité (Young, 2007 : 25), ce qui contredit la volonté d'abandonner la recherche d'un dénominateur commun entre les femmes. Les rapports sociaux ne sont pas, en effet, réductibles à ces deux axes. Il semble donc que Young ait synthétisé des éléments de discussion importants dans le contexte où elle écrivait. Nous sommes d'avis qu'il n'est, pour esquisser la sérialité, ni nécessaire, ni possible, de préciser par quoi les femmes sont sérialisées, puisque cela revient à saisir la totalité des rapports sociaux en présence. C'est somme toute ce qu'affirment Galerand et Kergoat (2014 : 51) lorsqu'elles écrivent que « [...] la sociologie ne pourra jamais saisir totalement la complexité, l'ambivalence, les contradictions de la société et des groupes en présence. » La série « femmes » nous apparaît donc comme une abstraction ou une approximation utile d'un point de vue conceptuel.

Sur le plan conceptuel, la proposition de Young à l'effet d'une distinction des sujets ontologiques des sujets politiques s'avère utile dans une perspective trans où ce ne sont pas effectivement tous les sujets qui entrent en lutte, bien qu'ils en aient certainement tous le potentiel. L'idée de sérialité, si on la détache de la nécessité de préciser par quoi elle est opérée, devient en outre utile pour penser l'ensemble des individus qui réfutent le genre qui a leur a été assigné à la naissance. Sur le plan politique, nous ne voyons pas non plus d'autre façon de procéder que par un travail de coalition patient et assidu.

²⁰ Lamoureux (2016 : 145) conçoit plus aisément que Young (2007), à laquelle elle fait plusieurs fois référence, des sujets féministes fragmentés pas seulement entre eux mais également en eux, et donc « Un sujet sans identité, sans « essence », mais se manifestant par la parole et se recomposant dans l'échange discursif, insaisissable, indécidable et imprévisible et, pour cette raison même, irréprésentable. »

3.3. Justice et injustice sociales

Bien au-delà de l'espoir que nous avons de l'avènement d'une société où le genre n'importerait plus, nous espérons une société plus juste. Dans la mesure où nous produisons un travail engagé, nous jugeons important de préciser ce que nous entendons par là, en nous appuyant encore sur les travaux d'Iris Marion Young.

Pour Young, la **justice sociale** est le fait d'institutions et consiste en un ensemble de conditions qui permettent à toutes les membres d'une société de satisfaire leurs besoins, de se développer et d'exercer leur agentivité :

« Just social institutions provide conditions for all persons to learn and use satisfying and expansive skills in socially recognized settings, and enable them to play and communicate with others or express their feelings and perspectives on social life in contexts where others can listen. » (Young, 2002 : 31-32)

Sa conception de la justice sociale dépasse largement la question de la distribution des ressources matérielles et elle inclut jusqu'à la structuration des rapports sociaux et l'organisation des institutions sociales. Si l'enjeu était un pain au blé, on pourrait illustrer sa conception de la justice en soulignant que la question n'est pas uniquement de savoir comment le partager, mais comment s'organiser pour que sa production permette une existence individuelle et communautaire satisfaisante à toutes les personnes et à tous les groupes concernés, des communautés qui habitent à côté du champ où l'on produit le blé et qui pourraient souffrir directement ou indirectement d'éventuels épandages de pesticides aux personnes qui mangeront le pain, en passant par celles qui moulent la farine ou pétrissent et cuisent la pâte. Dans les mots de Young l'on se rappellera que « Justice should refer not only to distribution, but also to the institutional conditions necessary for the development and exercise of individual capacities and collective communication and cooperation. » (Young, 2011 : 39)

La justice sociale telle qu'elle l'entend repose sur deux principes : le **développement de soi** et l'**autodétermination** (2002). Elle entend le premier comme la possibilité de répondre à ses besoins comme se nourrir, se loger et se soigner, en plus d'accéder à une vie satisfaisante par le biais de l'exercice de ses compétences et de la reconnaissance de son existence culturelle : « Using satisfying skills and having one's particular cultural modes of expression and ways of life recognized [...] » (Young, 2002 : 32) Le second principe, celui d'autodétermination, concernerait le plein exercice de son agentivité : « Self-determination [...] consists in being able to participate in determining one's action and the condition of one's actions [...] » (Young, 2002 : 32) Ce principe ne relèverait donc pas que d'une question d'identité, mais vraiment de la participation à l'élaboration de ses conditions d'existence.

Si le développement de soi et l'autodétermination constituent les principes de la justice sociale, l'oppression et la domination en sont l'opposé et marquent les situations d'injustices sociales (Young, 2002 : 31 ; 2011 : 38). Young définit en effet l'**oppression** comme les « [...] systematic institutional processes which prevent some people from learning and using satisfying and expansive skills in socially recognized settings, or institutionalized social processes which inhibit people's ability to play and communicate with others or to express their feelings and perspective on social life in contexts where others can listen. » (2011 : 38) L'oppression formerait donc une contrainte au développement de soi²¹ (Young, 2002 : 31). La **domination**, quant à elle, incarnerait les « [...] institutional conditions which inhibit or prevent people from participating in determining their actions or the conditions of their actions. » (2011 : 38) et ferait donc obstacle à l'auto-détermination des sujets (Young, 2002 : 31).

²¹ Cette idée de Young s'apparente à celle de Kergoat (2010 : 99) selon laquelle « Bloquer la capacité individuelle et collective d'invention de soi, cela revient à asservir le groupe dominé. »

Young (2011) écrit davantage sur l'oppression que sur la domination. Elle identifie à cet effet cinq déclinaisons de l'oppression : l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, l'impérialisme culturel et la violence.

L'**exploitation** constituerait un processus d'appropriation systématique du travail d'un groupe social au profit d'un autre groupe, par exemple le travail d'esclaves Noirs par des propriétaires Blancs, le travail domestique et de *care* des femmes par les hommes et le travail de la classe laborieuse par des patrons et des actionnaires : « The central insight expressed in the concept of exploitation, then, is that this oppression occurs through a steady process of the transfer of the results of the labor of one social group to benefit another. » (Young, 2011 : 49) Il s'agit d'une composante de l'oppression sur laquelle le marxisme et le féminisme matérialiste insistent tout particulièrement.

La **marginalisation**, elle, résiderait dans le rejet des personnes issues d'un groupe que l'on refusera de laisser se rendre utile et de participer à la société : « Marginals are people the system of labor cannot or will not use. » (Young, 2011 : 53) Young indique qu'il s'agit d'une composante de l'oppression particulièrement redoutable puisqu'elle peut mener à l'extermination de groupes sociaux (2011 : 53).

L'**impuissance** serait associée à la perte ou au déni d'agentivité des sujets appartenant aux groupes opprimés : « [...] the powerless lack the authority, status, and sense of self that professionals tend to have. » (Young, 2011 : 57) Nous voyons dans la situation des activistes intersexes face à l'establishment médical (Bastien Charlebois, 2016) un exemple contemporain flagrant de l'impuissance qu'expose Young.

L'**impérialisme culturel**, ensuite, concernerait notamment les représentations véhiculées en société et la possibilité de s'y retrouver, bien qu'il ne s'y limite pas. Il constituerait principalement l'universalisation des références culturelles d'un groupe privilégié, au grand désavantage des opprimé-e-s :

« [...] the injustice of cultural imperialism [is] that the oppressed group's own experience and interpretation of social life finds little expression that touches the dominant culture, while that same culture imposes on the oppressed groups its experience and interpretation of social life. » (2011 : 59)

L'impérialisme culturel, en ce sens, a beaucoup à voir avec l'injustice épistémique telle que Fricker (2007) l'entend ; il empêche ou complique sérieusement la constitution de soi en sujet de connaissance pour les membres de groupes opprimés.

La **violence**, enfin, est considérée par Young non seulement pour les actes qu'elle implique, mais aussi pour le climat de peur et de contrainte constante dans lequel les membres de groupes opprimés sont plongés :

« The oppression of violence consists not only in direct victimization, but in the daily knowledge shared by all members of oppressed groups that they are liable to violation, solely on account of their group identity. Just living under such a threat of attack on oneself or family or friends deprives the oppressed of freedom and dignity, and needlessly expends their energy. » (Young, 2011 : 62)

3.4. Injustices épistémiques

« *Hermeneutical lacunas are like holes in the ozone — it's the people who live under them that get burned.* » (Fricker, 2007 : 161)

Dans *Epistemic Injustice, Power & the Ethics of Knowing*, Miranda Fricker (2007) distingue deux types d'injustices épistémiques, soit les injustices testimoniales et les injustices herméneutiques. Nous considérons qu'elles se rapprochent de la définition qu'offre Young (2011) de l'impérialisme culturel tout en en offrant une explication et une description nettement plus détaillées. Considérons donc l'esquisse de Fricker des principales caractéristiques de l'injustice testimoniale et de l'injustice herméneutique :

« Testimonial injustice occurs when prejudice causes a hearer to give a defeated level of credibility to a speaker's word; hermeneutical injustice occurs at a prior stage, when a gap in collective interpretive resources puts someone at an unfair disadvantage when it comes to making sense of their social experiences. » (p. 1)

Ainsi, les injustices testimoniales et herméneutiques se situent à des niveaux différents : alors que l'injustice testimoniale empêche un sujet d'accorder de la crédibilité à son interlocutrice ou à son interlocuteur, l'injustice herméneutique se situe en amont en empêchant des sujets de rendre compte de leur expérience, faute de concepts adéquats, et de se constituer véritablement en sujets de connaissance.

Le concept d'**injustice testimoniale** repose en grande partie sur la considération de l'identité de chaque sujet et des rapports sociaux en jeu. Ainsi, comme Fricker le suggère — nous reprenons ici ses exemples —, une femme parmi de nombreux hommes ou un accusé Noir jugé par des jurés blancs, peu importe ce qu'elles disent, risquent de se voir ni pris-e-s au sérieux, ni cru-e-s parce qu'*il est noir* et qu'*elle est une*

femme. Pire, il pourrait se voir condamné pour un crime qu'il n'a pas commis et elle pourrait se voir exclue de l'élucidation de la mort de son fiancé, alors même qu'elles disposent de connaissances utiles que d'autres — tous des hommes blancs — n'ont pas. Dans la perspective de Fricker, l'identité ou la position des sujets constitue un élément central dans une analyse en termes d'injustices testimoniales et épistémiques en général. Toutefois, il n'y a pas que l'identité ou la position de la personne désavantagée qui importe dans l'équation ; celle de la personne qui commet l'injustice importe tout autant (p. 91). En effet, l'injustice testimoniale que subit l'accusé Noir est perpétrée par des jurés blancs, celle que subit la femme dont le fiancé est assassiné par des hommes de son entourage et celle que pourrait subir, dans la même veine, une personne trans désirant effectuer une transition hormonale ou chirurgicale, par une équipe médicale composée de personnes cis. Fricker relève que certaines injustices testimoniales — celles que nous venons de décrire — revêtent un caractère systématique alors que d'autres sont fortuites (p. 27). Contrairement aux injustices fortuites, les injustices systématiques suivraient les sujets dans les différents espaces de leur vie, ce qui ne serait pas le cas des injustices fortuites.

La **marginalisation herméneutique**, elle, fonctionnerait comme une forme d'impuissance produite par les forces du social (p. 153). Cette marginalisation consisterait en l'exclusion systématique des cercles où la connaissance est produite. Cette exclusion engendrerait pour les groupes sociaux concernés une difficulté à rendre compte de leur expérience en des termes intelligibles, affectant ainsi négativement la capacité de chacun et de chacune de leurs membres à se constituer véritablement en sujet de connaissance.

Fricker définit conséquemment l'**injustice herméneutique** comme : « the injustice of having some significant area of one's social experience obscured from collective understanding owing to hermeneutical marginalization. » (p. 158) Elle illustre sa défini-

tion par la difficulté de rendre compte d'une expérience de harcèlement sexuel avant que le concept même de harcèlement sexuel ne soit produit. Pour le concevoir, expose-t-elle, il aura fallu que des femmes féministes se rencontrent, partagent leur expérience et se rendent compte de leur caractère partagé pour lui donner un nom, la rendant ainsi intelligible à la fois pour elles-mêmes et pour autrui. Une des caractéristiques importantes de l'injustice herméneutique réside donc dans son caractère situé : « [...] the subject is rendered unable to make communicatively intelligible something which it is particularly in his or her interests to be able to render intelligible. » (p. 162)

Les injustices herméneutiques engendrent des conséquences graves dans la constitution potentielle de personnes et de groupes en tant que sujets de connaissance :

« When you find yourself in a situation in which you seem to be the only one to feel the dissonance between received understanding and your own intimated sense of a given experience, it tends to knock your faith in your own ability to make sense of the world, or at least the relevant region of the world. [...] The various ways in which loss of epistemic confidence might hinder one's epistemic career are, to reiterate, that it can cause literal loss of knowledge, that it may prevent one from gaining new knowledge, and more generally, that it is likely to stop one gaining certain important epistemic virtues, such as intellectual courage. » (p. 163)

Fricker rend ici particulièrement bien compte de la perte de confiance en ses capacités de connaissance de même que des conséquences de cette perte de confiance pour les sujets qui se heurtent aux injustices herméneutiques : trajectoires rompues, savoirs inaccessibles ou impossibles à forger, combativité réduite.

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE

Nous avons adopté une approche théorique inductive, itérative et critique pour faire évoluer notre travail, établir son orientation, élaborer nos questions de recherche et y répondre. Nous avons ensuite constitué chaque section du matériau en effectuant de vastes recensions d'écrits.

4.1. Principes généraux

Notre approche est **théorique** en ce sens que la question de question de recherche adoptée, « Comment conceptualiser ce que vivent les sujets trans ? », n'exige pas que nous recueillions nous-même des données empiriques sur des situations précises. Elle commande plutôt d'effectuer un vaste tour d'horizon afin de considérer un éventail de situations aussi complet que possible. L'enjeu n'est pas de produire de nouvelles données, mais de synthétiser celles existantes. Il s'agit, à terme, de comprendre l'émergence de sujets politiques trans et leurs conditions d'existence afin de conceptualiser aussi bien que possible ces mêmes conditions d'existence.

L'approche est également **inductive** dans la mesure où le projet s'est en grande partie construit à partir des informations recueillies. Ces informations ont engendré des questions et des réflexions qui ont permis de structurer le projet, de le compléter et de le remodeler jusqu'à satisfaction de l'auteur et de sa direction de recherche sur la base d'idéaux normatifs tels que la justice sociale et la rigueur intellectuelle. De même, le contenu exact de la proposition développée a été élaboré à partir d'une mise en rela-

tion intuitive du matériau et du cadre d'analyse. Le caractère inductif de la démarche ne se présente donc pas comme un refus de considérer le travail engagé pré-existant — nous avons au contraire eu l'opportunité de lire et de discuter beaucoup avant de poser les bases de ce projet —, mais comme une volonté de nous laisser toucher et guider par les informations que nous recevons comme des nouveautés. Notre position sur l'induction s'apparente en cela à celle de Silverman (2010 : 86) :

The beauty of qualitative research is that its rich data can offer the opportunity to change focus as the ongoing analysis suggests. But such changes of direction, like the original research proposal, do not come out of the blue but reflect the subtle interplay between theory, concepts and data.

L'approche adoptée s'est également révélée **itérative**. Nous avons en effet effectué des aller-retour constants entre le matériau en construction, l'établissement de l'orientation du travail de même que le développement des questions de recherche principale et secondaires.

Le déploiement d'une **sensibilité critique** a également présenté une importance méthodologique de taille dans la construction du projet. Nous avons effectivement pris soin d'examiner régulièrement notre ressenti face à notre travail, particulièrement dans les moments où nous étions tenté de passer outre quelque chose « d'ennuyeux » ou de disqualifier une information, un thème, un concept ou un corpus parce que « trop spécifique ». Il ne s'agissait pas que d'examiner nos pensées, puisque le désengagement peut également s'exprimer dans le mouvement ou la posture du corps, par exemple par le recul physique sur sa chaise à la lecture d'un passage « ennuyeux ». Nous avons procédé à cet examen parce que nous savons que les goûts sont en bout de ligne une affaire politique et que le jugement de ce qui est « trop spécifique » relève trop souvent du privilège de n'avoir pas à se préoccuper soi-même d'une forme d'injustice sociale. Ainsi, si nous lisions un ouvrage qui nous inspirait une relative indifférence alors que nous avions la sensation que c'était politiquement incongru,

nous nous demandions pourquoi : étions-nous dans une position trop privilégiée pour juger le sujet de notre lecture important ? Une fois que nous avons compris que nous avions tendance à accorder insuffisamment d'intérêt à la situations des groupes vis-à-vis desquels nous sommes nous-même en position dominante, nous avons fait un effort systématique et constant, à toutes les étapes du travail, pour identifier et corriger nos biais. Ce travail d'auto-observation critique nous a éventuellement permis d'en prévenir certaines formes d'expression. D'autres de nos angles morts nous ont certainement échappé et nous sommes sincèrement désolé des conséquences que cela pourrait avoir sur les personnes et les groupes concernés. Nous espérons à cet effet qu'un effet critique cumulatif s'installe dans le champ des études trans et dans la recherche en général. Notons enfin que la démarche ici décrite s'apparente à celle proposée par Berila (2016) lorsqu'elle lie des pratiques dites de *mindfulness*²² à l'enseignement universitaire d'enjeux de justice sociale.

4.2. Constitution du matériau

Chaque volet du matériau résulte d'une recension d'écrits et répond à l'une des trois sous-questions de recherche : « Comment des sujets trans ont-ils émergé ? », « Que vivent aujourd'hui ces sujets trans ? » et « Comment comprendre les attitudes à l'égard des sujets trans ? ». L'ensemble doit permettre de répondre à la question de recherche principale, soit « Comment conceptualiser ce que vivent les sujets trans ? »

Lors de la recension des écrits pour le **premier volet** du matériau, nous avons d'abord privilégié deux types d'ouvrages : les plus généraux à l'Amérique du nord anglo-

²² En français, le terme est généralement traduit par « pleine conscience ».

phone et, à l’opposé, les plus locaux que nous ayons pu trouver, principalement par le biais d’ouvrages dont nous connaissions déjà l’existence et de catalogues de bibliothèques. Nous avons ici privilégié les monographies par rapport aux articles puisque nous n’avons pas besoin des données les plus récentes ou les plus précises, mais plutôt de portraits d’ensemble. Nous avons privilégié les écrits d’auteur-e-s elleux-mêmes trans et avons considéré ceux d’auteur-e-s cis à titre complémentaire. Une fois le portrait d’ensemble établi, nous avons cherché à combler d’une façon plus ciblée les manques visibles. Dans un cas où nos recherches documentaires avaient échoué, nous avons demandé l’aide d’un collègue dont la spécialité couvrait précisément une absence dans l’historique produit. Nous n’avons pas cherché à produire un relevé de l’émergence des communautés trans universalisable à l’ensemble de la planète — ce serait ignorer que l’expérience de ce que l’on conçoit comme le genre n’a rien d’universel —, mais seulement un relevé pertinent dans le contexte où notre travail s’inscrit.

Afin de constituer le **second volet** du matériau, nous avons identifié autant de sphères de la vie en société et de situations sociales significatives que nous avons pu imaginer, considérant volontairement des situations éloignées de notre propre existence avec l’espoir de ne pas réduire ce que vivent les personnes trans à notre expérience transmasculine blanche, sans handicap important et issue d’une classe moyenne-aisée. Nous avons ensuite cherché les données présentées par une vaste gamme d’articles récupérés par le biais des bases de données de sociologie, de sexologie, d’études féministes et LGBT. Nous avons également inclus des rapports et des articles dont nous connaissions déjà l’existence et, dans un cas particulier, un rapport disponible en ligne découvert par le biais des nombreuses références qui y sont faites dans les articles universitaires. Dans un autre cas particulier, nous avons inclus un billet de blogue militant porté à notre attention par notre direction de recherche. En l’absence de données sur le Québec, nous nous sommes rabattu sur les données provenant d’un

contexte aussi proche que possible. Nous avons sciemment exclu certaines informations lorsqu'elles s'appliquaient à un contexte très différent de celui du Québec, par exemple tout ce qui concerne les assurances médicales aux États-Unis. Certaines vies trans demeureront inévitablement occultées puisque les recherches menées jusqu'à ce jour les ignorent toujours. Nous tenons à ce propos à préciser que la situation des personnes trans âgées ou ayant un handicap est particulièrement sous-documentée et que la vie hors des grands centres urbains ne l'est pas énormément plus. Aussi, les études détaillant l'expérience de personnes trans racisées que nous avons consultées ignorent largement celle des personnes trans arabes.

Nous avons constitué le **troisième volet** du matériau en cherchant la première occurrence définie de différents concepts dans des bases de données de sociologie, de sexologie, d'études féministes et LGBT. Nous avons exclu les actes de colloque puisqu'ils étaient le plus souvent irrécupérables. Lorsque des auteur-e-s faisaient référence à une source antérieure, nous avons tenté, au meilleur de nos capacités, de la retracer, ce qui nous a amené à consulter également des monographies et des billets de blogues. Nous avons ainsi procédé de fil en aiguille jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de remonter plus loin, soit par absence de références antérieures ou par indisponibilité des sources citées.

Nous avons d'abord dressé la liste de concepts à partir de ceux dont nous connaissons l'existence. Le travail de recherche nous en a régulièrement révélé d'autres, que nous avons inclus dans nos recherches. Nous avons également considéré des suggestions de collègues militant-e-s et universitaires trans.

Nous avons, dans tous les cas, ignoré les fréquences d'occurrence et de citation puisqu'elles ne sont garantes que de la popularité ou de la visibilité de certain-e-s auteur-e-s. L'objectif était plutôt de dresser un portrait diversifié et de remonter aussi loin

que possible. Nous n'aurons cependant jamais la certitude d'avoir remonté aux sources « premières » des concepts, ne serait-ce que parce qu'ils sont fréquemment élaborés en communauté et sont ensuite formalisés dans des écrits, universitaires ou non. Nous admettons également que d'autres bases de données auraient pu nous amener ailleurs. Nous avons à tout le moins confiance que le travail de recherche effectué constituera une avancée utile. Nous avons effectué l'ensemble de nos recherches en français et en anglais, ce qui nous a occasionnellement amené à consulter des sources en allemand. L'ensemble du travail effectué pour la recension de concepts se trouve synthétisé en annexe. Il s'agit d'un document de travail dans lequel nous avons consigné les détails pratiques de nos recherches.

CHAPITRE V

PRÉSENTATION DU MATÉRIAU

Le matériau comporte trois volets : « Un brin d’histoire trans », « Conditions d’existence » et « Outils conceptuels. »

Dans la première section, « Un brin d’histoire trans », il sera question de l’émergence et de la constitution de sujets trans. Nous tracerons occasionnellement des parallèles avec le développement de sujets gais, lesbiennes et *queer*.

La section suivante fera état des nombreux obstacles auxquels les personnes trans se heurtent au cours de leur existence. Nous traiterons donc des difficultés rencontrées dans la famille de naissance, en milieu scolaire, en milieu de travail, à l’université, dans l’accès aux soins de santé, dans la fondation d’une famille ainsi que dans l’obtention de documents d’identité conformes à l’identité de genre de la personne. Nous esquisserons également la situation des personnes trans vis-à-vis de l’itinérance et du travail du sexe, de la prison, de la santé mentale et du suicide. Nous ne prétendons pas, à l’issue du travail de documentation et de synthèse qui a mené à la rédaction de cette section, avoir réussi à dresser un portrait complet des obstacles auxquels se heurtent les personnes trans au cours de leur existence. Nous constatons par exemple que malgré nos efforts de documentation, la situation des personnes trans âgées ou vivant avec un handicap demeure intraitée. Nous devons également préciser que même à l’échelle de l’anglophonie, les savoirs trans demeurent incomplets ; il faudra encore certainement plusieurs décennies, un travail d’auto-critique rigoureux et des actions conséquentes afin de dépasser les biais actuels du champ. Nous espérons que la somme de travaux et de données ici exposés permette tout de même de saisir l’ampleur des défis auxquels font face les personnes et les groupes trans.

La section suivante nous amènera à considérer les termes employés depuis les années 1990 pour rendre compte des obstacles auxquels les personnes trans se heurtent dans leur vie. Il sera principalement question de leur introduction dans les écrits, de leur première définition et, parfois, de leur évolution.

5.1. Un brin d'histoire trans

Nous commencerons par synthétiser les grandes lignes de l'émergence des sujets trans aux États-Unis d'après Susan Stryker (2008) avant de passer à Montréal, principalement d'après une étude de Viviane Namaste (2005). Nous discuterons finalement du peu d'informations récupérées sur l'émergence des communautés transmasculines, toutes régions géographiques confondues.

5.1.1. L'émergence des communautés trans aux États-Unis

Susan Stryker (2008 : 32) nous apprend que, aux États-Unis, les premières lois interdisant le « cross-dressing »²³ ont été édictées vers le milieu du XIX^e siècle. Ce serait par ailleurs précisément à cette époque que la médecine et la biologie auraient commencé à s'intéresser plus sérieusement aux questions de genre, de corps sexué et d'orientation sexuelle (Stryker, 2008). L'expression latine « *anima muliebris virili*

²³« Travestissement » en serait la traduction la plus proche en français.

corpore inclusa²⁴ », aujourd'hui reprise fréquemment en d'autres langues et sous différentes variations pour référer à des situations trans, aurait aussi été introduite dans la seconde moitié du XIX^e siècle par l'Autrichien Karl Heinrich Ulrichs pour désigner ce que l'on comprend aujourd'hui comme de l'homosexualité masculine (Stryker, 2008 : 37). Richard von Kraft-Ebing, Magnus Hirschfeld, Eugen Seinach et Harry Benjamin constituaient des figures importantes de la médecine sexuelle et de la biologie d'alors (Stryker, 2008).

Dans *Transgender History*, le premier groupe dont Susan Stryker (2008 : 41) fait mention est le Cercle Hermaphroditos, fondé à New York en 1895 par Jennie June, qui aurait, au cours de sa vie, adopté les étiquettes identitaires « d'androgynie », « d'hermaphrodite » et de « fairy ». Il est aujourd'hui difficile de savoir s'il s'agissait d'une personne trans, d'une personne intersexuée ou d'une personne trans également intersexuée. L'occurrence suivante d'un groupe trans organisé aux États-Unis ne daterait que des années 1950, et le premier groupe trans durable, de 1961 (Stryker, 2008 : 54). Ils auraient regroupé des personnes transféminines de la côte ouest des États-Unis sous l'égide de Virginia Prince, qui était incidemment pharmacienne, chercheuse postdoctorale et proche du milieu médical universitaire trans (Stryker, 2008 : 46). Il faut également noter la contribution de Louise Lawrence, qui aurait entretenu une vaste correspondance internationale avec d'autres personnes trans sensiblement dans les mêmes décennies d'activité que Prince et enseigné sur des questions trans à l'Université de Californie à San Francisco (Stryker, 2008 : 44).

Les mouvements sociaux trans états-uniens auraient donc pris leur essor au sortir de la Seconde guerre mondiale (Stryker, 2008 : 31). Stryker note que du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, les personnes trans, surtout si elles étaient blanches et

²⁴ Stryker (2008 : 37) la traduit en anglais par « a female soul enclosed within a male body », ce que nous pourrions traduire, en français, par « un esprit de femme contenu dans un corps d'homme ».

de classe aisée, avaient tendance à vivre leur transitude en privé afin de préserver ce qu'elles avaient de privilège, le coût social de l'exposition du statut trans étant considérable (Stryker, 2008 : 59). On peut noter que même Prince, qui a pourtant mis sur pied le — clandestin — Hose and Heels Club dès 1961, a vécu sa féminité dans l'ombre jusqu'en 1968, après avoir fait face à d'importantes difficultés légales (Stryker, 2008 : 46 ; 55). Il semble par ailleurs que Prince ait exercé un contrôle strict des membres de la Foundation for Personality Expression, précédemment appelé Hose and Heels Club :

« Prince personally controlled membership in these groups well into the 1970s, and she limited members to married heterosexual men, excluding gays, male-to-female transsexuals [les personnes transféminines qui désiraient modifier leur corps par le biais de chirurgies], and biologically female individuals. » (Stryker, 2008 : 55)

L'activisme et la vie communautaire trans de la suite du XX^e siècle auraient constitué une vive confrontation avec la tentative de préserver quelque privilège blanc ou de classe que ce soit (Stryker, 2008 : 59). Par ailleurs, cet activisme et cette vie communautaire trans se seraient développés, pendant les années 1960, de pair avec l'activisme et la vie communautaire gaie et lesbienne (Stryker, 2008). Les années 1960 ont par ailleurs été marquées par l'éclosion de plusieurs protestations publiques et émeutes à la suite d'une série d'événements injustes, que ce soient des refus de service discriminatoires ou des arrestations arbitraires de la part des forces policières.

Ainsi, au-delà de la désormais célèbre émeute de Stonewall, survenue en 1969, bien d'autres émeutes rassemblant des personnes trans et *queer* pauvres et racisées sont survenues dès la fin des années 1950. En mai 1959, des personnes trans et *queer* dont beaucoup étaient pauvres, Noires, Latines ou faisaient du travail du sexe se seraient révoltées suite à une énième arrestation arbitraire nocturne au restaurant Cooper's Donuts à Los Angeles (Stryker, 2008 : 60). L'émeute aurait commencé par l'utilisation de beignes en guise de projectiles contre les policiers (Stryker, 2008 : 61).

Quelques années plus tard, à Philadelphie, la clientèle du restaurant Dewey's, comptant nombre de gais, de lesbiennes, de *drag queens* et de travailleuses du sexe aurait également contesté un refus de service discriminatoire :

« [...] Dewey's started refusing to serve young customers who wore what one gay newspaper of the day euphemistically described as "nonconformist clothing", claiming that "gay kids" were driving away other business. » (Stryker, 2008 : 62)

La clientèle du restaurant aurait contesté le traitement discriminatoire par le biais de manifestations et d'autres actes de désobéissance civile (Stryker, 2008 : 62). L'année suivante, au mois d'août, la direction de la Compton's Cafeteria de San Francisco aurait appelé la police pour chasser les personnes transféminines pauvres qui y passaient beaucoup de temps tout en y dépensant peu d'argent (Stryker, 2008 : 64). L'une des clientes saisie physiquement par un policier aurait alors répliqué en lui jetant son café à la figure, ce qui aurait signé le début de l'émeute (Stryker, 2008 : 64). Celle plus connue de Stonewall n'aurait eu lieu que trois ans plus tard, suite à une arbitraire arrestation de masse (Stryker, 2008, 82).

Les années 1970 auraient ensuite constitué un important moment de rupture dans l'activisme LGT : les gais et les lesbiennes se seraient désolidarisé-e-s des personnes trans les plus marginalisées (Stryker, 2008). Les gais et les lesbiennes auraient commencé à s'organiser sur les campus universitaires, fondant leurs propres organisations et quittant celles que des personnes trans racisées avaient jusque-là travaillé à mettre sur pied (Stryker, 2008). Sylvia Rivera et Marsha P. Johnson, qui avaient participé activement à l'émeute de Stonewall, ont alors mis sur pied l'organisation Street Transvestite Action Revolutionaries (STAR), pour prendre soin des jeunes Noir-e-s, Latinas et Latinos qui se trouvaient à la rue. Elles ont tenu, à partir de 1970 et pendant deux ou trois ans, une maison où elles les hébergeaient et prenaient soin d'elleux :

« Their [Rivera's and Johnson's] goal was to educate and protect the younger people who were coming into the kind of life they themselves led — they even envisioned

establishing a school for kids who'd never learned to read and write because their formal education was interrupted because of discrimination and bullying. » (Stryker, 2008 : 86-87)

Les années 1970 auraient également vu éclore les communautés transmasculines aux États-Unis (Stryker, 2008). Ces communautés auraient mis significativement plus de temps à se regrouper et à s'organiser que celles regroupant les personnes transféminines :

« A community of transmen would become increasingly organized, active, and visible by the 1970s; transgender men before Erickson²⁵, however, tended to disappear into the woodwork of mainstream society and tended not to participate in groups and organizations. » (2008 : 78)

Toujours d'après Stryker, l'émergence de sujets transmasculins aurait coïncidé de près avec la contestation de l'incarnation présumée d'une norme hétérosexuelle et patriarcale par les couples de lesbiennes butch/femme durant les années 1970 :

« [...] this shift away from "roles" and toward androgyny in lesbian and feminist culture was the foreclosure of social space that tolerated female-bodied masculine-identified people (some of whom might now be characterized as transgender), along with the women who loved them, who had previously a place in women's and lesbian communities. The erosion of that space directly influenced the formation of FTM (female-to-male) transgender communities by the middle years of the 1970s. » (2008 : 100)

La contestation de normes de masculinité survenue au cours des années 1960 et 1970 dans le contexte des pratiques culturelles d'un mouvement social plus large (anti-guerres, entre autres) aurait également favorisé l'émancipation des personnes transféminines (Stryker, 2008, 95). L'activité militante trans aurait été très forte durant

²⁵ Reed Erickson était un homme trans millionnaire né en 1917 et décédé en 1992 qui a utilisé la fortune héritée de sa famille bourgeoise pour financer des organisations trans de même que certains des travaux de Harry Benjamin (Stryker, 2008).

cette décennie. Un article paru en 1971 dans la *Trans Liberation Newsletter*, cité par Stryker, posait les exigences suivantes :

« WE DEMAND

1. Abolition of all cross-dressing laws and restrictions of adornment.
2. An end to exploitation and discrimination within the gay world.
3. An end to exploitation practices of doctors and physicians in the fields of transvestism and transsexualism.
4. Free hormone treatment and surgery upon demand.
5. Transsexual assistance centers should be created in all cities with population of one million inhabitants, under the direction of postoperative transsexuals.
6. Full rights on all levels of society and full voice in the struggles for liberation of all oppressed peoples.
7. Immediate release of all persons in mental hospitals or prison for transvestism or transsexualism. » (dans Stryker, 2008 : 97)

En contraste, avec l'effervescence des années 1970, la décennie de 1980 aurait constitué un moment de repli, les communautés trans subissant un *backlash* important et étant occupées sur d'autres fronts, notamment celui du soin aux personnes atteintes du VIH/sida (Stryker, 2008 : 113). Au-delà des communautés homosexuelles masculines auxquelles on pense souvent lorsque l'on se remémore les premiers temps de la vie avec le VIH, les communautés trans les plus marginalisées ont en effet été durement atteintes par la maladie :

« Transgender populations that relied on sex work for survival, that shared needles for injecting hormones, or that participated in the gay male sexual subcultures where the epidemic first gained widespread attention in the United States were especially hard-hit. » (Stryker, 2008 : 113)

L'impact subi par les communautés trans aurait été d'autant plus important que leur accès aux soins de santé était et demeure restreint et soumis à bien des difficultés (Stryker, 2008 : 113), comme nous le verrons plus en profondeur dans la prochaine section de ce chapitre.

Toujours durant les années 1980, une orientation sexuelle gaie ou lesbienne chez une personnes trans, donc un homme trans attiré par les hommes ou une femme trans attirée par les femmes, par exemple, était une contre-indication à l'obtention du diagnostic médical plaqué sur l'identité trans, laquelle donnait accès aux traitements hormonaux supervisés et aux diverses chirurgies que peuvent désirer obtenir les personnes trans (Stryker, 2008). Lou Sullivan, un homme trans gai, en aurait fait l'expérience et se serait heurté à de nombreux refus de service avant de rencontrer des spécialistes qui auraient accepté de lui prescrire de la testostérone et d'accéder à son souhait de modifier son corps par le biais d'une chirurgie (Stryker, 2008 : 118). Sullivan aurait contracté le VIH en 1980 et serait décédé du sida en 1991 (Stryker, 2008 : 120). Entre sa prise de conscience de son statut séropositif et sa mort, il aurait milité activement pour la reconnaissance des personnes trans homosexuelles par les institutions médicales (Stryker, 2008 : 120). On lui attribue par ailleurs la poignante déclaration suivante : « You told me I couldn't live as a gay man, but now I am going to die like one. » (Stryker, 2008 : 120)

L'éclosion du nombre de cas de VIH/sida et la virulence de la maladie aurait eu des conséquences importantes sur l'activisme LGBT (Stryker, 2008). La division du mouvement survenue dans les années 1970 se serait alors partiellement résorbée dans l'émergence du *queer*, dont ACT-UP et Queer Nation sont des figures désormais bien connues (Stryker, 2008). Les perspectives d'alliance surgies de ce moment de grande crise se seraient toutefois évanouies vers le milieu des années 1990, les personnes et groupes LGB ayant alors gagné en acceptabilité sociale, ce qui n'était pas le cas des personnes trans, toujours particulièrement marginalisées (Stryker, 2008 : 136-137). Stryker estime que ce qui aurait pu devenir un vaste mouvement *queer* serait alors devenu le mouvement LGBT que l'on connaît aujourd'hui avec ses fractures, ses appropriations et ses promesses non tenues aussi bien que ses espaces de solidarité (2008 : 137).

5.1.2. L'émergence d'une communauté trans à Montréal

Au Québec, Viviane Namaste rapporte qu'il y aurait eu des femmes transsexuelles dès les années 1930, même si les femmes transsexuelles et les travestis sont devenus plus visibles à partir des années 1940 et 1950 (2005 : 3).

5.1.2.1. Travail

Jusqu'à la fin de la période étudiée par Namaste, soit 1985, ces femmes et les travestis auraient principalement travaillé dans les cabarets, dans les bars et comme travailleuses du sexe. Les cabarets de Montréal auraient connu leur apogée dans la période d'après-guerre et dans les années 1950 (Namaste, 2005 : 48). L'historienne remarque à cet effet un changement de culture dans le passage des années 1940 aux années 1950 :

Si, dans les années 1940, les performances des travestis cherchaient à provoquer les rires [...], on remarque tout le contraire dans les années 1950 : les spectacles de travestis mettaient en scène des artistes sérieux — des chanteuses, des danseuses, des gens du spectacle. Quatre étaient en vedette : Lana St-Cyr, Lili St-Clair, Bella Belle et Guilda. (Namaste, 2005 : 12)

Ces artistes connaissaient un succès important. Leurs conditions de travail n'étaient pas pour autant aisées : elles travaillaient de longues heures, plusieurs nuits par se-

maine²⁶. Elles sont donc nombreuses à avoir consommé diverses drogues comme du *speed* pour rester éveillées au travail (Namaste, 2005).

Les cabarets auraient connu leur déclin dans les années 1960. Namaste en identifie les causes suivantes : « La politique municipale vis-à-vis de la corruption dans les cabarets, l'arrivée de la télévision et des discothèques et le succès phénoménal d'Expo 67 [...] » (2005 : 49) Ces changements légaux et culturels auraient rendu les cabarets désuets. Nombre de femmes transsexuelles se seraient alors tournées vers le travail du sexe pour assurer leur subsistance et ce, dans des conditions plus difficiles qu'auparavant (Namaste, 2005 : 62). Malgré tout, quelques bars auraient survécu au déclin de l'industrie : le Saguenay, le PJ's, La Grande et le Café Cléopâtre (Namaste, 2005 : 49).

La récession des années 1980 aurait ensuite engendré de nouveaux changements dans les conditions de travail des femmes transsexuelles. Montréal aurait alors appliqué une série de mesures pour tenter d'éliminer le travail du sexe de la ville, privant ainsi nombre de femmes transsexuelles de leur travail ou les obligeant à travailler dans des conditions plus difficiles encore (Namaste, 2005 : 67).

Namaste (2000) remarque qu'il est extrêmement difficile pour les personnes trans tant féminines que masculines d'obtenir un emploi salarié sans avoir obtenu au préalable le changement leur mention de sexe du Directeur de l'État civil du Québec, à moins

²⁶ Le contexte de répression sociale et policière autour de la transféminité et de l'homosexualité, souvent assimilées à cette époque, était en outre particulièrement vif. Higgins relate à cet effet une descente policière survenue en 1950 au Lion d'Or, apparemment motivée par une absence de permis d'alcool. Trente-sept personnes y auraient été arrêtées pour « travestissement ». (Higgins, 1999 : 46) À la fois signe de l'assimilation de la transféminité à l'homosexualité et de la répression qu'elles suscitaient, on trouvait fréquemment des commentaires sur des « homosexuels habillés en femmes » dans les journaux jaunes montréalais des années 1950, comme celui-ci publié par *Ici Montréal* en 1953 : « Une propriétaire de la rue Mentana près de la rue Cherrier tente tous les moyens pour chasser de sa maison deux homosexuels qui y vivent le plus souvent habillés en femmes. » (*Ici Montréal*, 7 mars 1953, cité par Higgins, 1999 : 49)

de bénéficier d'une très grande sécurité d'emploi et de pouvoir effectuer sa transition dans son milieu de travail. Ainsi, nombre de personnes transféminines se trouvent contraintes à faire du travail du sexe pour survivre, les personnes transmasculines qui se heurtent au même type d'obstacle se tournant plutôt vers le vol professionnel pour assurer leur subsistance (Namaste, 2000).

5.1.2.2. Répression policière

L'efféminement étant été associé à l'homosexualité²⁷ et l'homosexualité ayant été considérée comme un crime²⁸ jusqu'en 1969 au Canada, il était dangereux pour des personnes risquant d'être lues comme des hommes de porter en plein jour des vêtements dits féminins (Namaste, 2005 : 99 ; Higgins, 1999). Il était donc particulièrement important, pour les femmes trans et les personnes travesties, d'invisibiliser leur statut trans lorsqu'elles sortaient, soit en s'abstenant d'exprimer leur féminité ou en prenant d'infinies précautions pour éviter toute remise en question de celle-ci (Namaste, 2005 : 99).

Toujours dans les années 1960, des femmes trans et des personnes travesties ont été incarcérées suite à des arrestations pour homosexualité (Namaste, 2005 : 104). Elles ont parfois été jugées avec mépris en plus d'avoir à purger leur peine dans la maltraitance, comme le partage une personne travestie rencontrée par Namaste (2005 : 105) :

²⁷ D'après Namaste, l'homosexualité et la transféminité auraient été distinguées l'une de l'autre progressivement à partir des années 1960 pour s'affirmer à la fin des années 1970 (2005 : 56-57). On sait toutefois que l'association entre homosexualité masculine et efféminement demeure encore aujourd'hui (Bastien Charlebois, 2011).

²⁸ Higgins précise à cet effet que « L'Église et la police rejoignaient la médecine et la psychiatrie dans leur condamnation de l'homosexualité comme étant un péché, un crime ou une maladie. » (1999 : 43)

« [...] quand j'arrivais en prison, on m'a mis dans le trou, qu'on appelle là. Et là, on m'a coupé les cheveux ben court, je restais presque un mois dans le trou, dans la cellule isolée, puis après ça, on m'a monté en haut. » Si la décriminalisation de l'homosexualité a procuré un certain soulagement aux femmes trans et aux personnes transgenres, le harcèlement policier s'est toutefois poursuivi bien au-delà de cette date, de même que la violence en général²⁹ (Namaste, 2005 : 103).

5.1.2.3. Vie communautaire et accès aux soins de santé

Le boulevard Saint-Laurent aurait été un lieu extrêmement important pour les femmes transsexuelles montréalaises, puisqu'elles y travaillaient et s'y rencontraient dans leurs temps libres (Namaste, 2005 : 54). Elles y ont rapidement formé une véritable communauté où elles s'entraidaient et partageaient les informations qu'elles avaient, par exemple sur les possibilités d'effectuer une transition médicale (Namaste, 2005). Le système de santé et de services sociaux ne leur offrant *a priori* aucun soutien et ce, dans un contexte social particulièrement hostile, elles se sont en effet organisées elles-mêmes :

Qu'il s'agisse de l'information sur le transsexualisme et sur les professionnels de la santé oeuvrant dans ce domaine, du rôle des cliniques d'identité sexuelle, de la manière d'obtenir des hormones, de l'accès à la chirurgie de changement de sexe jusqu'à l'application de silicone, en passant par la consommation de drogues dans leur vie quotidienne, les transsexuelles se sont organisées et entraïdées afin de combler leurs besoins. (Namaste, 2005 : 98)

²⁹ Il y a certainement eu des assassinats non médiatisés, mais on connaît celui de Loulou d'Amour, en 1973, par un client (Namaste, 2005 : 105).

Si l'accès aux hormones et, plus encore, aux chirurgies, était particulièrement difficile avant les années 1960, le marché noir se serait développé durant cette décennie (Namaste, 2005 : 40, 78). Les chirurgies de modification des organes génitaux auraient également gagné en accessibilité vers la même époque :

Même si l'on pouvait entreprendre des démarches en vue d'un changement de sexe dans les années 1930, 1940 et 1950, cette pratique n'est devenue courante en Amérique du Nord que vers la fin des années 1960. Auparavant, il était difficile d'avoir accès aux hormones et à la chirurgie, à quelques exceptions près. (Namaste, 2005 : 71)

Contrairement à ce qu'il est facile de croire, l'institutionnalisation des soins donnés aux personnes trans aurait nuit aux personnes trans plutôt que de faciliter leur démarche :

Lorsque le transsexualisme n'était pas encore connu, les transsexuels réussissaient à obtenir des services gratuits. La mise en place de protocoles concernant le transsexualisme a eu paradoxalement comme conséquence le retrait au Québec de la gratuité des services offerts aux transsexuelles, voire de la sécurité sociale couvrant ces services. (Namaste, 2005 : 88)

Outre les embûches administratives et financières auxquelles elles ont fait face, les femmes transsexuelles auraient eu la vie très difficile dans le système de santé : elles y auraient été à la fois objectifiées, maltraitées et discriminées (Namaste, 2005). L'une des participantes de l'étude de Namaste relate les épisodes humiliants d'objectification médicale en ces termes :

Nous sommes passées par toutes sortes de situations très embarrassantes... Nous nous tenions debout dans une chambre quelque part, ils y faisaient entrer beaucoup de gens et ils nous demandaient d'enlever notre robe de chambre. Nous étions là, debout, avec nos seins faits d'hormones, tu vois. Ce genre de chose, tu vois. Puis il nous demandaient de nous rhabiller. Après nous avoir dévisagées. Nous sommes passées par beaucoup de choses, beaucoup de choses, dans ce temps-là... J'ai connu des psychiatres qui m'ont demandé de retirer mes vêtements. (rires) (Namaste, 2005 : 81)

La maltraitance subie par les femmes transsexuelles aux mains des professionnels de la santé durant cette époque a souvent pris la forme du harcèlement sexuel (Namaste, 2005 : 82). Les femmes l'enduraient afin de recevoir les traitements désirés, notamment les chirurgies (Namaste, 2005). Celles d'entre elles qui pratiquaient le travail du sexe se trouvaient dans une situation de vulnérabilité encore plus grande, puisque le simple fait de pratiquer ce travail pouvait occasionner des refus de traitement de la part de professionnels de la santé dans les années 1970, particulièrement en ce qui a trait aux chirurgies (Namaste, 2005 : 88). À cette époque, l'ensemble des femmes trans se trouvait en outre dans une situation intenable puisqu'on leur demandait de se faire invisibles dans les lieux où on les traitait : « Paradoxalement, les transsexuelles pouvaient obtenir les services de santé désiré, mais à condition qu'elles ne fréquentent pas les établissements de santé. » (Namaste, 2005 : 84) Certains médecins auraient apparemment craint les répercussions légales de leur pratique notamment en vertu de la loi Mayhem³⁰ (Namaste, 2005).

L'autonomie, l'avant-gardisme et la ténacité des femmes trans aurait toutefois été éclipsé des discours des professionnels de la santé sur l'émergence du champ de pratique que constituent désormais les soins aux personnes trans. Namaste constate à cet effet qu'aucun crédit n'aurait été donné aux pionnières :

[...] les transsexuelles ont fait tout un travail d'éducation dans le réseau de la santé afin de se faire reconnaître à ce titre et d'obtenir des services. Cet élément historique est absent lorsqu'on lit des articles écrits par des psychiatres qui mentionnent uniquement le fait qu'on s'intéressait au phénomène du transsexualisme à l'époque. [...] les soit-disant experts connaissaient peut de choses sur la transsexualité [...] (2005 : 80)

³⁰ Namaste écrit que « La loi Mayhem (*Mayhem Laws*) interdisait les interventions qui auraient eu pour résultat de mutiler les hommes et ainsi, de les empêcher de lutter pour leur pays. Historiquement, la loi interdisait donc la castration pour cette raison. » (2005 : 114)

5.1.2.4. Accès au changement de prénom et de mention de sexe

Le changement officiel de prénom et de mention de sexe est lui aussi devenu plus difficile avec le temps, alors que la transidentité gagnait en visibilité dans un contexte hostile :

La loi dans ce domaine, adoptée en 1965, disait qu'on pouvait changer son nom lorsqu'on avait un motif sérieux de le faire. Puisque la transsexualité n'était pas reconnue dans les années 1960 et même au début des années 1970, certaines transsexuelles ont réussi à changer leurs papiers d'identité en invoquant un motif sérieux. Par contre, à un certain moment, les fonctionnaires responsables du dossier n'ont plus considéré le transsexualisme comme un motif sérieux. (Namaste, 2005 : 109-110)

La modification structurelle des organes génitaux est devenue un pré-requis au changement officiel de mention de sexe au Québec en 1977 (Namaste, 2005 : 112), condition qui n'a été retirée que dans les années 2010³¹ au terme d'un important travail militant. Enriquez (2013 : 187) rapporte à cet effet l'utilisation de quatre stratégies militantes pour faire face au pouvoir médico-légal qui restreignait alors le changement de prénom et de mention de sexe aux personnes trans majeures, ayant la citoyenneté canadienne et ayant subi une modification structurelle des organes génitaux³² :

[...] la remise en cause du pouvoir des professionnels de la santé, les efforts pour influencer les pratiques de ceux-ci, la production de service de santé alternatifs et de guides d'information, et la pression politique en direction du gouvernement et de ses institutions.

³¹ La législation à cet effet a été adoptée en décembre 2013 (Publications Québec, 2016 : section IV, article 71) et est appliquée octobre 2015.

³² Il s'agissait le plus souvent d'une chirurgie stérilisante. Enriquez (2013) rapporte que le Directeur de l'État civil exigeait alors le plus souvent une hystérectomie pour les hommes trans et une vaginoplastie pour les femmes trans.

Le sociologue indique que la revendication du changement de mention de sexe sans chirurgie a commencé à s'exprimer dans les années 1990 et n'a pas immédiatement fait l'unanimité dans les communautés trans (Enriquez, 2013). La manifestation tenue le 17 juin 2010 devant les bureaux du Directeur de l'État civil du Québec à Montréal aurait à ce propos été un événement de contestation de la stérilisation forcée particulièrement marquant (Enriquez, 2013).

Bien que la publication de l'article d'Enriquez soit récente, la situation a déjà changé depuis. Une loi provinciale permettant aux personnes trans majeures et ayant la citoyenneté canadienne de changer leur mention de sexe sans subir de modifications corporelles a en effet été votée en décembre 2013 et est entrée en vigueur en octobre 2015. Si la situation légale des personnes trans mineures a également connu de récentes améliorations, la situation des personnes trans n'ayant pas la citoyenneté canadienne demeure toutefois ignorée. La marche trans tenue à Montréal en août 2016 mettait par ailleurs en relief la situation précaire des personnes trans migrantes. Nous tenons ces informations de notre propre engagement militant ; il ne semble qu'aucune source universitaire ne les ait encore enregistrées³³.

5.1.2.5. Tensions dans les mouvements LGBT

Les tensions relevées par Stryker (2008) dans les mouvements LGBT dans les années 1990 aux États-Unis s'apparentent grandement à celles relevées par Namaste (2000 : 11-12) à Montréal et à Toronto à la même époque.

³³ Les intéressé-e-s pourront également se référer à la section IV de la plus récente édition du *Code civil du Québec* (Publications Québec, 2016) pour constater les changements législatifs survenus.

À Montréal, en 1992, les drag queens auraient par exemple été exclues d'une marche de la fierté gaie et lesbienne sous prétexte de leur insuffisante respectabilité sociale :

« [...] the organizers of the 1992 Lesbian and Gay Pride Parade attempted to ban drag queens from participating. They believed that drag queens and people in leather exceeded "respectable" community standards. When challenged on their anti-drag attitudes, organizers pointed to the presence of L'Entrepeau (a drag queen bar) in the parade as evidence of their inclusive politics. The relegation of drag queens to the stage is a supplementary move that excludes transgendered people even as it includes us. Appropriate objects to look at, we are not subjects alongside whom one marches. »

La situation ne se serait pas améliorée dans la reprise de la marche de la Fierté par l'organisation Divers/cité (Namaste, 2000 : 12).

D'une façon semblable, à Toronto, le festival du film annuel Inside Out Lesbian and Gay Film and Video tenu en 1993 aurait tenté de capitaliser sur la corporéité de personnes trans (Namaste, 2000 : 12) et intersexuées. Les États-Unis n'ont donc pas l'exclusivité des tensions internes aux mouvements LGBT ; ces tensions s'observent aussi (entre autres) au nord de la frontière de même que dans l'Ouest de l'Europe (Espineira et Bourcier, 2016).

5.1.3. Du peu d'informations sur les communautés transmasculines

Nous avons cherché en vain plus d'informations sur l'émergence des communautés transmasculines, toutes régions géographiques confondues. Si nombres d'universitaires transmasculins écrivent en incluant de nombreuses références à leur propre vie, anecdotes à l'appui, la dimension communautaire demeure généralement absente de telles productions. Il arrive que des auteurs comme Califa (2003) ou Feinberg (1996)

se penchent sur l'histoire de personnes anonymes ou célèbres aujourd'hui décédées et qui ont contesté d'une façon ou d'une autre l'assignation « fille » reçue à la naissance, notamment, mais il s'agit encore de l'histoire d'individus isolés.

Nous avons observé un certain chevauchement dans les écrits sur les communautés lesbiennes et sur les masculinités trans. Feinberg (1996), par exemple, dans *Transgender Warriors*, faisait référence à l'exemple posé par une *butch* âgée qui avait refusé de céder devant la peur et avait invité ses camarades à affronter vaillamment un groupe d'hommes hostiles. On sait également que si certaines communautés lesbiennes s'empressent de rejeter des hommes trans au passé lesbien perçus comme « traîtres » à partir du moment de leur transition, d'autres continuent de les y accueillir³⁴. Comme l'a déjà argumenté Halbertsam (1998), la ligne de partage entre les communautés lesbiennes et les communautés transmasculines présente donc une certaine porosité.

Pour Halberstam (1998), la masculinité des personnes assignées filles à la naissance serait systématique dévaluée, méprisée, considérée pathologique ou comme l'expression d'une ambition inadéquate. Il considère également qu'elle recevrait moins d'attention que la féminité de personnes assignées garçons à la naissance. Il ne propose toutefois pas de réflexion sur les risques engendrés par la visibilité au sein de sociétés fondamentalement hostiles aux personnes trans, aux femmes et à la féminité.

Nous constatons donc que l'histoire des communautés transmasculines en tant que telle échappe à la mémoire collective, les écrits d'auteurs transmasculins portant plus souvent sur de la théorie *trans/queer*, sur des pratiques de résistance et de subversion qu'au développement de communautés et à leurs conditions d'existence.

³⁴ ... tout en excluant parfois les femmes trans lesbiennes (Serano, 2013).

5.2. Conditions d'existence

Nous examinerons ici les obstacles qui se présentent dans la vie des personnes trans. Plutôt que de chercher à couvrir des dénominateurs communs dans l'expérience des personnes trans, nous avons cherché à rendre compte d'une diversité de situations. Ainsi, bien que ce ne soient par exemple pas toutes les personnes trans qui subissent une expérience d'itinérance ou d'incarcération au cours de leur vie, il importe de mettre ce type d'expérience en relief puisque les données disponibles indiquent des régularités systémiques claires dans la distribution de ce que le sens commun attribuerait plus aisément à la malchance. Nous procéderons en fonction du déroulement plausible des événements au cours d'une vie : nous commencerons donc par aborder la situation familiale des jeunes trans, le milieu scolaire, le milieu universitaire, la situation économique et d'emploi, l'accès aux soins de santé et la situation parentale des personnes trans avant d'enchaîner avec la question des documents d'identité, de l'itinérance et du travail du sexe, des interactions avec la police et de l'incarcération, puis de la santé mentale et du suicide.

5.2.1 Situation familiale des jeunes trans

Les jeunes trans constituent une population particulièrement vulnérable. Leur situation précaire tient vraisemblablement à leur statut légal de mineur-e-s de même qu'à leur peu d'autonomie et de ressources propres ; elles sont en effet soumises et soumis

à la fois à l'autorité parentale et aux autorités scolaires, dont illes dépendent largement, quoique de façon différente³⁵.

Si la plupart des personnes cisgenres et hétérosexuelles n'ont pas à se soucier de l'acceptation de leur genre et de leur choix de partenaires par leur famille, il n'en va pas de même pour les personnes trans ou LGBTQ³⁶, pour qui la maison familiale n'est pas nécessairement un lieu sûr et qui sont nombreuses à subir le rejet de leur parenté. Si les données portant précisément sur les jeunes trans sont bien rares, celles disponibles sur les personnes trans adultes sur leur situation passée ou actuelle sont toutefois éclairantes. On sait donc de l'étude de Grant *et al.* (2011), qui a porté sur des personnes trans états-uniennes âgées de 18 à 89 ans, que 40 % d'entre elles ont subi du rejet de la part de membres de leur famille, signifiant que « [...] their parents or other family members "chose not to speak or spend time with [them]" due to their gender identity/expression. » (Grant *et al.*, 2011 : 93-94) Pour des personnes trans mineures, et donc sans ressources financières significatives propres, ce rejet peut engendrer des situations de grande vulnérabilité. Les personnes trans multiraciales, autochtones, Latines et féminines seraient plus susceptibles de subir ce rejet que les personnes Noires, blanches, masculines ou non-binaires (Grant *et al.*, 2011 : 93-94). En contraste, les personnes trans Noires, Asiatiques ou n'ayant pas de diplôme d'études secondaires seraient les plus susceptibles de rapporter une plus grande résilience de la part de leur famille vis-à-vis de leur statut trans (Grant *et al.*, 2011 : 93-94). En Onta-

³⁵ Ce constat nous est apparu avec plus de netteté suite à la lecture de Delphy (2013 : 103), qui offre des éléments de réflexion particulièrement éclairants à propos de la situation de grande vulnérabilité des enfants en général :

On ne se demande pas pourquoi les enfants sont dans la dépendance d'adultes [...] ; pourquoi ils sont si fragiles, si exposés à la violence. On attribue la cause des abus de pouvoir des parents au caractère des dits parents [...]

On oublie ou on feint d'oublier qu'il ne peut y avoir abus de pouvoir que dans la mesure où il y a préalablement pouvoir. Et que changer de protecteur ne change rien à la situation de non-pouvoir qui est à l'origine du besoin de protection.

On oublie ou on feint d'oublier que le pouvoir des parents sur les enfants n'est pas naturel, que *rien* n'est naturel dans une société humaine.

³⁶ Lesbiennes, gaies, bisexuelles et *queer*.

rio, via le projet Trans PULSE, Rotondi *et al.* indiquent que 72,3 % des personnes transféminines (Rotondi *et al.*, 2011b : 122) et 65,7 % des personnes transmasculines ontariennes (Rotondi *et al.*, 2011a : 142) auraient subi de la violence physique et des agressions sexuelles avant l'âge de 16 ans.

D'après Grant *et al.* (2011 : 101), les personnes qui vivent du rejet de leur famille sont significativement plus exposées que les autres à d'autres difficultés importantes : un salaire moindre, un taux d'itinérance près de trois fois plus élevé, un taux d'incarcération près de deux fois plus élevé, un taux de participation à des activités économiques criminalisées près de deux fois plus élevé, un taux de tentatives de suicides considérablement plus élevé (51 % contre 32 %) et un taux d'usage du tabac et d'alcool plus élevés.

Comme le suggèrent déjà les données présentées précédemment, l'interaction de l'âgisme, du cissexisme et du racisme mettrait les jeunes trans de couleur dans une position particulièrement vulnérable. Dans une étude phénoménologique de la résilience des jeunes trans de couleur aux États-Unis, Singh (2013) rapporte que la combinaison du « transprejudice », de « l'adultisme³⁷ » et du racisme amènerait les jeunes trans à douter d'eux. Une femme trans africaine-américaine de 19 ans rencontrée par Singh (2013 : 697) déclarait, à propos de l'attitude condescendante des adultes : « It's like adults — they get in the way. It's like they just can't accept that you know anything about anything... especially trans-ness. »

³⁷ L'adultisme, entendu comme « the system where adults hold privilege and power in youth's lives » (Singh, 2013 : 697), peut assurément être considéré comme une forme d'âgisme.

5.2.2. Milieu scolaire

Nous savons notamment de quatre rapports nord-américains (Kosciw *et al.*, 2012 ; Harris Interactive, 2012 ; Taylor et Peter, 2011 ; Chamberland *et al.*, 2011) que la situation des jeunes trans est particulièrement précaire en milieu scolaire. Nous présenterons d'abord la violence commise par les pairs au primaire, puis au secondaire, avant de présenter celle perpétrée par le personnel enseignant au primaire, puis au secondaire.

Au primaire, le rapport commandé par GLSEN³⁸ (Harris Interactive, 2012 : XVIII) sur le climat dans les écoles des États-Unis révèle à ce propos que 8 % des élèves interrogé-e-s rapportent ne pas se conformer aux normes traditionnelles de genres. Ces élèves sont proportionnellement plus nombreux et nombreuses que ceux qui disent se conformer aux normes traditionnelles de genre à rapporter : subir des insultes, des moqueries et de l'intimidation au moins parfois à l'école (56 % contre 23 %) ; être le sujet de rumeurs ou de mensonges les concernant, propagées par d'autres élèves (43 % contre 20 %) ; subir de la cyberintimidation (7 % contre 2 %) (p. XVIII). Ces mauvais traitements ne sont pas sans impact sur leur sentiment de sécurité à l'école et leur goût pour celle-ci : les élèves dont le genre ne se conforme pas aux normes traditionnelles sont près de 20 % moins nombreux et nombreuses que les autres à rapporter se sentir très en sécurité à l'école (42 % contre 61 %) et 20 % plus nombreux et nombreuses à affirmer ne pas avoir envie d'aller à l'école, parfois, en raison de l'insécurité ressentie (35 % contre 15 %) (p. XVIII).

Le rapport produit par Harris Interactive révèle en outre un contrôle serré et constant de l'expression de la féminité chez les élèves considérés comme des garçons à

³⁸ Gay, Lesbian & Straight Education Network.

l'école. Le contrôle de la masculinité affichée par des élèves lu-e-s comme des filles croîtrait quant à lui au fur et à mesure que les élèves concerné-e-s³⁹ avanceraient en âge. De façon générale, au moins le tiers des élèves entendraient que les filles ou les garçons ne pourraient pas faire ceci ou cela⁴⁰ :

« Four in ten students (39 %) say they hear other kids at their school say there are things that boys should not do or should not wear because they are boys at least sometimes. One third of students (33 %) say they hear other kids at their school say there are things that girls should not do or should not wear because they are girls at least sometimes. » (p. XVI)

Il semblerait que les filles de troisième et de quatrième année auraient plus de latitude dans l'expression de leur genre que celle de cinquième et de sixième année ; ces dernières entendraient plus fréquemment que les premières des commentaires sur ce que devraient faire ou non les filles (p. 7). Les auteur-e-s du rapport n'ont pas relevé de différence semblable chez les garçons (p. 7).

En plus de ce contrôle explicite de l'expression d'une féminité et d'une masculinité acceptables en milieu scolaire, les élèves doivent composer avec une occurrence élevée d'expressions négatives à l'égard de l'homosexualité, des gais et des lesbiennes. Les élèves sont 45 % à relever des expressions comme « that's so gay » et « you're so gay » (p. XVI). Le corps enseignant rapporte quant à lui à 49 % entendre des usages péjoratifs du terme « gay » (p. XVI). L'usage des épithètes « fag » et « lesbo » est rapporté dans une moindre mesure que les diverses déclinaisons péjoratives de

³⁹ Nous ne féminisons pas entièrement l'accord puisqu'il est possible qu'une part de ces élèves ne s'identifient pas au genre féminin.

⁴⁰ Ces données suggèrent que nombre d'interactions entre élèves échappent aux yeux et aux oreilles du personnel enseignant, qui ne rapporterait que dans une proportion de 25 % entendre des élèves dire de ceux qui sont considéré-e-s comme des garçons qu'« ils » sont « trop féminins » (« too feminine »), proportion qui descend à 15 % lorsqu'il s'agit de rendre compte de remarques d'élèves sur l'« excès de masculinité » (« too masculine ») de ceux qui sont lu-e-s comme des filles (Harris Interactive, 2012 : 11).

« gay » : les élèves et le personnel enseignant rapportent l'entendre de la part d'élèves dans une proportion de 26 % (p. XVI). L'usage de ces expressions péjoratives serait plus répandu chez les élèves de la fin du primaire que chez les élèves plus jeunes (p. 11).

Au secondaire, les rapports de Kosciw *et al.*, Chamberland *et al.* et Peter et Taylor soulignent unanimement le caractère hostile des écoles à l'égard des jeunes trans. Taylor et Peter indiquent à cet effet que 78% des élèves trans interrogé-e-s affirment ne pas se sentir en sécurité à l'école, ce qui en conduit 44 % à s'en absenter (p. 14). Le rapport de Kosciw *et al.* agglomérant les données relatives aux élèves LGBT, les données correspondant uniquement aux élèves trans se trouvent diluées dans la masse LGB et s'avèrent donc plus difficiles à interpréter. Il n'en reste pas moins que 43,9% des élèves sondé-e-s ont indiqué ne pas se sentir en sécurité à l'école en lien avec leur expression de genre (p. XIV). L'insécurité ressentie par les jeunes trans n'est certainement pas étrangère à la violence qu'elles subissent : 90 % des élèves trans interrogé-e-s au Canada par l'équipe de Taylor et Peter⁴¹ ont indiqué entendre des commentaires transphobes sur une base quotidienne ou hebdomadaire, 74 % ont rapporté subir de la violence verbale liée à leur expression de genre, 49 %, du harcèlement sexuel et 37 %, de la violence physique (Taylor et Peter : 7, 8, 14). Les données qualitatives recueillies par Chamberland *et al.* font largement écho à celles présentées par Taylor et Peter, puis de Kosciw *et al.*

Dans les discussions publiques sur l'éducation, l'on présume généralement que la violence subie par les jeunes trans et LGB n'est le fait que des pairs et que le person-

⁴¹ Les données recueillies par Taylor et Peter excluent toutefois le Québec, puisque Chamberland, Baril et Duchesne, dont elles évoquent le travail sans les nommer, conduisaient au même moment des études similaires (Taylor et Peter, 2011 : 4). Cette explication est fournie explicitement dans l'article de Peter, Taylor et Chamberland (2015 : 190).

nel enseignant veille systématiquement au bien-être de l'ensemble de la population étudiante. Les données actuellement disponibles montrent cependant que ce n'est pas le cas. Ainsi, au primaire, les données recueillies par Harris Interactive auprès d'enseignantes et d'enseignants révèlent que 81 % d'entre eux rapportent se sentir à l'aise d'intervenir dans les situations d'insultes, d'intimidation ou de harcèlement à caractère homophobe entre élèves (2012 : XIX). La même proportion d'enseignantes et d'enseignants s'appliquerait lorsque la cible de ces mêmes comportements serait un ou une élève dont le genre ne se conformerait pas aux normes traditionnelles de genre plutôt qu'un ou une élève présumé-e lesbienne, gai ou bisexuel-le (p. XIX). Le personnel enseignant rapporte en outre intervenir dans une proportion moindre lorsque des remarques sexistes ou homophobes ne visent pas directement un ou une élève (au plus 68 %) (p. XIX). Aussi, illes seraient nombreux et nombreuses à se déclarer mal à l'aise⁴² de répondre à des questions de leurs élèves concernant les gais, les lesbiennes, les personnes bisexuelles et les personnes transgenres (p. XX).

Au secondaire, Taylor et Peter (2011 : 6) signalent que 23 % des jeunes trans sondé-es indiquent entendre des remarques transphobes de la part d'enseignants ou d'enseignantes tous les jours ou toutes les semaines. Le rapport de Kosciw *et al.* révèle de surcroît l'inaction fréquente du personnel scolaire face à la violence déployée à l'égard des élèves LGBT et le peu d'efficacité des interventions effectuées pour la contrer (p. 27-37), comme cette citation d'élève tirée du rapport l'illustre : « Teachers don't do anything about it. [The] PE [physical education] teacher just told me to 'man up' and the other students will leave me alone. The English teacher just told me to stay away from them and the principal wouldn't even talk to me. » (p. 30), ce que confirment les observations de Pascoe (2007) et de Meyer (2009) en la matière plus

⁴² Le mal à l'aise est plus prononcé lorsqu'il est question de répondre à des interrogations sur les personnes transgenres — 41 % du personnel enseignant l'affiche — que sur des questions d'orientation sexuelle — le malaise ne concernerait alors plus que 34 % du personnel enseignant (Harris Interactive, 2012 : XX).

large des rapports sociaux de genre et de sexualité en milieu scolaire. Cette passivité est d'autant plus inquiétante qu'elle aurait augmenté au cours de la décennie 2001-2011 (Kosciw *et al.*, 2014 : 192).

Notons également que la violence ne se déploie pas de façon égale envers toutes les jeunes trans et LGB, les rapports sociaux de race désavantageant les jeunes trans racisé-e-s. Les participantes et les participants de l'étude de Singh (2013), toutes des jeunes trans racisé-e-s des États-Unis, ont à cet effet unanimement décrit leurs écoles comme des lieux qui leur étaient hostiles *en tant que jeunes trans de couleur*. Bien qu'elles arrivent tout de même à y trouver du soutien, par exemple dans des groupes de pairs LGBTQ, elles relèvent que ces groupes sont souvent dominés par des personnes blanches et lorsqu'elles se tournent plutôt vers des groupes qui partagent leur héritage culturel et leur expérience du racisme, elles n'y trouvent pas nécessairement une reconnaissance de leur identité et de leurs préoccupations trans. Ces jeunes se disent donc nombreux et nombreuses à désirer faire partie d'une communauté de jeunes trans et *queer* de couleur. Au-delà du profond besoin de reconnaissance et de socialisation exprimé, l'interaction du racisme et du cissexisme module également les besoins plus terre-à-terre ou plus matériels des jeunes trans. La censure qui prévaut dans les laboratoires informatiques des écoles les affecte par exemple d'une façon particulière lorsqu'elles qui tentent d'accéder à des informations pertinentes dans une perspective trans (Singh, 2013).

Malgré cette somme d'obstacles, les personnes trans ontariennes se révèlent très scolarisées. Un des articles publiés suite au projet de recherche Trans PULSE indique à cet effet que 19,8 des personnes transféminines ontariennes auraient un diplôme d'études secondaires ou moins, que 30,9 % auraient fait des études postsecondaires sans avoir obtenu de diplôme et que 49,3 % d'entre elles auraient un diplôme d'études post-secondaires (Rotondi *et al.*, 2011b : 121). Du côté des personnes trans-

masculines, on estime que 35,5 % auraient un diplôme d'études secondaires ou moins, que 25,7 % auraient fait des études postsecondaires sans avoir obtenu de diplôme et que 38,7 % auraient un diplôme d'études post-secondaires (Rotondi *et al.*, 2011a : 143). Nous ne disposons malheureusement pas de telles données pour l'ensemble du pays ou, plus particulièrement, pour le Québec.

5.2.4. Sphère universitaire

L'étude exploratoire de Pitcher (s.d.) révèle que les universitaires trans se heurtent à de nombreuses microagressions de même qu'à de sérieuses embûches administratives. Les microagressions recensées par Pitcher en sont de déni d'existence des personnes trans et de leur présence à l'université, de leur rejet par des universitaires cis, du caractère épuisant d'avoir continuellement à révéler ou à affirmer son statut trans et du caractère blessant de se faire malgenrer. En ce qui concerne les difficultés administratives rencontrées par les universitaires trans, l'auteur insiste sur les restrictions subies à l'égard de l'usage des toilettes ; un professeur intersexe⁴³ transmasculin s'est par exemple vu confiné à l'utilisation d'une seule salle de bain sur son campus et une professeure transféminine s'est vue totalement interdire l'accès aux salles de bains des femmes à son université, ce qui l'a amenée à affirmer : « It's really something to be a tenured professor and be in a room with the dean and three lawyers and the provost talking about where you're allowed to use the bathroom. » (dans Pitcher, s.d. : 11). D'autres difficultés administratives concernent les pièces d'identité émises par l'université et la difficulté de faire couvrir les frais de transition médicale par les assurances santé proposées par les université, dans le contexte états-unien où ils ne sont

⁴³ Pour plus de détails sur les obstacles auxquels se heurtent les universitaires intersexes, consulter Bastien Charlebois (2016).

pas couverts par une structure publique. Enfin, les participants et les participantes de l'étude exploratoire de Pitcher ont déclaré différents niveaux de soutien ou d'hostilité institutionnels ou de leurs disciplines respectives vis-à-vis des enjeux trans. Notons que toutes ont affirmé bénéficier, au moins dans une certaine mesure, de privilèges blancs (s.d. : 7).

Les difficultés dans la production de connaissances ne sont pas couvertes par Pitcher (s.d.). Il est à cet effet utile de considérer ce que les expériences universitaires trans ont en commun avec l'expérience intersexe partagée par Bastien Charlebois (2016) dans « De la lourdeur d'écrire un article universitaire sur les enjeux intersexes lorsqu'on est soi-même intersexe ». Parmi les nombreuses difficultés qui y sont exposées, au moins cinq nous apparaissent partagées. La première est celle d'avoir à se former soi-même aux enjeux trans et/ou intersexes, selon sa situation, et la dépense considérable de temps et d'énergie que cela suppose, les cursus habituels éludant la discussion tant des expériences trans qu'intersexes pour elles-mêmes⁴⁴. La seconde concerne la remise en question constante de son objectivité vis-à-vis de celle intouchable des personnes s'identifiant au genre qui leur a été assigné de façon non-médicalement coercitive. La troisième est celle de travailler avec les blessures, parfois vives, inhérentes à notre parcours. Le quatrième consiste à devoir se plier ou alors à résister, parfois à grand coût, aux attentes d'instrumentalisation théorique du milieu universitaire, que Bastien Charlebois exprime en ces mots :

[...] le milieu universitaire a des attentes d'instrumentalisation. Les sujets ne [lui] sont pertinents qu'en tant qu'objets utiles à l'approfondissement de théories ou de concepts, bref qu'en tant que supports à la masturbation intellectuelle ou à des questions concernant des groupes sociaux considérés comme suffisamment importants ou humains pour en être les bénéficiaires [...] (2016, sans numéro de page)

⁴⁴ Elles sont par contre plus fréquemment exposées pour mieux apprécier diverses théories qui ne se préoccupent pas d'enjeux intersexes ou trans, comme le mentionne Bastien Charlebois (2016, sans numéro de page).

Il faut alors choisir entre le travail que l'on estime porteur de sens et profitable aux communautés auxquelles nous appartenons, sachant que cela peut se révéler impossible ou nous amener dans un cul-de-sac professionnel, ou se plier aux exigences et ce faisant trahir ce qui nous a amené aux cycles supérieurs ou en recherche. Enfin, le peu de considération et de valeur accordé aux sujets qui nous concernent dans un milieu hostile ou peu soutenant peut entraîner le doute fréquent de la pertinence ou de l'importance de son travail, voire de la réalité de son existence en tant que sujet.

Parallèlement, il est relativement aisé pour des chercheur-e-s cis de travailler sur des enjeux trans. Un billet de blogue signé par Anne Tagonist⁴⁵ intitulé « Fuck You and Fuck your Fucking Thesis » (2009) constitue à cet égard un message aux étudiantes et aux étudiants cis universitaires des cycles supérieurs les invitant à renoncer à leurs projets de recherches sur des « questions trans ». En effet, s'ils leur permettent de lancer leur carrière, ces projets n'amènent habituellement aucune retombée positive pour les sujets de recherche — particulièrement les femmes trans, dont les priorités seraient plutôt les suivantes : « Decriminalization, housing, education and employment. » (Tagonist, 2009)

⁴⁵ Il s'agit vraisemblablement d'un pseudonyme, ce qui ne rend pas le billet de blogue moins important pour comprendre l'écoeurement de populations trans à l'égard de pratiques de recherche universitaires répandues.

5.2.3. Situation économique et travail

Au Canada autant qu'aux États-Unis et ce, malgré leur scolarisation impressionnante, les personnes trans se heurtent à des difficultés importantes en milieu de travail et présentent une situation économique précaire. Notons également qu'elles sont nombreuses à subir de la violence en milieu de travail.

Grant *et al.* (2011 : 51) soulignent que les personnes trans états-uniennes présentent deux fois le taux de chômage national, ce qui monte à quatre fois dans le cas des personnes trans racisées. En Ontario, près du tiers de l'échantillon de la phase I du projet de recherche Trans PULSE était sans emploi ou sous-employé alors que 12,3 % des personnes interrogées ne pouvaient pas travailler (Bauer *et al.*, 2009). Le chômage affecterait plus durement les personnes transféminines que trans masculines, qui seraient respectivement 23,4 % et 16,6 % à être sans emploi (Rotondi *et al.*, 2011b : 121 ; Rotondi *et al.*, 2011a : 142).

Les personnes trans sont en outre nombreuses à gagner très peu d'argent. Aux États-Unis, 15 % des personnes trans de l'échantillon de Grant *et al.* déclarent un revenu de moins de 10 000 \$ par année et 12 %, un revenu entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par année et ce, toujours malgré leur scolarisation plus grande que la moyenne nationale (Grant *et al.*, 2011 : 23, 51). En Ontario, les résultats de la phase I du projet Trans PULSE (Bauer *et al.*, 2009 : 351) ont révélé que 49,2 % des participantes et des participants gagnaient moins de 20 000 \$ annuellement. Dans la phase II du même projet, il a été établi que 40,4 % des personnes transféminines ontariennes gagnaient moins de 15 000 \$ par année (Rotondi *et al.*, 2011b : 119). Chez les personnes transmasculines, cette proportion atteint les 50 % (Rotondi *et al.*, 2011a : 142). Les personnes transmasculines ontariennes seraient donc plus nombreuses à avoir de très faibles revenus

que les personnes transféminines de la même province, mais moins nombreuses à être sans emploi.

En Ontario, Bauer et Scheim (2015 : 3) indiquent qu'au moins 13 %⁴⁶ des personnes trans ontariennes auraient été congédiées du simple fait de leur statut trans, que 18 % n'auraient pas obtenu un emploi pour la même raison et que 32 % additionnels soupçonnent que ce soit précisément la cause du rejet d'au moins une de leurs candidatures. Aux États-Unis, 44 % des personnes trans n'auraient pas obtenu un emploi pour lequel elles auraient postulé et 26 % auraient été congédiées⁴⁷ (Grant *et al.*, 2011 : 56).

En plus de la discrimination, les personnes trans subiraient beaucoup de violence en milieu de travail. En effet, aux États-Unis, 90 % de l'échantillon de Grant *et al.*, (2011 : 51) aurait déclaré avoir subi une mauvaise expérience significative au travail :

« Ninety percent (90%) of respondents said they had directly experienced harassment or mistreatment at work or felt forced to take protective actions that negatively impacted their careers or their well-being, such as hiding who they were, in order to avoid workplace repercussions. »

Plus précisément, 50 % des personnes trans états-uniennes auraient subi du harcèlement en milieu de travail, 7 % de la violence physique et 6 %, des agressions sexuelles (Grant *et al.*, 2011 : 56)

Si les personnes trans sont nombreuses à se faire refuser du travail pour des raisons cissexistes, il leur arrive aussi d'en décliner elles-mêmes par crainte de se trouver dans un environnement de travail transphobe. C'est ce que montrent les données recueillies via le projet de recherche Trans PULSE (Bauer et Scheim, 2015 : 3). Dix-

⁴⁶ 15 % additionnels des personnes trans ontariennes auraient été congédiées et croient que ce pourrait être en lien avec leur statut trans (Bauer et Scheim, 2015).

⁴⁷ Les recherches de Budge *et al.*, (2010) et de Brown *et al.* (2012) en font qualitativement état.

sept pourcent des personnes trans ontariennes auraient en effet décliné une offre d'emploi par crainte de se trouver dans un environnement de travail transphobe.

Sur le plan qualitatif, Budge *et al.* (2010), qui ont effectué une étude avec la méthodologie de la théorie ancrée aux États-Unis auprès de 18 personnes trans, dont une majorité de femmes et de personnes blanches, ont remarqué que la négociation de la transition en milieu de travail et le choix de carrière constituent deux processus distincts. Ainsi, ce n'est pas parce qu'une personne a dévoilé son identité de genre authentique dans sa vie personnelle qu'elle est prête à le faire en milieu de travail, où les risques qu'elle encourt sont différents. Il importe de noter que les difficultés anticipées ou rencontrées par certaines participantes de l'étude de Budge *et al.* sont telles qu'elles les ont amenées à tenter le suicide : « Participants described experiencing anxiety prior to coming out. Some participants felt so emotionally overwhelmed with hiding their transgender identity at work that they attempted suicide. » (p. 381) Certaines participantes ont partagé que leur statut trans a été dévoilé dans leur milieu de travail avant qu'elles n'y soient prêtes, ce qui a engendré pour certaines d'entre elles une violence accrue, parfois sous la forme d'agressions sexuelles (Budge *et al.*, 2010 : 381 ; 386), ce à quoi font écho les données recueillies par Grant *et al.* (2011), puis par Brown *et al.* (2012) dans une autre étude qualitative menée aux États-Unis sur la trajectoire professionnelle de femmes trans adultes. La violence subie par les personnes trans en milieu de travail proviendrait des employeurs comme des collègues (Brown *et al.*, 2012).

Malgré tout, et probablement à cause de tout cela précisément, les personnes trans seraient prêtes à travailler plus fort que les personnes cis dans l'espoir d'obtenir et de conserver un emploi (Budge *et al.*, 2010 : 387).

5.2.5. Accès aux soins de santé

Les différentes études parues à ce jour soulignent à grands traits la précarité de l'accès aux soins de santé des personnes trans, et plus particulièrement de celles qui subissent les effets conjugués de plusieurs systèmes d'oppression. Les données disponibles nous apprennent que la discrimination, la violence verbale et physique de même que l'incompétence du personnel soignant vis-à-vis des réalités trans sont monnaie courantes et ce, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada.

Ainsi, Grant *et al.* (2011 : 73) rapportent que 19 % des personnes trans états-uniennes ont essuyé un refus de service de la part d'un médecin. Les personnes autochtones en seraient les plus affectées (Grant *et al.*, 2011 : 74). Kattari et Hasche⁴⁸ (2016 : 298) indiquent également que les personnes trans âgées rapporteraient moins d'expériences négatives que les jeunes dans le milieu de la santé, à l'exception de celles de plus de 65 ans en ce qui concerne la victimisation. Ce à quoi tiennent les différences statistiques observées demeure toutefois nébuleux⁴⁹. Les auteures remarquent néanmoins que le système de santé états-unien impose un fardeau injustifié aux personnes trans : « It is problematic that individuals may be forced to choose to not be authentic in

⁴⁸ Leur étude a vraisemblablement été effectuée à partir de données secondaires issues de celle de Grant *et al.*, 2011

⁴⁹ Comme le remarquent Kattari et Hasche elles-mêmes, il est possible que le terme de « discrimination » ne signifie pas la même chose pour les personnes trans jeunes et âgées : « Given that the experience of discrimination was affected by age, this may be due to generational influences on how one defines, recognizes, and discusses discrimination. » (2016 : 299) Notons également que les caractéristiques démographiques des personnes trans jeunes et âgées de l'échantillon différaient de façon importante ; les jeunes personnes trans étant notamment significativement plus nombreuses à être *queer* ou racisées que les plus âgées (Kattari et Hasche, 2016). Sachant de Grant *et al.* (2011 : 75) que le dévoilement du statut trans au personnel médical augmenterait les risques de subir de la discrimination et que nombres de personnes trans l'anticipent vraisemblablement, nous nous questionnons sur la différence possible de stratégies employées par chaque groupe afin de naviguer le système de santé et des effets respectifs de ces stratégies.

their gender presentation to attempt to prevent experiencing discrimination, victimization, and harassment. » (2016 : 301)

D'une façon plus spécifique, l'étude quantitative non-aléatoire de Shires et Jaffee (2015) sur la discrimination dans l'accès aux soins de santé chez les personnes transmasculines⁵⁰ aux États-Unis nous apprend que 41,8 % d'entre elles auraient rapporté avoir subi un traitement discriminatoire à l'hôpital ou dans le bureau d'un médecin. On y apprend également que les personnes transmasculines exprimant leur genre authentique en toutes situations, ayant effectué une transition médicale et ayant des papiers d'identité affichant le genre authentique de la personne subiraient plus d'expériences de discrimination que celles qui ne se présenteraient pas toujours sous leur genre authentique, n'ayant pas effectué de transition médicale et dont les papiers afficheraient le genre assigné à la naissance (Shires et Jaffee, 2015). Les personnes transmasculines autochtones, multiraciales et pauvres seraient également plus à risque de subir des traitements discriminatoires dans le système de santé états-unien. D'une façon surprenante, l'obtention d'un diplôme universitaire serait également corrélée, toujours dans l'étude de Shires et Jaffee, à la déclaration de plus d'expériences de discrimination. La méthodologie quantitative employée dans l'étude ne permet pas d'établir avec certitude la cause de cette déclaration de plus d'expériences de discrimination. En se basant sur les données existantes et les travaux d'autres personnes, Shires et Jaffee supposent que des patients trans plus scolarisés représentent un défi supplémentaire pour le personnel soignant, qui se voit alors plus souvent questionné sur ses pratiques, voire confronté. L'hypothèse selon laquelle des patients plus scolarisés seraient particulièrement en mesure d'identifier des situations de discrimination ne semble toutefois pas avoir été explorée.

⁵⁰ La majorité des participants de leur étude étaient blancs (73,9 %), âgés de 25 à 44 ans (65,2 %), avaient un diplôme d'études post-secondaires (53 %), un emploi (72,5 %), une assurance de santé privée, vivaient à temps plein dans leur masculinité (77,8 %) et avaient effectué une transition hormonale ou chirurgicale (73,5 %) (Shires et Jaffee, 2015 : 136).

Outre la discrimination à laquelle elles font face dans l'accès aux soins de santé, les personnes trans subiraient beaucoup de violence. Aux États-Unis, 28 % des personnes trans auraient subi de la violence verbale et 2 %, de la violence physique en tentant d'accéder à ces soins (Grant *et al.*, 2011 : 74). Dans une étude ontarienne sur l'évitement des soins médicaux d'urgence par les personnes trans, Bauer *et al.* (2014 : 716-717) ont relevé que 52 % des personnes trans qui ont tenté d'accéder à ce type de soins ont vécu une expérience négative⁵¹. L'expérience négative peut prendre plusieurs formes : 32 % des personnes trans qui ont participé à l'étude ont précisé avoir reçu des insultes ou d'autres paroles blessantes, 31 % se sont fait dire par le personnel soignant que leurs connaissances en matière d'enjeux trans étaient insuffisantes pour les traiter, 27 % ont encaissé un commentaire selon lequel le marqueur de genre affiché sur leur carte d'identité devait être une erreur, 24 % se sont fait ridiculiser ou diminuer, 18 % ont encaissé le refus du personnel soignant de discuter de préoccupations liées à leur transition ou à leur statut trans, 14 % se sont fait décourager d'explorer leur genre, 13 % se sont fait dire qu'elles n'étaient pas vraiment trans, 12 % se sont vu refuser l'examen de certaines parties de leur corps et 10 % ont essuyé un refus ou une cessation de services. La même étude nous apprend en outre que 67 % des participantes et des participants ont rapporté avoir dû éduquer le personnel soignant à leur réalité trans. En contraste, 50 % des personnes trans états-uniennes auraient dû éduquer le personnel soignant aux enjeux trans, ce qui serait le plus particulièrement le lot des hommes trans et des personnes ayant effectué une transition médicale (Grant *et al.*, 2011 : 76). Il n'est enfin pas surprenant d'apprendre que 21 % des per-

⁵¹ Les auteur-e-s estiment qu'il pourrait s'agir d'une sous-estimation des expériences négatives réelles (2014 : 717).

sonnes trans ontariennes⁵² aient déjà évité d'obtenir des soins médicaux d'urgence (Bauer *et al.*, 2014 : 718), ce que 28 % des personnes trans états-uniennes auraient également rapporté à cause de la discrimination (Grant *et al.*, 2011 : 72).

Bauer *et al.* (2015b : 5) ont établi que 54,5 % des personnes transféminines et 47,7 % des personnes transmasculines ontariennes ayant un médecin de famille seraient mal à l'aise de discuter de préoccupations trans avec celui ou celle-ci (p. 5-6). Qui plus est, 38,1 % des personnes transféminines et 37,2 % des personnes transmasculines auraient eu au moins une expérience négative avec un médecin de famille en lien avec des préoccupations trans (Bauer *et al.*, 2015b). L'expérience négative la plus fréquemment rapportée prendrait la forme d'un refus de traitement motivé par l'incompétence du médecin sur les enjeux trans⁵³ ; 29,1 % des personnes transféminines et 24,5 % des personnes transmasculines y auraient fait face (Bauer *et al.*, 2015b : 11). Viennent ensuite les refus de discuter de préoccupations trans, l'usage d'un langage insultant ou autrement blessant, le déni de l'identité trans de la personne, le découragement à l'exploration du genre, la ridiculisation ou la dévaluation de la personne trans, le refus de prodiguer des soins ou leur cessation à cause de l'identité trans de la patiente ou du patient, le refus d'examiner certaines parties de son corps et la suggestion à l'effet que son marqueur de genre doit être une erreur (Bauer *et al.*, 2015b : 11). Pour les auteur-e-s, il s'agit d'enfreintes claires aux obligations des médecins de soigner (Bauer *et al.*, 2015b : 13).

⁵² Cette proportion s'élèverait toutefois à 25 % pour les personnes transmasculines, c'est-à-dire à 10 % de plus que pour les personnes transféminines (p. 717). Les personnes transmasculines seraient toutefois plus nombreuses que les personnes transféminines (39 % contre 25 %) à accéder aux soins médicaux d'urgence en exprimant le genre qu'elles ressentent authentiquement (p. 717). Elles déclareraient en outre de plus grands besoins d'utilisation des services médicaux d'urgence (38 % contre 26 %) (p. 717).

⁵³ L'énoncé se lit comme suit dans l'étude : « [The doctor(s)] [t]old you they didn't know enough about trans-related care to provide it » (Bauer *et al.*, 2015b : 11).

Les personnes trans ayant subi le retrait des gonades avec lesquelles elles sont nées se trouvent dans une situation particulièrement vulnérable sur le plan médical, puisque leur corps ne peut plus produire les hormones nécessaires au maintien de leur santé physique. Bien que certaines personnes trans se fassent retirer ces gonades de leur plein gré, d'autres le font pour satisfaire aux critères de changement de prénom ou de mention de sexe en vigueur dans leur législature, comme en témoigne un militant trans québécois dans l'étude d'Enriquez⁵⁴ (2013). Celles qui ne peuvent ensuite plus accéder à des hormones de synthèse se trouvent donc dans une situation dangereuse pour leur santé, comme en témoigne une participante au à l'étude de Grant *et al.* (2011 : 78), aux États-Unis :

« I can no longer afford health care of any kind. I am fully transitioned and thus reliant upon estradiol as my body produces neither estrogens nor androgens in sufficient quantity. I am unable to go to the doctor for my prescriptions, and thus have been unable to buy my hormones for over one year. Thus I watch my hair falling out, my nails dissolve and am weak and tired like a far older lady than I am. »

Les difficultés d'accès aux soins de santé des personnes trans sont également préoccupantes dans la mesure où elles sont quatre fois plus nombreuses que la population dite générale à être séropositives, aux États-Unis (Grant *et al.*, 2011 : 80). Les personnes trans Noires seraient celles présentant la prévalence de VIH la plus importante, suggérant que l'interaction du racisme et du cissexisme créent une très grande vulnérabilité à ce niveau ; 24,9 % des personnes trans Noires de l'échantillon de Grant *et al.* partageraient être séropositives, ce qui serait le cas de 10,92 % des personnes trans Latines, 7,04 % des personnes trans autochtones et de 3,7 % des personnes trans Asiatiques, 3,52 % des personnes trans multiraciales, contre 0,78 % des personnes trans blanches (2011 : 80). D'une façon similaire, en Ontario, à travers le projet de recherche Trans PULSE, Longman Marcellin *et al.*, (2013) ont établi que

⁵⁴ C'était avant que n'entre en vigueur la loi permettant aux personnes trans majeures et ayant la citoyenneté canadienne de changer de mention de sexe sans avoir subi de chirurgie dite de modification structurelle des organes génitaux.

l'interaction de la transphobie et du racisme résultent chez les personnes trans⁵⁵ racisées en une augmentation des pratiques sexuelles jugées à risque, augmentant du même coup leur vulnérabilité vis-à-vis du VIH. En contraste, l'effet seul de la transphobie chez les personnes trans blanches ne produirait pas le même effet d'augmentation des pratiques sexuelles considérées à risque. Les personnes trans n'ayant pas la citoyenneté américaine et sans-papiers seraient également très vulnérables face au VIH ; 7,84 % d'entre elles seraient séropositives (Grant *et al.*, 2011 : 80). Les femmes trans également seraient nettement plus atteintes que les hommes trans, ces derniers présentant même une prévalence de VIH inférieure à la moyenne nationale des États-Unis (Grant *et al.*, 2011 : 80). Les personnes trans sans diplôme d'études secondaires, ayant été agressées sexuellement, ayant un revenu de moins de 10 000 \$ par année, ayant été congédiées à cause de leur statut trans ou étant au chômage seraient également plus à risque d'être séropositives (Grant *et al.*, 2011 : 80), ce qui ajoute du poids à l'hypothèse selon laquelle l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression rend particulièrement vulnérable face au risque de contracter le VIH.

5.2.6. Relations affectives et parentalité

Les personnes trans sont particulièrement exposées au rejet d'ami-e-s proches, de partenaires et, dans une mesure légèrement moindre, de leurs enfants. Celles qui désirent accéder à la parentalité hors d'une union hétérosexuelle précédant la transition se

⁵⁵ Des proportions semblables de personnes transmasculines et transféminines étaient représentées dans l'étude dans les sous-groupes de personnes blanches et de personnes autochtones, mais les personnes de couleur (racisées, non autochtones) étaient à 85 % des personnes transmasculines (Longman Marcellin *et al.*, 2013 : 101).

heurten également à d'importantes embûches, comme nous le verront plus en détails dans les paragraphes qui suivent.

Grant *et al.* indiquent que 58 % des personnes trans états-uniennes ont vu une amitié significative se terminer à cause de leur transition et que 45 % ont vécu une rupture amoureuse pour la même raison (2011 : 95, 100). Les femmes trans rapporteraient ces deux types de rupture en plus grand nombre que les hommes trans (Grant *et al.*, 2011 : 95, 100). Les transitions survenues entre l'âge de 45 et 54 ans seraient également corrélées à plus de ruptures conjugales que celles ayant eu lieu plus tôt dans la vie adulte, soit entre l'âge de 18 et de 24 ans (Grant *et al.*, 2011 : 95). Notons que la majorité des personnes trans seraient lesbiennes, gaies, bisexuelles ou queer⁵⁶ (Grant *et al.*, 2011 : 28 ; Bauer *et al.*, 2015a : 7).

Aux États-Unis, seulement 38 % de la population trans est parent, contre 64 % de la population dite générale (Grant *et al.*, 2011 : 90). Chez les 25 à 44 ans, seulement 28 % des personnes trans seraient parents contre 70 % de la population dite générale (Grant *et al.*, 2011 : 90). Ainsi, l'âge de la transition serait étroitement lié au statut parental ; les personnes effectuant leur transition à l'âge de 55 ans ou après étant plus souvent parents que celles qui l'effectueraient entre 18 et 24 ans (Grant *et al.*, 2011 : 90). Notons qu'il est possible de devenir parent avant une transition, pendant une transition ou après une transition⁵⁷ (Petit, 2015a et b).

⁵⁶ Aux États-Unis, seulement 23 % des personnes trans seraient hétérosexuelles (Grant *et al.*, 2011 : 28). En Ontario, cette proportion se chiffrerait plutôt à 33 % (Bauer *et al.*, 2015a : 7). Quatre pourcent des personnes trans états-uniennes se déclareraient asexuelles (Grant *et al.*, 2011 : 28). Il semble que les personnes trans asexuelles n'aient pas été comptabilisées en Ontario (Bauer *et al.*, 2015a : 7).

⁵⁷ L'idée selon laquelle la transition est un processus linéaire clair avec un début et une fin est toutefois contestée dans certains milieux trans, où l'on envisage parfois que ce processus pourrait ne jamais avoir de fin véritable.

Toujours aux États-Unis, 30 % des parents trans rapportent que leurs enfants auraient cessé de leur parler et ou de les voir à cause de leur statut trans, ce qui affecterait en plus grand nombre les parents blancs que les parents racisés (Grant *et al.*, 2011 : 99), et plus les femmes trans que les hommes trans (Petit, 2015a : 265). Aussi, 29 % des parents trans rapportent une détérioration de leur relation avec leurs enfants en lien avec leur transition et 49 % ne relèvent aucun impact ou un mélange d'impacts positifs et négatifs (Grant *et al.*, 2011 : 96). Les personnes Asiatiques, Latines, autochtones et Noires sont proportionnellement plus nombreuses à rapporter une amélioration de leurs relations avec leurs enfants suite à leur transition que les personnes blanches (Grant *et al.*, 2011 : 96). Certaines personnes trans iraient jusqu'à revenir temporairement à leur genre assigné à la naissance pour tenter de préserver leur relation avec leurs enfants (Haines *et al.*, 2014 : 244).

La détérioration de la relation avec un ou une ex-partenaire également co-parent peut également s'avérer fort néfaste pour la relation de la personne trans avec ses enfants. Ainsi, 29 % des parents trans auraient vu leur ex-partenaire limiter leurs contacts avec leurs enfants, voire y mettre fin, ce que rapportent en plus grand nombre les personnes transféminines, multiraciales et Noires (Grant *et al.*, 2011 : 98). Cela concorde avec le constat de Haines *et al.* (2014) selon lequel les parents trans vivraient beaucoup de tensions et de conflits dans leur relation avec l'autre parent de leur(s) enfant(s), ce qui pourrait être employé à leurs dépens : « [...] parents reported that their trans identity was used against them in conflicts over visitation of custody. Fear of or experienced discrimination in family court is a major stressor that can interfere with trans parents' ability to parent. » (Haines *et al.*, 2014 : 243)

Haines *et al.* (2014) relèvent en outre que nombre de parents trans et de partenaires de parents trans s'inquièteraient des effets possibles de l'oppression sur leurs enfants (Haines *et al.*, 2014 : 242). Illes seraient donc nombreux et nombreuses à ne divul-

guer le statut trans de la personne concernée que dans des contextes choisis avec soin (p. 242).

Si le portrait préoccupant que nous avons esquissé jusqu'à présent concerne principalement les personnes trans ayant accédé à la parentalité avant leur transition, la situation des personnes trans ayant accédé à la parentalité en cours de transition ou après la transition n'est pas nécessairement plus facile. *dickey*⁵⁸ *et al.* (2016) indiquent à cet effet que les personnes trans qui désirent fonder une famille doivent prendre des décisions que la plupart des gens n'ont pas besoin de prendre et qu'elles risquent en outre de rencontrer des obstacles importants dans leurs projets parentaux. Ainsi, les personnes trans adultes⁵⁹ et fertiles avant le début de leur transition médicale doivent anticiper un désir qu'elles pourraient avoir — ou non — d'utiliser plus tard leurs capacités reproductives pour fonder ou agrandir une famille (*dickey et al.*, 2016). Les mêmes auteur-e-s rappellent que cela peut nécessiter de faire congeler du sperme ou des ovules. Lorsque ces procédures médicales ne sont pas remboursées par une assurance médicale publique ou privée, leur coût très élevé doit être assumé par les personnes trans elle-mêmes (*dickey et al.*, 2016). Cet important obstacle financier peut empêcher nombre de personnes trans de concrétiser un projet parental en utilisant

⁵⁸ La chercheuse signe l'article en lettres minuscules. Nous présumons donc qu'il s'agit de son choix. Par respect, nous employons ici ainsi qu'en bibliographie cette même façon de l'écrire.

⁵⁹ *dickey et al.* (2016) remarquent que les enfants, adolescentes et adolescents qui s'engagent dans une transition hormonale par le biais de bloqueurs d'hormones avant le déclenchement de leur puberté font face à une situation différente. Illes expliquent en effet que les pleines capacités reproductives d'une personne ne se développent qu'avec la puberté. Or, les bloqueurs d'hormones empêchent précisément le déclenchement ou la poursuite de cette puberté. Les jeunes trans peuvent donc faire face à un choix difficile entre le développement de leurs pleines capacités reproductives dans un corps dont les caractéristiques sexuées ne leur conviennent plus nécessairement ou le renoncement à leurs capacités reproductives et le maintien conséquent de caractéristiques sexuées qui leur conviennent mieux. Les auteur-e-s identifient des techniques qui peuvent permettre de recueillir malgré tout des gamètes viables pour la conception d'un enfant, mais il semble qu'elles ne réussissent pas toujours. On peut en outre présumer qu'elles puissent se révéler financièrement inaccessibles à beaucoup de familles. Le stockage de gamètes de personnes mineur-e-s soulève également des questions éthiques importantes notamment en ce qui concerne la propriété légale de ce matériel génétique en l'attente de la majorité des personnes concernées, comme le soulèvent toujours *dickey et al.*

leurs propres capacités reproductives, ce qui peut constituer pour elles un deuil important (dickey *et al.*, 2016).

Les personnes trans qui cherchent un soutien médical dans un projet de procréation, soulignent dickey *et al.* (2016), peuvent également avoir de la difficulté à trouver des professionnel-le-s de la santé ayant une expérience pertinente et une attitude adéquate envers elles, particulièrement hors des grands centres urbains ou dans les régions plus conservatrices. Des professionnel-le-s de la santé peuvent par exemple émettre des doutes sur le caractère éthique de l'octroi d'un soutien de leur part aux personnes trans qui désirent devenir parents. Comme le résume Petit, ces réticences

[...] posent deux problèmes. D'une part, ils mettent les professionnels de la santé dans une position d'experts qui se donnent le droit de contrôler l'accès à la PMA [procréation médicalement assistée]. D'autre part, ils nourrissent une suspicion et des perceptions négatives à l'égard des parents trans, suggérant que ceux-ci ne peuvent pas être de bons parents ou constituent une menace au développement et au bien être de l'enfant. (2015b : 61)

Il est également à noter que la procréation médicalement assistée peut se révéler fort coûteuse, et donc inaccessible à nombre de personnes trans (dickey *et al.*, 2016).

Enfin, les personnes trans qui considèrent l'adoption risquent d'être confrontées à la discrimination sur la base de l'identité ou de l'expression de genre et risquent elles aussi de devoir mettre une croix sur leurs projets parentaux (dickey *et al.*, 2016).

5.2.7. Documents d'identité

Bauer et Scheim (2015 : 4) indiquent que seulement 30 % des personnes trans ontariennes auraient des documents d'identité provinciaux ou fédéraux affichant le mar-

queur de sexe qui correspond à leur identité de genre (et non pas à celui qui leur a été assigné à la naissance). Cette donnée est particulièrement préoccupante dans la mesure où l'on sait de Bauer *et al.* (2015a : 6) qu'avoir au moins un document d'identité présentant le marqueur de sexe approprié est associé à niveau d'idéations suicidaires et de tentatives réduit chez les personnes trans.

Au Québec, actuellement, les personnes trans ayant la citoyenneté canadienne et résidant au Québec depuis au moins un an peuvent obtenir un changement de prénom(s) et de mention de sexe sans obligation de modifications corporelles (Publications Québec, 2016 : section IV, article 71). Pour les majeur-e-s, cela est possible depuis octobre 2015, date à laquelle le règlement appliquant le changement législatif adopté en décembre 2013 est entré en vigueur. Pour les mineur-e-s, il s'agit d'un changement obtenu en 2016. Notons que les parents, tuteurs ou tutrices⁶⁰ des personnes trans de moins de 14 ans devront obtenir le changement pour elles, avec leur consentement (Publications Québec, 2016 : section IV, article 71.1). Les personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne se voient toujours exclues de la possibilité d'effectuer ce changement. Le coût de la demande peut également représenter un obstacle pour les personnes trans les plus pauvres.

Comme nous l'explique Stryker, la difficulté d'obtenir des documents d'identité appropriés complique tous les aspects fondamentaux d'une vie en société et n'est donc pas à prendre à la légère :

« Within modern bureaucratic society, many kinds of routine administrative procedures make life very difficult for people who cross the social boundaries of their birth-assigned genders. Birth certificates, school and medical records, professional credentials, passports, driver's licenses, and other such documents provide a composite portrait of each of us as a person with a particular gender and when these re-

⁶⁰ En cas de désaccord entre les parents, tuteurs ou tutrices, le cas pourra être amené devant les tribunaux (Publications Québec, 2016 : section IV, article 73.1), entraînant assurément des délais supplémentaires dans l'obtention des documents d'identité pour les jeunes concerné-e-s.

cords have noticeable discrepancies or omissions, all kinds of problems can result — inability to marry, for example, or to cross national borders, or qualify for jobs, or gain access to needed social services, or secure legal custody of one’s children. Because transgender people typically lack the same kind of support that fully accepted members of society automatically expect, they may be more likely to engage in risky or harmful behaviours and consequently may wind up having more health problems or trouble with the law — which only compounds their already considerable difficulties. » (Stryker, 2008 : 6)

5.2.8. Itinérance et travail du sexe

Grant *et al.* (2011 : 106) rapportent que 19 % des personnes trans états-uniennes ont déjà vécu une situation d’itinérance et que 1,7 % étaient sans-abri au moment de l’étude. De plus, celles qui s’étaient trouvées en situation d’itinérance étaient presque deux fois plus nombreuses à avoir fait une tentative de suicide, plus de quatre fois plus nombreuses à avoir fait du travail du sexe, presque quatre fois plus nombreuses à être séropositives et deux fois et demi plus nombreuses à avoir subi une expérience d’incarcération que celles n’ayant jamais vécu dans l’itinérance. L’itinérance rapportée au moment de l’étude ne toucherait que 0,5 % des personnes trans blanches contre 13 % des personnes Noires, 8 % des personnes autochtones, 5 % des personnes Latines, 3 % des personnes multiraciales et 1,5 % des personnes Asiatiques (Grant *et al.*, 2011 : 1067) En Ontario, on estime à 12,8 le pourcentage de personnes transféminines n’ayant pas une situation d’habitation stable (Rotondi *et al.*, 2011b : 121), comparativement à 4,5 % pour les personnes transmasculines (Rotondi *et al.*, 2011a : 143).

L'itinérance place les personnes trans — particulièrement les jeunes femmes trans racisées — dans une situation particulièrement vulnérable. Kattari et Begun (2016 : 5) soulignent à cet effet que 10,7 % de l'échantillon de personnes trans qu'elles ont examiné⁶¹ aurait eu des relations sexuelles dites « de survie » et que 7,1 % auraient échangé des relations sexuelles contre un lieu où dormir ou une possibilité de payer un loyer. Les personnes trans qui se seraient retrouvées sans-abri ou qui auraient cherché une entente d'hébergement temporaire auraient été deux fois plus nombreuses que celles qui n'auraient pas connu l'itinérance à avoir des relations sexuelles dites « de survie » (p. 8). Kattari et Begun ont relevé que ce travail du sexe dans des conditions de grande précarité incombe nettement plus aux femmes trans qu'aux hommes trans ou aux personnes trans qui n'affichent pas en tous lieux et à tous les moments la présentation de genre qu'elles ressentent authentique (p. 7). Les jeunes personnes trans et certains groupes racisés⁶² de cet échantillon rapportent également plus d'expériences de relations sexuelles de survie que les personnes trans plus âgées et celles qui sont blanches.

Seulement la moitié des personnes trans qui ont rapporté avoir vécu en situation d'itinérance ont indiqué avoir déjà trouvé refuge dans un centre d'hébergement d'urgence (Kattari et Begun, 2016 : 8). Elles auraient alors été nombreuses à y rencontrer une hostilité manifeste : la moitié des personnes trans qui auraient essayé d'accéder à ce type d'hébergement d'urgence y aurait subi du harcèlement verbal, 28,2 % un refus d'accès, 23,9 % un renvoi, 24,7 % des agressions physiques et 21,7 % des agressions sexuelles (p. 8). Sans surprise au vu de ces données, elles auraient été 44,2 % à préférer quitter la ressource d'hébergement plutôt que de risquer d'y faire face à plus de violence (p. 8).

⁶¹ Il s'agissait de données secondaires tirées de l'étude de Grant *et al.* (2011).

⁶² Les personnes trans Noires ou africaines-américaines, latines ou « biracial/multiracial » sont celles qui rapportent le plus d'expériences de relations sexuelles dites « de survie » (p. 8).

Selon Sevelius (2013), la nécessité de faire du travail du sexe pour des femmes trans racisées particulièrement marginalisées découlerait de difficultés financières dans l'accès à une transition médicale : le travail du sexe serait une façon accessible et relativement rapide d'amasser la somme d'argent nécessaire à différentes interventions souhaitées comme des chirurgies. Il s'agit précisément du processus décrit par Janet Mock (2014) dans un récent ouvrage autobiographique. Le travail du sexe lui-même engendre toutefois un lot de difficultés. La moitié des participantes de l'étude de Sevelius (2013) aurait rapporté faire l'usage de drogues lors de relations sexuelles afin de surmonter des moments difficiles au travail et, de façon plus générale, la transphobie. Elles auraient également confié que l'usage de drogues diminuerait leur capacité à négocier des pratiques sexuelles plus sécuritaires avec leurs partenaires. Selon Grant *et al.* (2011 : 80), 15 % des personnes trans états-uniennes faisant du travail du sexe seraient séropositives. Les personnes trans Noires seraient les plus nombreuses à rapporter faire ou avoir fait du travail du sexe (44 % contre 6 % dans le cas des personnes trans blanches) (Grant *et al.*, 2011 : 65).

5.2.9. Interactions avec la police et expériences d'incarcération

Les personnes trans les plus vulnérables, dont la sécurité physique est régulièrement menacée, ne peuvent pas non plus compter sur l'aide de la police, aux mains de laquelle elles s'exposeraient à de la violence supplémentaire, comme nous l'indiquent les données qui suivent.

Grant *et al.* (2011 : 159) indiquent en effet que 30 % des personnes trans états-uniennes de leur échantillon qui ont eu des interactions avec la police rapportent avoir été traitées de façon irrespectueuse par celle-ci. Il semblerait que le manque de respect de la police envers les personnes trans soit d'une prévalence plus grande chez celles qui ont un faible revenu, sont racisées ou peu scolarisées que chez celles qui ont un revenu plus grand, effectué plus d'études ou sont blanches (Grant *et al.*, 2011 : 159). Il apparaît également que les personnes transmasculines et au genre non-binaire rapportent plus de problèmes avec la police que les personnes transféminines (Grant *et al.*, 2011 : 159). 22 % des personnes trans ayant eu des interactions avec la police auraient rapporté avoir subi du harcèlement, 6 % des agressions physiques et 2 % des agressions sexuelles (Grant *et al.*, 2011 : 159). Encore une fois, le fait d'être racisé-e (Noir-e, plus particulièrement), d'avoir un faible revenu, peu ou pas de diplôme, et non-binaire ou transmasculin serait lié au fait de subir proportionnellement plus de harcèlement et d'agressions. Dans l'échantillon de Bauer et Scheim, en Ontario, ce sont 24 % des personnes trans qui déclareraient avoir été harcelées par la police (2015 : 4). Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que seulement 35 % de l'échantillon de Grant *et al.* (2011 : 162) serait à l'aise de chercher, au besoin, de l'aide auprès de la police.

Brown et McDuffie (2009 : 281), estiment qu'entre 550 et 850 personnes trans ayant un diagnostic relié à leur identité de genre⁶³ sont incarcérées aux États-Unis dans des prisons fédérales ou d'États. Ils indiquent qu'il s'agirait principalement de femmes trans et admettent qu'il pourrait s'agir d'une sous-estimation puisque toutes ne cherchent pas ou n'obtiennent pas un diagnostic⁶⁴ (p. 281). L'hypothèse d'une sous-

⁶³ Brown et McDuffie parlent plus précisément de « GID », donc de « trouble de l'identité de genre ».

⁶⁴ Ils concluent malgré tout à une présence disproportionnée de personnes trans dans les prisons du pays, qu'ils attribuent en grande partie à différentes formes de discrimination et de marginalisation (p. 282).

estimation nous apparaît fort probable. En effet, 7 %⁶⁵ de 6456 personnes trans interrogées par Grant *et al.* (2011 : 12, 163) auraient subi une expérience d’incarcération, ce qui, d’après nos calculs, représente environ 452 personnes. Puisqu’il y a assurément nettement plus de 6456 personnes trans aux États-Unis et que 452 n’est pas bien loin de 550 à 850, il y a fort à parier que la sous-estimation est majeure.

L’incarcération n’affecterait toutefois pas les personnes trans indifféremment de leurs autres caractéristiques démographiques. Ainsi, les personnes trans Noires seraient de loin les plus incarcérées, 47 % d’entre elles ayant séjourné en prison dans l’échantillon de Grant *et al.* (2011 : 163). Les personnes trans autochtones, Latines ou multi-raciales présenteraient également des taux d’incarcération importants dans cet échantillon, respectivement de 30 %, 25 % et 21 % (Grant *et al.*, 2011 : 163). Ces données suggèrent donc un immense biais raciste du système carcéral et de justice. Les personnes transféminines, quant à elles, seraient deux fois plus nombreuses à être incarcérées que les personnes transmasculines (21 % contre 10 %) (Grant *et al.*, 2011 : 163). Les personnes Noires, transféminines, pauvres et peu scolarisées seraient par ailleurs incarcérées plus longtemps que les autres personnes racisées et que les personnes blanches, que les personnes transmasculines ou non-binaires, que les personnes de classe moyenne ou aisée et que les personnes plus scolarisées (Grant *et al.*, 2011 : 164-165).

En effectuant une recension des politiques de soins de santé à l’égard des détenu-e-s trans dans tous les États du pays, Brown et McDuffie se sont heurtés à une absence de réponse de la part de 6 États, qui avaient pourtant l’obligation légale de leur répondre (p. 283). Vingt-cinq États leur ont présenté leurs politiques, 19 autres leur ont déclaré n’avoir aucune politique et trois ont exposé des élaborations de politiques alors en

⁶⁵ D’une façon similaire, en Ontario, on estime que 6 % des personnes trans seraient incarcérées au cours de leur vie (Bauer et Scheim, 2015 : 4).

cours ou des informations très fragmentaires (p. 283-284). Les chercheurs ont par la suite établi que 71 % des politiques où il était question d'hébergement indiquaient qu'il fallait placer les détenu-e-s dans les prisons pour hommes ou pour femmes en fonction de « l'apparence de leurs organes génitaux externes⁶⁶ » (p. 287), ce qui signifie d'incarcérer les personnes trans qui n'ont pas subi de chirurgie génitale en fonction du genre qui leur a été assigné à la naissance plutôt qu'en fonction du genre auquel elles s'identifient. Comme le remarquent Bauer et Scheim (2015 : 4), l'incarcération dans une prison correspondant à son genre authentique ne suffit toutefois pas pour éviter de subir de la violence en prison : « [...] being incarcerated in a facility appropriate to their gender identity was not sufficient to protect them from transphobic violence. »

Les personnes trans subiraient en effet beaucoup de violence en prison. Trente-cinq pourcent des personnes trans ayant subi une expérience d'incarcération dans l'échantillon Grant *et al.* (2011 : 166) rapporteraient avoir subi du harcèlement de la part de co-détenu-e-s et 37 % de la part d'agents ou d'agentes correctionnel-le-s, ce qui, dans les deux cas, affecterait significativement plus les personnes trans racisées que les personnes blanches. Seize pourcent des personnes trans incarcérées aux États-Unis auraient subi des agressions physiques commises par des co-détenu-e-s ou du personnel et 15 % des agressions sexuelles (Grant *et al.*, 2011 : 167). Les personnes autochtones, Noires et transféminines en seraient significativement plus affectées que les autres (Grant *et al.*, 2011 : 167).

En 2009, Brown et McDuffie (p. 278) écrivaient qu'à leur connaissance, certaines personnes trans détenues avaient pu continuer leur prise d'hormones ou débiter celle-ci en prison, mais qu'aucune n'avait pu obtenir de chirurgie dite de réassignation sexuelle. Les données de Grant *et al.* (2011 : 169) sont également éclairantes à ce

⁶⁶ Traduction libre de « appearance of the external genitalia ».

propos ; 17 % des personnes incarcérées dans leur échantillon auraient déclaré avoir été privées d'hormones lors de leur passage en prison et, 12 %, d'autres soins médicaux. Encore une fois, les personnes trans autochtones, Noires et féminines seraient plus nombreuses que les autres à subir ce type de mauvais traitement des autorités carcérales (Grant *et al.*, 2011 : 169).

5.2.10. Santé mentale et suicide

L'ensemble des difficultés rencontrées par les personnes trans au cours de leur vie se répercute nécessairement sur leur santé mentale et leur appréciation de la vie. Ainsi, lors de la phase II du projet ontarien Trans PULSE, 28,8 % des personnes transféminines (Rotondi *et al.*, 2011b : 119) et 63 % des personnes transmasculines (Rotondi *et al.*, 2011a : 142) auraient déclaré avoir un diagnostic de santé mentale important⁶⁷. L'équipe a en outre établi qu'environ 61,2 % des personnes transféminines (Rotondi *et al.*, 2011b : 120) et 66,4 % des personnes transmasculines ontariennes (Rotondi *et al.*, 2011a : 142) feraient l'expérience d'un ensemble de symptômes s'apparentant à la dépression.

Rotondi *et al.*, (2011a et 2011b) ont en outre établi que les facteurs de vulnérabilité et de protection des personnes transmasculines et des personnes transféminines face à la dépression diffèrent en partie ; seuls le niveau de violence transphobe subi et le degré de soutien social dont bénéficient les personnes constitueraient des facteurs de vulnérabilité.

⁶⁷ Les auteur-e-s précisent : « schizophrenia, borderline personality disorder, dissociative identity disorder, or anxiety disorders. » (Rotondi *et al.*, 2011a : 142) Notons également que pour près des trois quarts des personnes transféminines, il s'agissait d'un trouble anxieux (Rotondi *et al.*, 2011b : 119).

rabilité ou de protection communs (Rotondi *et al.*, 2011b). Outre ces facteurs, chez les personnes transféminines, il semblerait que le fait de vivre à l'extérieur de la région métropolitaine de Toronto⁶⁸ et de ne pas avoir pas d'emploi soient corrélés positivement au risque de rapporter un ensemble de symptômes s'apparentant à la dépression (Rotondi *et al.*, 2011b : 128). Chez les personnes transmasculines, la période de battement entre la décision d'effectuer une transition médicale et son début en serait une de très grande vulnérabilité (Rotondi *et al.*, 2011a : 148). Un faible niveau de satisfaction sexuelle⁶⁹ serait également associé à la déclaration d'un ensemble de symptômes s'apparentant à la dépression chez les personnes transmasculines (Rotondi *et al.*, 2011a : 148).

De façon plus inquiétante encore, Bauer *et al.* (2013 : 39) ont établi que 77 % des personnes trans ontariennes âgées de 16 ans ou plus⁷⁰ ont sérieusement considéré le suicide au moins une fois au cours de leur vie. Annuellement, ce seraient 35,1 % des personnes trans ontariennes qui considéreraient le suicide (Bauer *et al.*, 2015a : 6). Au cours de leur vie, 43 % des personnes trans ontariennes auraient fait au moins une tentative de suicide (Bauer *et al.*, 2013 : 39). D'une façon similaire, aux États-Unis, 41 % de l'échantillon de Grant *et al.* (2011 : 82) aurait effectué au moins une tentative

⁶⁸ Ce facteur est particulièrement préoccupant dans la mesure où 75,5 % de la population transféminine ontarienne vivrait à l'extérieur de la région métropolitaine de Toronto (Rotondi *et al.*, 2011b : 121).

⁶⁹ Les auteur-e-s (Rotondi *et al.*, 2011a : 150) supposent que le fait de rapporter une plus grande satisfaction sexuelle témoigne chez les personnes transmasculines d'une plus grande acceptation de son genre authentique par des personnes proches et soit du même coup le reflet d'un soutien social accru. Ce facteur ne semble toutefois pas être en jeu chez les personnes transféminines (Rotondi *et al.*, 2011b). Nous estimons donc peu probable qu'il ne soit qu'un reflet de relations significatives et soutenantes pour les personnes trans, autrement il le serait autant pour les personnes transféminines que transmasculines, puisque le soutien social est un facteur de vulnérabilité et de risque que partagent ces deux populations. Nous faisons donc l'hypothèse que la satisfaction sexuelle a une signification différente pour les personnes transmasculines que pour les personnes transféminines et qu'elle soit liée de façon très différente à la construction de la masculinité et de la féminité.

⁷⁰ La méthodologie employée permettrait de généraliser les données à l'ensemble des personnes trans ontariennes connaissant au moins une autre personne trans.

de suicide. Annuellement, 11,2 % des personnes trans ontariennes commettraient une tentative de suicide non complétée⁷¹ (Bauer *et al.*, 2015a : 6).

L'analyse effectuée par Bauer *et al.* (2013 : 40) a révélé que les jeunes de moins de 16 à 24 ans représentent à cet égard un groupe particulièrement vulnérable, 51 % d'entre eux ayant considéré le suicide dans l'année précédant l'étude et 19 % ayant fait une tentative. D'une façon plus générale, les personnes trans rapportant un faible niveau de soutien social, un faible niveau de soutien parental, plusieurs incidents transphobes — surtout de la violence physique ou sexuelle —, qui envisagent une transition médicale ou l'amorcent tout juste sont plus nombreuses à rapporter des idéations suicidaires ou à avoir fait une tentative de suicide au cours des 12 derniers mois (Bauer *et al.*, 2013, 2015). D'un point de vue démographique, le genre (féminin, masculin ou non binaire ; fixe ou fluide), le groupe ethnoracial ou le lieu de naissance des personnes ne présentaient pas de corrélations avec les idéations suicidaires ou les tentatives de suicides (Bauer *et al.*, 2013 : 40).

À l'issue de cette recension d'écrits sur la somme de difficultés rencontrées par les personnes trans dans nombre d'aspects importants de leur vie, il faut admettre qu'elle est considérable et que toutes les personnes trans n'en portent pas équitablement le fardeau, supposant qu'un tel fardeau puisse être divisé de façon équitable. S'il y a lieu de s'inquiéter et de travailler à faire survenir le changement social nécessaire, il faudrait toutefois se garder de désespérer ou de sous-estimer les personnes trans. Nous sommes à ce propos d'avis que le changement social ne peut se faire sans reconnaître et honorer la résilience hors du commun dont font preuve quotidiennement nombre de personnes trans.

⁷¹ Lorsque l'on parle de tentatives de suicides, on parle toujours de celles qui ont échoué, puisque les personnes qui sont parvenues à se suicider ne sont ensuite évidemment plus présentes pour témoigner et participer à des études. Cela engendre nécessairement un biais dans les données recueillies (Bauer *et al.*, 2015a).

5.3. Outils conceptuels

Nous rassemblons et exposons ici les concepts qui permettent de rendre compte des attitudes à l'égard des personnes trans. Ils se présentent pour l'essentiel en deux grandes familles : ceux formés du préfixe « trans » et ceux formés du préfixe « cis ». Les premiers sont apparus plus tôt que les seconds et insistent sur ce que l'on *fait* aux personnes trans, alors que les seconds jettent la lumière sur la *position privilégiée des personnes cis* et l'organisation du monde en fonction de leurs prérogatives. Nous présenterons d'abord les concepts forgés avec le préfixe « trans » avant d'enchaîner avec ceux formés du préfixe « cis », rendant compte de ce que nous savons de leur contexte d'émergence, de leur définition initiale et de leur évolution. Nous traiterons finalement du concept d'effacement, qui échappe au classement par préfixe.

Le concept de **transphobie** aurait été introduit dans les écrits⁷² universitaires simultanément et de façon indépendante par Cook-Daniels et Norton en 1997. Cook-Daniels, dont l'article porte plus largement sur l'intervention auprès d'ainé-e-s lesbiennes, gais, bisexuel-le-s et trans, ne définit que rapidement le terme de transphobie ; elle indique qu'il désigne le « Social prejudice against transgendered persons [...] » (1997 : 42). Cette définition correspond tout à fait à l'explication que Serano offre plus tard à propos du même concept : il aurait été calqué sur celui d'homophobie pour désigner la « discrimination anti-trans⁷³ » (Serano, 2013 : 264).

⁷² Nous savons qu'il a circulé auparavant lors de conférences ou de colloques universitaires, mais leurs actes sont très difficilement accessibles. Nous avons donc cherché la première occurrence du concept dans des articles.

⁷³ Traduction libre.

Norton consacre quant à elle un article entier à la transphobie⁷⁴, dont elle situe, dans une démarche qui n'est pas sans rappeler celle de Michel Foucault, qu'elle cite, l'origine dans l'émergence des inquiétudes face à la soit-disant féminisation des hommes prolétaires lors de la fin du XIXe et du début du XXe siècle (1997b : 141). L'association entre féminité, infantilisation et faiblesse se serait alors solidifiée dans la culture (p. 141-142). Une personne lue comme un homme féminin ou efféminé, précisément comme sont souvent dépeintes ou perçues les femmes trans, constituerait donc une menace à l'hétérosexualité, à la masculinité et à la domination masculine (p. 143). Norton tire ensuite sur le fil étymologique de la phobie :

« A more specific source of the phobic cultural response to the m-t-f transgender in Western male-dominant societies is the unconscious fear that s/he [sic] will contaminate the ideal realm of masculinity in a particularly insidious way: because s/he [re-sic] combines the social semiotics and potential sexual attractiveness of the female with the hidden "truth" [re-re-sic] of chromosomal and anatomical (though not necessarily genital) maleness, s/he [re-re-re-sic] can seduce men into disorienting and dangerous enmeshment. » (p. 143)

La transphobie, telle que présentée par Norton, serait donc intrinsèquement liée à ce que nous conceptualisons comme du sexisme et de l'hétérosexisme. L'auteure ne dit toutefois rien des personnes transmasculines et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer. En ce sens, sa proposition se rapproche plus de ce que Serano appellera, dix ans plus tard, de la trans-misogynie.

Le concept de transphobie a été réinvesti depuis 1997 et a ce faisant perdu son ancrage initial dans une lutte ouverte à la domination masculine et à la prégnance de l'hétérosexualité. De fait, en 2005, soit huit ans après la publication des articles de Norton et deux ans avant la publication du premier ouvrage de Serano, Hill et Willoughby écrivent sur la conception d'un outil de mesure statistique de la transpho-

⁷⁴ Notons que Norton place également le terme « transphobie » dans un autre article de la même année (Norton, 1997a), mais qu'elle ne l'y définit pas.

bie. Ils la définissent alors comme suit : « [...] an emotional disgust toward individuals who do not conform to society's gender expectations. » (2005 : 533) Le travail d'historicisation de Norton autour de la domination masculine et de l'hétérosexualité est alors éludé. Si Hill et Willoughby introduisent également les concepts de « genderism⁷⁵ » et de « gender-bashing⁷⁶ », complémentaires à celui de transphobie, ce premier concept demeure toutefois au niveau psychologisant dénoncé plus récemment par Serano :

« [...] as with "phobias" more generally, the terms seemed to imply that a few bad apples were irrationally afraid of trans people, but it did not communicate the reality that trans people were almost universally viewed as less legitimate than our non-trans counterparts. » (Serano, 2013 : 264-265)

De fait, c'est la connotation qui demeure aujourd'hui largement associée au concept de transphobie : une désignation de la violence subie par les personnes trans fondée sur la peur ou le dégoût.

Le concept de **trans-misogynie** semble quant à lui avoir été introduit dans les écrits par Serano en 2007. Il permet de nommer la violence vécue par les femmes trans en particulier : « When a trans person is ridiculed or dismissed not merely for failing to live up to gender norms, but for their expressions of femaleness or femininity, they become the victims of a specific form of discrimination: *trans-misogyny* [ses ita-likes]. » (p. 14) En refusant de subsumer l'entièreté de la violence vécue par les femmes trans sous le concept plus générique de transphobie, qu'elle utilise également, Serano attire l'attention vers la vulnérabilité toute particulière des femmes trans dans une société marquée par la domination masculine :

⁷⁵ Hill et Willoughby en présentent la définition suivante : « [...] an ideology that reinforces the negative evaluation of gender non-conformity or an incongruence between sex and gender. » (2005 : 534)

⁷⁶ Il semble que Hill et Willoughby empruntent le concept à Wilchins, pour qui il renverrait aux actes de violence manifestes : « [...] the assault and/or harassment of persons who do not conform to gender norms (Wilchins, 1997). » (2005 : 534)

« In a male-centered gender hierarchy, where it is assumed that men are better than women and that masculinity is superior to femininity, there is no greater perceived threat than the existence of trans women, who despite being born male and inheriting male privilege “chose” to be female instead. » (p. 15)

Cette définition n'est pas sans rappeler celle de la transphobie par Norton dix ans auparavant.

Le préfixe « *cis* », de son côté, sert d'amarre à une multitude d'autres concepts. Baril indique qu'il provient de la chimie et a été forgé pour distinguer les personnes non trans des personnes trans :

Comme nous l'indiquent les dictionnaires de langue française, en sciences pures, l'adjectif *cis* est employé comme antonyme de *trans*, le premier référant à un élément qui est du même côté, le second qui, dans ses origines latines, signifie « par-delà », référant à un élément appartenant aux deux côtés. Plus généralement, le préfixe *trans*, par opposition au préfixe *cis*, indique une transformation. Le préfixe *cis* est accolé aux termes de sexe et de genre pour désigner les personnes qui ne font pas de transition de sexe [ses italiques]. (2009 : 283-284)

La généalogie de l'utilisation du préfixe en matière de genre demeure toutefois incomplète à ce jour. En anglais, il semble que le terme soit apparu pour la première fois au milieu des années 1990 dans des forums de discussion en ligne⁷⁷ (Blumer *et al.* 2013 : 269). Sigusch introduit pour sa part le concept de cissexualisme en anglais

⁷⁷ Matthews (1999) et Ansara (2010) attribuent plus précisément le premier emploi du terme « cisgender » à Carl Buijs, une personne transmasculine des Pays-Bas, en 1996.

en 1998 et en allemand dès 1991⁷⁸. En 1995, Sigusch définit le cissexualisme⁷⁹ à partir du préfixe latin « cis », signifiant « du même côté que », en contraste avec son antonyme « trans », signifiant « à travers ou de l'autre côté que » (note de fin d'ouvrage numéro 114), comme le suggère également Baril presque vingt ans plus tard. Le cissexualisme, pour Sigusch, est donc l'alignement du *Körpergeschlecht* avec la *Geschlechtsidentität*, c'est-à-dire du corps sexué avec l'identité de genre (note de fin d'ouvrage numéro 114). Sigusch rapporte s'être inspiré de travaux de Magnus Hirschfeld de 1914, où il aurait distingué les personnes travesties des personnes cisvesties (note de fin d'ouvrage numéro 114).

Les références de Sigusch datant de la première moitié des années 1990 de même que la note de fin d'ouvrage de Sigusch (1995) suggèrent que l'usage du préfixe « cis » pour forger des termes permettant de désigner les personnes dont l'identité de genre et le genre assigné à la naissance correspondent aurait pu émerger bien plus tôt dans les espaces germanophones qu'anglophones et francophones. Cette hypothèse affiche une certaine cohérence avec le fait du premier emploi du terme « cisgenre » sur Internet, en anglais, par un Néerlandais ; les Pays-Bas et l'Allemagne étant géographiquement proches, leurs espaces militants et universitaires communiquent-ils peut-

⁷⁸ Dans l'article de 1998, Sigusch cite pour références par rapport au terme de cissexualisme ses propres écrits antérieurs, soit trois articles et un livre, tous en allemand, dont les deux parus le plus tôt datent de 1991 :

The genuinely neological characteristic of transsexualism is that it casts what I have referred to as *cissexualism* (Sigusch, 1991a, 1991b, 1995a, 1995b), actually its logical counterpart, in a highly ambiguous light. For if there is a *trans*, a beyond (physical gender), there must be a *cis*, a this-side-of, as well. (1998 : 349-350).

Nous n'avons malheureusement pas pu mettre la main sur les articles de 1991, mais nous avons pu consulter une des références de 1995, soit le livre *Geschlechts Wechsel*.

⁷⁹ « Zissexualismus », en allemand (Sigusch, 1995 : 121).

être. N'ayant pas pu obtenir d'informations plus complètes sur l'origine des termes⁸⁰, nous ne pouvons malheureusement que spéculer.

À notre connaissance, six concepts différents rendent compte des attitudes à l'égard des personnes trans ou à tout le moins d'un regard cis sur le monde découlent du préfixe « cis » et coexistent à ce jour. Nous présenterons d'abord ceux formés avec le suffixe « isme », en ordre chronologique d'apparition dans les écrits. Nous présenterons ensuite ceux formés respectivement des suffixes « normativité » et « centrisme ».

Il semble que le concept de **cissexisme** ait d'abord été introduit en ligne, sans définition, par Koyama en 2002, puis ait été popularisé et défini par Serano en 2007 et en 2013. Cette dernière le présente comme un double standard (2007 : 156) semblable à l'hétérosexisme en trois points : l'entretien du caractère suspicieux des sexualités non hétérosexuelles et des genres non cis, leur infériorisation et leur invisibilisation (2013 : 114-115). Elle écrit en outre que le cissexisme et l'hétérocissexisme constituent des « formes institutionnelles de marginalisation⁸¹ » (p. 116). Elle ajoute qu'il s'agit d'une idéologie (p. 271). Cette définition du concept repose implicitement sur la compréhension de la société comme constituée de groupes antagonistes formés à travers un rapport de domination où le pouvoir n'a rien de diffus.

⁸⁰ N'y ayant pas accès d'ici, nous avons demandé à un collègue étudiant en Allemagne de nous dénicher les articles de 1991 et de 1995 cités par Sigusch. Ses recherches se sont révélées infructueuses. Nous avons également écrit à Sigusch, mais n'avons pas reçu de réponse.

⁸¹ Traduction libre.

Le concept de **cisgenrisme** a vraisemblablement été introduit dans les écrits scientifiques par Ansara en 2010. Il le définissait alors d'une façon semblable au cissexisme que décrit Serano⁸² :

« [...] I will use the term cisgenderism to describe the individual, social, and institutional attitudes, policies, and practices that assume people with non-assigned gender identities are inferior, 'unnatural' or disordered and which construct people with non-assigned gender identities as 'the effect to be explained'. » (p. 168)

Deux ans plus tard, Ansara revient sur cette définition du cisgenrisme dans un article publié avec Hegarty (2012). Ils justifient alors le choix de privilégier l'usage du concept de cisgenrisme par rapport à celui plus répandu de transphobie sur la base de l'échec de ce dernier à décentrer l'analyse d'une perspective proprement cis tout en construisant une nouvelle binarité cis-trans :

« [...] the 'transphobia' concept fails to challenge two assumptions. The first is the notion that is implicit in the terms 'trans' and 'gender variant', that people with self-designated gender lie 'across from' or 'vary from' normative human development. Second, the transphobia framework fails to challenge the assumption that 'trans people' and 'cisgender or cissexual people' constitute distinct classes of individuals. » (p. 141)

Bien que ces arguments ne soient pas nouveaux dans le travail d'Ansara⁸³, il s'agit là d'un positionnement plus formel et plus affirmatif qu'en 2010. La définition du cisgenrisme s'étoffe du même coup ; d'une description de « politiques » et de « pratiques », on passe à une définition qui met plus en relief le caractère structurel de l'oppression : « [...] cisgenderism describes a prejudicial *ideology*, rather than an individual *attitude*, that is systemic, multi-level and reflected in authoritative cultural

⁸² En note de bas de page, il explique que le terme « cisgender » est de Buijs, mais réfère aux travaux de Serano (2007) sur le cisgenrisme. Il s'avère toutefois que Serano emploie le concept de cissexisme plutôt que celui de cisgenrisme. Il nous semble donc plausible qu'Ansara soit parti de la définition du cissexisme telle que proposée par Serano et ait renommé le concept « cisgenrisme ».

⁸³ Il les introduit déjà en 2010 (p. 191-192).

discourses [...] [leurs italiques] » (p. 141). La binarité cis-trans se trouve également remise en question dans cette nouvelle mouture du concept : « [...] cisgenderism problematises the categorical distinction itself between classes of people as either ‘transgender’ or ‘cisgender’ (or as ‘gender variant’ or unmarked) [...] » (p. 141) Un an plus tard, Blumer, Ansara et Watson continueront d’insister sur la définition du cisgenrisme comme idéologie et pousseront plus loin la critique de la binarité cis-trans⁸⁴ : « Cisgenderism constructs the world as having only two valid genders and sexes, thus ignoring societies in which there are more than two official genders [...]. Cisgenderist ideology also ignores people who may self-identify with the adjective intersex [...]. » (2013 : 269) Illes introduiront également l’importance de l’assignation du genre par autrui et la non-reconnaissance parallèle de l’auto-identification dans cette refonte du concept.

Le concept de cisgenrisme, tout comme celui de cissexisme, traduit une préoccupation pour l’analyse structurelle des rapports sociaux, bien au-delà des attitudes individuelles.

Le concept d’**hétérocissexisme** est le dernier à être apparu dans les écrits universitaires, bien qu’il circule dans les milieux militants depuis au moins le début de cette décennie. Nous n’en avons cependant relevé qu’une seule occurrence hors de nos propres travaux. Nous l’avons trouvée chez Walsh (2015), qui ne propose malheureusement aucune esquisse de définition du terme, mais qui utilise également celui de kyriarchie, entendu comme « [...] the intersecting matrix of systematic oppressions » (p. 62). Nous entendons, pour notre part, le concept d’hétérocissexisme comme l’enchâssement parfois inextricable du sexisme, de l’hétérosexisme et du cis-

⁸⁴ Cette critique de la binarité cis-trans et de l’invisibilisation de l’existence des personnes intersexes et intersexuées qu’elle produit rejoint par ailleurs celle que formule Cary Gabriel Costello en 2014.

sexisme (Cloutier, 2014 : 9), tout en étant tout à fait conscient que les mécanismes bien précis de cette imbrication demeurent à dévoiler et à conceptualiser.

« **Cisgenre**normativité » est un concept attribuable à Baril. Il l'aurait introduit dans son article de 2009 (Baril, 2009 : 284 ; 2013 : 397). Il entend par là « la normativité spécifique des identités *cisgenres et cissexuelles* [ses italiques], donc une normativité cis liée au genre des personnes. » (2013 : 397) Tablant sur le travail de Serano (2007), il indique que la « [...] cisgenre

normativité postule que les personnes qui s'accordent du genre assigné à leur naissance sont plus normales que les personnes qui décident de vivre dans un autre genre et qui effectuent une transition de sexe [références à Serano]. » (2009 : 284) La cisgenre

normativité est précisément marquée par la performativité que Butler définit comme « [...] une répétition de normes qui précèdent, contraignent et excèdent celui qui les met en oeuvre [...] » (Butler, 2009 : 236). Le concept de cisgenre

normativité, en ce sens, ne repose pas sur une conception des rapports sociaux comme producteurs de classes sociales antagonistes, comme c'est implicitement le cas avec le concept de cissexisme, par exemple. Il se situe plutôt dans une approche trans queer héritière des travaux de Butler et de Foucault en dialogue avec, notamment, Bourcier. Ce dernier écrivait par ailleurs, à propos des rapports sociaux, que

Pour Foucault, le pouvoir n'est pas une substance qui se possède, mais une relation qui s'exerce et il n'est pas l'apanage des possédants ou des dominants ; surtout, il ne s'exerce pas sur un mode majoritairement répressif mais productif : on oblige à faire, on cadre plus qu'on n'interdit de faire. (Bourcier, 2006 : 139-140)

Ainsi, lorsque Baril écrit que la marginalisation subie par les personnes trans les place dans une position épistémologique privilégiée pour comprendre les rapports sociaux de genre (2009 : 284), il ne renvoie pas à la théorie des savoirs située qu'il conteste (2013), mais à une forme de subversion que Bourcier associe au projet foucauldien : « [...] refuser de s'impliquer, toujours, dans les termes posés par une forme d'autorité

ou un régime disciplinaire et chercher plutôt à trouver la position stratégique qui permet d'en exhiber les mécanismes. » (2006 : 146)

Le concept de **cisnormativité** serait apparu en anglais⁸⁵ précisément la même année que celui de « cisgenre**normativité** » en français, c'est-à-dire en 2009. Bauer *et al.* indiquent que l'effacement⁸⁶ conceptualisé par Namaste (2000) est le produit de la cisnormativité, conçue comme une attente fondée sur une expérience cis du genre :

« [...] the expectation that all people are cissexual, that those assigned male at birth always grow up to be men and those assigned female at birth always grow up to be women. This assumption is so pervasive that it otherwise has not yet been named. Cisnormative assumptions are so prevalent that they are difficult at first to even recognize. » (Bauer *et al.*, 2009 : 356)

Cette attente ou cette présomption organiserait en outre l'ensemble de la vie sociale et relèguerait les vies trans aux marges (Bauer *et al.*, 2009 : 356).

Baril (2013 : 397) estime que l'emploi du concept de cisgenre**normativité** est préférable à celui de cisnormativité lorsqu'il est question d'expériences de transition sur l'axe du genre puisque les personnes transcapacitaires⁸⁷ pourraient se voir privées de l'usage du concept de cisnormativité si ce dernier perdait la possibilité d'englober également les expériences trans situées sur l'axe de la capacité ou du handicap.

Espineira, Thomas et Alessandrin introduisent quant à elleux le concept de **cisgenre**ren**rocentrisme** en 2012. Leur proposition consiste à différencier la transphobie, en-

⁸⁵ On parle alors de « cisnormativity ».

⁸⁶ « Erasure », en anglais.

⁸⁷ Les termes de transcapacité et de ciscapacité auraient été introduits par LeBlanc en 2011 (Baril, 2013 : 403, 405). « Transcapacité » désignerait l'expérience des personnes qui effectuent ou souhaitent effectuer une ou plusieurs modifications de leurs capacités physiques pour acquérir un handicap (Baril, 2013 : 406). Le terme miroir de ciscapacité désignerait l'expérience des personnes « qui ne souhaitent pas faire de transition physique pour atteindre une situation de handicap » (Baril, 2013 : 403).

tendue comme « [...] ce qui pourrait juridiquement relever de la discrimination, ou bien, pour le dire autrement, des actes directement imputables à la reconnaissance de la transidentité comme origine et vecteur de la discrimination [...] » (p. 293) du cis-génrocentrisme, défini comme « ce qui écarte l'altérité de genre du côté de l'anormal, de l'abject, et qui constitue un ensemble d'obstacles à l'expression et à la réalisation d'une transidentité. » (p. 293) Espineira *et al.* justifient l'introduction de ce nouveau concept par la nécessité de comprendre la dimension culturelle ou structurelle de la violence vécue par les personnes trans. Alessandrin précisera deux ans plus tard sa définition du cis-génrocentrisme comme « [...] un point de vue « cis » sur l'ensemble des expressions et des expériences de genre. » (2014 : 43).

Namaste introduit le concept d'**effacement**⁸⁸ pour pointer l'exclusion des personnes trans de la vie en société : « [...] I use the term "erasure" to indicate the exclusion of transsexuals from the institutional world: how agencies deny services to these people, as well as why transsexuals decide not to make use of such organizations. » (2000 : 236)

Elle développe sa proposition en opposition franche aux théories *queer* états-uniennes, qu'elle accuse d'instrumentaliser les existences trans et de se leurrer quant à la manière dont le genre et les personnes trans sont produits. Namaste avance en effet que les théories *queer* considèrent le genre et les personnes trans comme un produit de performances, alors qu'elle argumente que les personnes trans sont produites à travers un effacement orchestré par les institutions qui régissent la vie en société :

Through the daily workings of institutions, as well as significant discordance among institutions, TS/TG [transgender, transsexual] people are inscribed as impossible, quite literally eliminated from the social text. *Transsexuals are produced through erasure.* (ses italiques ; Namaste, 2000 : 236)

⁸⁸ « Erasure », en anglais.

Le concept d'effacement se distingue non seulement de nombre de concepts présentés précédemment non seulement par son point de départ étymologique complètement différent — le terme ne contient ni le morphème « cis », ni le morphème « trans » —, mais aussi par le cadre théorique dans lequel il s'ancre. Namaste (2000) se réclame en effet d'une position poststructuraliste engagée qui se doit d'être redevable aux communautés qu'elle prend pour sujets — et non pas pour objets — d'études. Elle dénonce du même souffle les théories *queer*, jugées « [...] remarkabl[y] insensitiv[e] to the substantive issues of transgendered people's everyday lives. » (2000 : 23) Le concept d'effacement peut donc être situé dans une franche opposition à ceux de cis-normativité et de cisgenre-normativité, résolument ancrés dans les théories *queer*.

Remarquons finalement que certaines et certains auteur-e-s emploient simultanément plusieurs concepts pour désigner des niveaux de réalité ou des phénomènes différents, superposant ainsi les niveaux d'analyse. C'est par exemple le cas de Serano (2007) qui utilise entre autres — et simultanément — ceux de transphobie, de cissexisme et de transmisogynie.

CHAPITRE VI

DISCUSSION

Nous répondrons ici aux trois sous-questions de recherche avant de répondre à la question de recherche principale, soit « Comment conceptualiser ce que vivent les sujets trans ? »

6.1. Émergence de sujets trans

Nous savons désormais que les sujets trans émergent dans un contexte de forte répression légale et de fascination médicale importante à partir de la moitié du XIX^e siècle aux États-Unis (Stryker, 2008) et un peu plus tard à Montréal, soit à partir des années 1930 (Namaste, 2005). Les communautés transféminines émergent avant les communautés transmasculines, les dernières apparaissant dans les années 1970 aux États-Unis (Stryker, 2008).

Les mouvements trans tant états-uniens que montréalais auraient éclos dans une grande marginalité, les personnes trans — et particulièrement transféminines — qui les ont fondé faisant face à une grande exclusion sociale et économique (Stryker, 2008). Aux États-Unis, il est plusieurs fois question d'émeutes dans les années 1960 (Stryker, 2008). À Montréal, le travail de Namaste (2005) nous permet de saisir l'ampleur et la précarité du travail clandestin effectué par les femmes trans.

Si les sujets trans émergent aux côtés de sujets gais et lesbiens, on ne les voit cependant pas former de grandes et durables solidarités, les sujets trans ne bénéficiant pas de la nouvelle et relative acceptabilité sociale acquise par les gais et les lesbiennes (Stryker, 2008 ; Namaste, 2000). Les mouvements LGBT dont il est question ici sont en outre traversés par des tensions raciales et de classe, les personnes étant à l'avant-garde des mouvements trans états-unis étant des femmes trans racisées et pauvres et les mouvements LGB ayant pris leur essor notamment sur les campus universitaires, nécessairement fréquentés par des groupes plus privilégiés (Stryker, 2008).

Les groupes trans se constituent durant tout le XX^e siècle à travers leur relation aux autorités, qu'elles soient policières, légales ou médicales. Comme en témoigne l'étude de Namaste (2005), ces autorités définissent les conditions d'existence des personnes trans en balisant étroitement ce qu'il faut faire et ne pas faire pour survivre, et dans quel état. La précarité, l'exclusion et la violence subies ne pré-existent donc pas aux rapports sociaux, mais en résultent directement. Comme le remarque Namaste dans *Invisible Lives* (2000), il est extrêmement difficile — voire impossible — de mener une vie paisible lorsque l'on ne peut obtenir du travail parce que ses papiers affichent une mention de sexe qui ne correspond pas à son apparence ou à son identité réelle, et que l'on ne peut obtenir les chirurgies jusqu'à tout récemment obligatoires au Québec pour changer sa mention de sexe parce que l'on fait du travail du sexe (précisément parce que l'on ne peut travailler autrement à cause desdits papiers) ou que l'on vit avec le VIH, et qu'on ne peut donc pas obtenir les papiers nécessaires pour obtenir un emploi salarié... Il s'agit d'un véritable cercle vicieux qui n'a pas toujours été en vigueur et ne l'est aujourd'hui plus pour les personnes trans vivant au Québec avec la citoyenneté canadienne. À la fois dans une perspective de lutte que dans une perspective sociologique, il demeure utile de garder en tête que la situation historiquement marginale des personnes trans résulte directement de pratiques législatives, administratives et médicales, donc de rapports sociaux.

Ces rapports sociaux se déploient différemment selon que l'on soit racisé-e ou non et une femme, un homme ou une personne non-binaire, comme on l'entrevoit avec le récit proposé par Stryker (2008) et comme nous le confirme la somme de données rassemblées dans le second volet du matériau. La complexité du tissu de relations observé nous ramène immédiatement à la consubstantialité des rapports sociaux telle que définie par Kergoat (2010). En effet, aucun rapport social n'est à même de définir l'entièreté de l'expérience d'émergence et de constitution des sujets trans qui ont jeté les bases des mouvements que l'on connaît aujourd'hui et qui sont affectés tant par le racisme que le sexisme et la pauvreté, en plus des obstacles inhérents aux transitions de genre.

De la même façon que les femmes blanches ne constituent pas nécessairement des alliées pour les femmes racisées (Nakano Glenn, 2009), les personnes LGB n'ont pas, historiquement, constitué des alliées fiables pour les personnes trans, particulièrement racisées. On constate en effet à travers le récit proposé par Stryker (2008) que si le travail militant trans bénéficie également aux groupes LGB, le contraire n'est pas toujours vrai.

À la lumière de cette histoire de même que de ces constats et comme l'indique Viviane K. Namaste (2000 : 267), les sujets trans ne pourront être entendus comme une communauté homogène à la trajectoire partagée. L'impasse constatée en 1994 par Iris Marion Young à propos des sujets politiques du féminisme trouve ici sa réactualisation dans la situation des sujets politiques trans : lorsque l'on s'attèle à documenter leur émergence, l'on constate que l'on ne peut raisonnablement ou honnêtement identifier des dénominateurs communs significatifs, sinon que d'être « [...] unis passivement par les objets vers lesquels leurs actions sont orientées, ou par le résultats des effets matériels de leurs actions sur les autres » (Young, 2007 : 20). Afin de ré-

pondre à l'invitation de Namaste de saisir la diversité des sujets trans⁸⁹, nous proposons de considérer la catégorie trans comme série. Les personnes trans engagées politiquement pourront être considérées sous formes de groupes, et au pluriel plutôt qu'au singulier.

La série trans ferait face à des conditions d'existence en partie partagées, selon la position de chacune et de chacun dans l'enchevêtrement des rapports sociaux. Elle aurait en outre le potentiel de devenir groupe, ce que font les personnes trans chaque fois qu'elles forment ce que les sociologues appellent des mouvements sociaux, contestant les conditions qui régissent leur existence et revendiquant leurs droits, comme ce fut par exemple encore récemment le cas pour la fin des chirurgies obligatoires pour changer sa mention de sexe à l'État civil au Québec de même que pour le critère d'âge et comme c'est toujours le cas pour la question de la citoyenneté. L'on observera que ce ne sont pas chaque fois exactement les mêmes personnes et les mêmes groupes qui s'organisent et investissent l'arène politique, les personnes affectées par les éléments de législation qui demeurent à modifier⁹⁰ étant toujours en lutte alors que d'autres se sont retirées et jouissent des droits nouvellement acquis.

De fait, la série trans se conçoit mieux au pluriel qu'au singulier. Aussi, elle ne pourra jamais être qu'une abstraction, mais, tout comme la série « femmes », elle demeure tout de même utile pour éviter à la fois d'essentialiser la catégorie et pour éviter de dissoudre toute possibilité de « nous », sans quoi les luttes politiques et les regroupements qu'elles nécessitent deviennent extrêmement difficiles. Ainsi, s'avère-t-il pertinent de l'imaginer comme une surprenante pouponnière d'étoiles — c'est-à-dire

⁸⁹ « [...] I suggest that social scientists recognize that there is not one large "transgendered community", but rather several small networks of transsexual and transgendered people, as well as many TS/TG [transgenres, transsexuelles] people unaffiliated with other individuals like them. » (Namaste, 2000 : 267)

⁹⁰ Les luttes trans ne sont toutefois pas réductibles à des lois à modifier.

comme une nébuleuse — ou comme un vigoureux rhizome dont les contours précis et la configuration exacte demeurent difficilement identifiables et sujets à des changements importants à travers le temps, quoiqu'ils soient rarement observables sur de courtes périodes de temps.

Un « nous, trans » change donc nécessairement selon les conditions auxquelles la série est soumise de même qu'au fil des luttes, susceptibles d'engendrer elles-mêmes de nouveaux changements dans ses conditions d'existence. Aussi, espérons-nous que le et les « nous, trans » soient soutenus aussi fermement et assidument que possible par les personnes qui bénéficient aujourd'hui des droits et des privilèges pour lesquels d'autres luttent toujours.

6.2. Ce que vivent aujourd'hui les sujets trans

Les sujets trans connaissent toujours de grandes situations d'injustice sociale, au sens youngien (2002) où ils ne bénéficient pas de conditions permettant à la fois le développement de soi et l'autodétermination et font donc face à la fois à la domination et à l'oppression.

La **domination**, dans les termes de Young, se situe aux antipodes de l'auto-détermination des sujets (Young, 2002) dont les conditions institutionnelles restreignent sévèrement la capacité d'agir (Young, 2011). Chez les populations trans, cette domination se manifeste tout particulièrement lorsque l'on considère la difficulté d'obtenir des pièces d'identité officielles affichant le marqueur de sexe correspondant à l'identité de genre des sujets.

Si nous ne disposons pas actuellement de telles statistiques pour le Québec, nous savons qu'en 2015, seulement 30 % des personnes trans ontariennes avaient des documents d'identité affichant le marqueur de sexe correspondant à leur genre vécu (Bauer et Scheim, 2015 : 4), ce qui signifie que les 70 % restants n'en avaient pas. La législation ayant récemment changé au Québec, nous pouvons nous attendre à ce que la plupart des personnes trans puissent accéder au changement de leur marqueur de sexe plus aisément qu'auparavant, mais les personnes résidant au Québec sans la citoyenneté canadienne ne pourront toujours pas le faire de même que les mineur-e-s de moins de 14 ans dont les parents, tuteurs ou tutrices n'accepteraient pas de porter la demande ainsi que les personnes ne pouvant couvrir les frais encourus par celle-ci.

Comme le montre l'ensemble de la recension des écrits effectuée pour le second volet du chapitre précédent, les personnes trans subissent de la violence dans toutes les sphères de leur vie. S'il est tout à fait compréhensible qu'elles puissent souhaiter divulguer leur statut trans dans certains contextes, que ce soit afin de partager une part importante de leur vie avec leurs proches, pour obtenir des soins de santé correspondant à leurs besoins réels ou pour d'autres raisons, par exemple militantes, le choix de la divulgation de celui-ci devrait toujours leur appartenir. La divulgation forcée du statut trans par le biais de pièces d'identité inadéquates constitue en effet un obstacle considérable à l'auto-détermination telle qu'entendue par Young (2002 : 32) : c'est le retrait drastique de ses possibilités d'action, non pas seulement du point de vue du choix de sa désignation genrée, mais aussi du point de vue du traitement imparti dans toutes les institutions fréquentées, de l'exclusion et de la marginalisation éventuelle qui en découlent. Il peut par exemple s'avérer impossible ou risqué pour sa vie de poursuivre des études ou de conserver un emploi dans un contexte fondamentalement hostile aux personnes trans, ce qui réduit considérablement la gamme de choix disponibles pour la suite de sa vie.

Dans ce contexte extrêmement difficile, la divulgation du statut trans devrait donc appartenir entièrement aux personnes trans et constituerait pour elles une façon significative de se réapproprier une certaine capacité d'agir. Cette divulgation strictement volontaire du statut trans ne peut s'effectuer sans pièces d'identité adéquates. La possibilité pour toutes les personnes trans d'accéder au changement de mention de sexe et de prénom, sans égard à leur citoyenneté, à leurs moyens financiers ou à l'opinion de leurs parents constitue donc une condition *sine qua non* de leur auto-détermination.

Si les personnes trans se trouvent toujours dans une situation de domination, elles sont également dans une situation d'**oppression**, toujours dans les termes posés par Young (2002), c'est-à-dire une vaste contrainte au développement de soi, et donc à la pleine et active participation à la vie en société. Young identifie cinq modes d'oppression, c'est-à-dire l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, l'impérialisme culturel et la violence. Nous verrons ici comment chacun d'entre eux correspond à la situation actuelle des personnes trans.

L'**exploitation** suppose qu'un groupe s'approprié systématiquement le travail d'un autre groupe qu'il tient sous son joug (Young, 2002 : 49). Le thème a jusqu'à maintenant été peu investi par rapport aux communautés trans, notamment compte tenu du rendez-vous à ce jour si souvent manqué entre les analyses matérialistes et les études trans. Aussi, ce que nous avançons en la matière constitue un travail plus heuristique qu'abouti et gagnera à être approfondi, confirmé ou infirmé dans des travaux subséquents.

Si les personnes trans sont exploitées de différentes façons, la plus transversale se situe probablement dans la relation au personnel soignant. En effet, les personnes trans

se retrouvent systématiquement en situation d'éduquer les professionnel-le-s de la santé qu'elles rencontrent ; rappelons-nous à cet effet que 67 % des personnes trans ontariennes et 50 % des personnes trans états-uniennes auraient eu à le faire (Bauer *et al.*, 2014 ; Grant *et al.*, 2011 : 76).

Certaines personnes seront peut-être tentées de croire que l'éducation du personnel médical par les personnes trans bénéficie plus aux personnes trans elles-mêmes qu'au personnel médical et qu'il ne s'agit donc pas d'une exploitation, mais d'une forme de collaboration, voire d'une attitude d'écoute gracieuse, bienveillante et pro-active de la part du personnel médical. Or, l'ensemble des attitudes négatives déployées à l'endroit des personnes trans par le personnel médical pointe dans la direction opposée : insultes, moqueries et paroles blessantes ; refus de traitement ; remise en question, déni et non-respect du genre affirmé par les personnes trans sont le lot de ces dernières dans le système de santé (Bauer *et al.*, 2014 et 2015b). Même celles qui ne recourent pas au système médical pour effectuer une transition peuvent difficilement se tenir éternellement à l'écart du système médical pour obtenir des soins de santé, même si les stratégies d'évitement sont effectivement employées par près d'une personne trans sur trois à une sur cinq (Bauer *et al.*, 2014 ; Grant *et al.*, 2011 : 72). Il est alors possible qu'elles soient forcées de dévoiler leur statut trans ou qu'il leur soit utile de le faire pour recevoir des soins adéquats.

En contexte universitaire, l'instruction d'autrui sur les enjeux trans en sus de ses responsabilités professionnelles de même que le dévoilement du statut trans à répétition ont déjà été identifiés comme de grands obstacles au bien-être des personnes trans, voire comme des micro-agressions (Pitcher, s.d.). Il paraît donc raisonnable de supputer que le travail d'éducation du personnel médical requiert lui aussi une grande quantité d'énergie, s'avère épuisant et difficile pour les personnes trans, qui l'effectuent, rappelons-le, dans des contextes où elles cherchent à recevoir elles-mêmes des soins

et ne sont donc probablement pas au sommet de leur forme, déjà fragilisée par la violence vécue, comme en témoignent les statistiques douloureuses sur la santé mentale des personnes trans (Rotondi *et al.*, 2011a et b). Il faut également considérer que l'éducation du personnel médical sur les enjeux trans et ses écarts de conduite ne sont pas des éléments nécessairement mutuellement exclusifs dans une même relation.

Quant à savoir ce qu'en retire le personnel médical, la recension des écrits effectuée pour répondre à la sous-question « Que vivent aujourd'hui les sujets trans ? » ne permet pas de l'avancer avec certitude. Toutefois, en considérant l'émergence des sujets et des communautés trans au XX^e siècle, qui faisait l'objet du premier volet du matériau, il devient possible d'imaginer que la classe médicale y gagne un bassin de sujets étudiables à souhait, particulièrement disponibles et dociles compte tenu du contrôle exercé par la classe médicale sur l'accès aux chirurgies ainsi qu'aux hormones de synthèse.

Dans le contexte où les personnes trans sont très nombreuses à vivre dans la pauvreté (Grant *et al.*, 2011 : 51 ; Bauer *et al.*, 2009 ; Rotondi *et al.*, 2011a et b), cette appropriation du travail d'éducation des personnes trans par le personnel médical n'est pas anodine. Il apparaît en effet douteux que la moitié — 49,2 %, pour être précis — des personnes trans ontariennes pataugent⁹¹ avec un revenu inférieur à 20 000 \$ par année (Bauer *et al.*, 2011) alors que la classe de professionnel-le-s qui esquive régulièrement la responsabilité de leur procurer les soins nécessaires avec respect tout en bénéficiant de leurs récits de vie parfois fort intimes et détaillés de même que de leur savoir expérientiel, communautaire ou universitaire gagne nettement plus.

⁹¹ Oui, « pataugent ». La patience de l'auteur s'étirole devant la somme de données effarantes synthétisées et revisitées quasi quotidiennement aux fins de la rédaction du mémoire sur une période de plusieurs mois.

D'une autre façon, quoique moins documentée, et l'on comprendra pourquoi, les personnes trans sont exploitées dans la sphère universitaire. En effet, si elles peinent à effectuer elles-mêmes du travail universitaire dans des conditions raisonnables (Pitcher, s.d.), elles servent régulièrement de sujets de recherche à des universitaires cis. Ces universitaires cis bénéficient vraisemblablement de ces recherches puisqu'elles leur permettent de lancer ou de faire progresser leur carrière, alors que les sujets trans concernés ne voient habituellement pas leurs conditions d'existence améliorées suite à ces recherches, malgré les promesses de nombres d'universitaires (Tagonist, 2009). Notons que participer à des recherches universitaires exige du temps et parfois beaucoup d'énergie, selon les thèmes explorés. Il s'agit donc véritablement de l'appropriation du travail d'une classe d'individus par une autre, ce qui en fait de l'exploitation.

Les personnes trans sont en outre **marginalisées**, et cela apparaît avec plus de clarté encore avec les données recueillies dans le second volet du matériau que la manière dont elles sont exploitées. En effet, elles sont fréquemment exclues du travail salarié, ce qui correspond précisément à la définition de ce mode d'oppression selon Young (2011 : 53). La marginalisation trouve à cet effet quatre manifestations différentes dans la matériau recueilli.

La première s'observe dans le taux de chômage élevé chez les personnes trans, et plus particulièrement les personnes trans racisées ou féminines (Grant *et al.*, 2011 : 51 ; Rotondi *et al.*, 2011a et b). La seconde se situe dans les congédiements subis suite au dévoilement du statut trans dans le milieu de travail ; une personne trans sur quatre en aurait fait l'expérience aux États-Unis (Grant *et al.* 2011 : 56) et ce serait également le cas de 13 % des personnes trans ontariennes (Bauer et Scheim, 2015 : 3). La troisième réside dans les refus d'emploi discriminatoires, qui sont légion chez les personnes trans (Bauer et Scheim, 2015 : 3 ; Grant *et al.*, 2011 : 56). Enfin, les personnes trans vivent tant de mauvaises expériences, de harcèlement, de violence physique et

d'agressions sexuelles au travail (Grant et al., 2011 : 51, 56) que cela les marginalise davantage. De fait, nombre de personnes trans s'excluent elles-mêmes de certains environnements de travail par peur d'y être maltraitées (Bauer et Scheim, 2015 : 3). Il en découle sans surprise une grande pauvreté (Bauer et al., 2009 : 351 ; Grant et al., 2011).

La marginalisation affecte différemment les personnes transféminines et transmasculines, racisées et blanches. Les femmes trans sont proportionnellement plus éjectées du marché du travail salarié que les hommes trans (Rotondi *et al.*, 2011a et b). Les personnes trans autochtones, Noires, multiraciales et Latines le sont également plus que les personnes trans blanches (Grant *et al.*, 2011 : 53).

Les effets de la marginalisation s'observent dans la perte d'une situation d'habitation stable de même que dans la nécessité de recourir à une activité criminalisée pour subsister, le travail du sexe, notamment. Les personnes les plus éjectées du marché du travail salarié sont sans surprise celles qui effectuent du travail du sexe dans les plus grande proportions : les femmes trans en font plus que les hommes trans et les personnes racisées, plus que les personnes blanches (Rotondi *et al.*, 2011a et b ; Grant *et al.*, 2011). Celles qui ont peu ou pas de diplômes le pratiquent également dans des proportions significativement plus importantes que celles qui ont poursuivi des études universitaires (Grant *et al.*, 2011).

Si la marginalisation a pour effet de restreindre davantage les choix de vie des personnes trans, elle affecte également très durement leur santé physique et mentale, puisque celles qui pratiquent le travail du sexe sont significativement plus à risque de considérer le suicide, de contracter le VIH, de consommer de l'alcool et de la drogue ainsi que de fumer (Grant *et al.*, 2011 : 65). Les risques d'incarcération s'avèrent également plus grands pour les personnes trans qui pratiquent le travail du sexe que pour

celles qui ne le pratiquent pas⁹². En considérant l'ensemble du matériau, l'on comprend que la marginalisation des personnes trans rend plus difficile encore leur situation puisqu'elles doivent résoudre quantité de problèmes importants avec peu, voire très peu de moyens financiers et de soutien. Il n'est donc pas surprenant que tant d'entre elles soient affectées par la dépression de même que d'autres difficultés de santé mentale, envisagent le suicide, voire le concrétisent (Rotondi *et al.*, 2011a et b ; Grant *et al.*, 2011). L'on peut donc prendre la pleine mesure de l'affirmation de Young selon laquelle la marginalisation peut mener, à terme, à l'extermination de groupes (2011 : 53). Compte tenu de leur marginalisation accrue, les femmes trans racisées peu scolarisées y sont probablement les plus vulnérables.

L'oppression des personnes trans se manifeste également par l'**impuissance**, toujours telle qu'entendue par Young, c'est-à-dire par un déni d'agentivité et une perte d'autonomie (2011 : 57). L'impuissance des personnes trans se manifeste au moins de deux façons dans le matériau : dans la relation avec le personnel soignant et dans la restriction des contacts avec les enfants par d'ex-partenaires de parents trans.

⁹² Il apparaît donc probable qu'une marginalisation accrue entraîne une exploitation accrue. En effet, si marginalisation a pour effet de conduire des personnes trans — incluant nombre de femmes trans racisées peu scolarisées — en prison, elle a de facto pour effet d'amener ces mêmes personnes à travailler, toujours en prison, dans des conditions parfois fort dangereuses et pour un salaire moindre que le minimum légal hors prison pour le bénéficiaires de l'État ou de grandes entreprises (Burton-Rose, 1998), ce qui constitue une situation d'exploitation.

Rappelons-nous que les personnes trans sont incarcérées de façon disproportionnée ; 6 à 7 % des personnes trans en général, et près de la moitié des personnes trans Noires états-uniennes (Bauer et Scheim, 2015 : 4 ; Grant *et al.*, 2011 : 12, 163).

Il n'y a, en outre, qu'un pas entre pathologiser les personnes trans et les dépeindre comme déviantes d'une part et les présenter comme des criminels-le-s à réhabiliter d'autre part. La question de la pathologisation des personnes trans pourrait donc être plus proche de celle de la marginalisation et de l'exploitation que l'on ne l'imagine souvent. Ce serait somme toute cohérent avec la conclusion de Dorlin selon laquelle « [...] la pathologisation du corps des esclaves est le préalable à leur racialisation. » (2009 : 15) Une analyse en terme de consubstantialité des rapports sociaux pourrait à cet effet être utile.

Les personnes trans sont particulièrement impuissantes dans leur quête des soins de santé adéquats. Non seulement elles essuient maints refus de services et autres traitements discriminatoires ou marqués par une forme ou une autre violence (Grant *et al.*, 2011 : 73 ; Shires et Jaffee, 2015 ; Bauer *et al.*, 2014 et 2015), mais l'attitude du personnel soignant démontre peu d'estime, de considération et de respect à la fois pour le genre des personnes trans que pour leurs préoccupations et leurs besoins en matière de santé. En effet, les personnes trans sont nombreuses à se heurter au refus de discuter avec leurs médecins d'enjeux médicaux liés à la transition⁹³ (Bauer *et al.*, 2014 et 2015). Aussi, le personnel médical ne prend pas au sérieux l'affirmation du genre des personnes trans : elles se font parfois décourager de l'explorer, se font insulter ou ridiculiser, ou encore se font dire qu'elles ne sont pas réellement trans (Bauer *et al.*, 2014 et 2015). Pourtant, personne ne peut identifier hors de tout doute le genre d'autrui sans son concours. Personne ne peut non plus le définir pour autrui.

Les personnes trans ne subissent pas toutes l'impuissance de la même façon face au personnel médical. Shires et Jaffe (2015) relèvent à cet effet que chez les personnes transmasculines, celles autochtones, multiraciales et pauvres sont les plus discriminées dans le système de santé états-unis.

L'impuissance des personnes trans se manifeste également dans la restriction des contacts avec les enfants organisée par d'ex-partenaires de parents trans (Grant *et al.*, 2011 : 98). Il arrive même que le statut trans soit utilisé contre des parents trans par leurs ex-partenaires dans des batailles juridiques pour la garde de leurs enfants (Haines *et al.*, 2014). La possibilité même d'utiliser le statut trans en cour témoigne du discrédit à l'endroit des personnes trans et de leur capacité d'être de bons parents pour leurs enfants. Il s'agit donc d'un cas d'impuissance. Cette remise en question

⁹³ Il n'est donc pas étonnant qu'un peu plus de la moitié des personnes transféminines et un peu moins de la moitié des personnes transmasculines soient mal à l'aise de discuter de préoccupations trans avec leur médecin de famille (Bauer *et al.*, 2015).

des capacités parentales s'exprime également dans la résistance de professionnel-le-s de la santé face aux personnes trans qui cherchent une assistance médicale afin de concrétiser leurs projets parentaux ou dans la discrimination dans les projets d'adoption (dickey *et al.*, 2016).

En somme, les personnes trans sont considérées comme d'éternel-le-s mineur-e-s, incapables de prendre des décisions éclairé-e-s pour elleux-mêmes et indignes de confiance pour prendre soin de leurs enfants.

L'**impérialisme culturel** est le mode d'oppression le moins documenté dans la recension des écrits que nous avons effectuée, non pas parce qu'il n'affecte pas les personnes trans, mais parce que nous avons porté notre attention sur les conditions de vie des personnes trans plutôt que sur les références culturelles qui prévalent dans notre société. Du côté de la vie universitaire, on constate toutefois que le déni d'existence de personnes trans à l'université documenté par Pitcher (s.d.) relève précisément de ce mode d'oppression : il s'agit d'une interprétation de la vie sociale qui exclut d'emblée les personnes trans, les imaginant uniquement comme des objets d'étude, comme le constate également Namaste (2000), plutôt que comme des sujets à part entière, capables de s'engager dans la production de connaissances. Les difficultés épistémologiques auxquelles font face les universitaires intersexes (Bastien Charlebois, 2016), proches de celles que peuvent rencontrer les universitaires trans, suggèrent également une absence de positions de chercheur-e-s trans dans l'imaginaire universitaire, et donc un manque de reconnaissance flagrant du travail accompli jusqu'à présent dans le champ des études trans.

L'injustice épistémique décrite par Fricker (2007) permet en ce sens de mieux comprendre le cercle vicieux dans lequel les études trans et les universitaires trans sont engagé-e-s. Le processus de marginalisation herméneutique subi fonctionne comme

une exclusion répétée, systématique des cercles où la connaissance est produite. De fait, il est difficile pour les sujets trans à l'université de se saisir de leur expérience notamment parce que les institutions ne facilitent pas la tâche en ne proposant pas ou en ne proposant que peu de cours et de séminaires en études trans. Le travail à effectuer doit donc se faire en sus du travail déjà au programme, constituant donc un surplus de tâche. Le manque de reconnaissance du champ d'études et la remise en question constante de la validité de son point de vue en tant qu'universitaire trans produit en outre un doute répété de la pertinence de son travail, voire de la légitimité de sa position et de son existence. Ainsi, pour parvenir au courage intellectuel dont parle Fricker et sortir de la marginalisation herméneutique, il ne suffit pas d'être armé de sa bonne volonté ; il faut du soutien, des ressources matérielles et conceptuelles de même que la compréhension aiguë des mécanismes en jeu. Cette compréhension peut toutefois s'avérer décourageante dans la mesure où elle peut nourrir le doute sur ses chances de succès dans un tel système.

Si la marginalisation herméneutique affecte plus visiblement les universitaires trans, qui constituent une classe privilégiée parmi les groupes trans, il ne faudrait pas croire qu'elle n'affecte que ceux et celles-ci. La difficulté de se saisir de son expérience et de donner du sens à son vécu peut affecter toutes les personnes trans. En effet, comme l'explique Fricker (2007), lorsque l'on se heurte à des difficultés, si les mots pour nommer ce qu'il se passe font défaut, il est possible qu'elles demeurent longtemps inintelligibles et que l'on s'imagine seul-e au monde dans ce type de situations, particulièrement dans un contexte d'impérialisme culturel où les perspectives et préoccupations trans⁹⁴ trouvent un rayonnement limité. Il est également raisonnable d'avancer que la marginalisation herméneutique ne fonctionne pas de la même façon

⁹⁴ Nous ne parlons pas ici du sensationnalisme et du voyeurisme subi par les personnes trans à travers nombre de productions médiatiques.

pour toute la série trans, l'interaction de plusieurs systèmes d'oppression engendrant à coup sûr des difficultés supplémentaires dans la compréhension de son vécu.

La **violence**, enfin, constitue un mode d'oppression tristement trop bien connu des sujets trans. On se rappellera que Young (2002) la considère non seulement pour la souffrance immédiate qu'elle produit, mais également pour la crainte et l'étouffement continus qu'elle inspire. Nous en voyons trois manifestations dans le matériau recueilli : la violence subie dans les institutions non-domestiques de la vie quotidienne, la violence subie dans la sphère domestique et la violence subie aux mains des forces de l'ordre de même qu'en milieu carcéral.

Les personnes trans ne sont en sécurité nulle part et vivent à la fois du harcèlement, de la violence physique et du harcèlement ou des agressions sexuelles dans l'ensemble des institutions qu'elles fréquentent, que ce soit pour leurs études (Kosciw *et al.*, 2012 ; Harris Interactive, 2012, Taylor et Peter, 2011 ; Chamberland *et al.*, 2011), au travail (Grant *et al.*, 2011 ; Budge *et al.*, 2010 ; Brown *et al.*, 2012 ; Bauer et Scheim, 2015) et dans le système de santé (Grant *et al.*, 2011 ; Bauer et al., 2014 et 2015).

Dans la sphère domestique et affective, la situation n'est guère plus reluisante, les personnes trans en général et les femmes trans en particulier voyant des êtres chers — ami-e-s ou partenaires — mettre un terme à leurs relations suite au dévoilement de leur statut trans (Grant *et al.*, 2011) dans des conditions dont les données disponibles

suggèrent qu'elles sont violentes⁹⁵. Les personnes trans subissent également une grande violence dans leur jeunesse ; la majorité d'entre elles sont battues ou agressées sexuellement (Rotondi et al., 2011a et b), alors que 40 % d'entre elles subissent aussi le rejet de membres de leur famille (Grant *et al.*, 2011 : 93-94). Les femmes trans blanches seraient les plus vulnérables au rejet de la part de leurs enfants (Petit, 2015a ; Grant et al., 2011). En contraste, les parents racisés rapporteraient une plus grande résilience dans leurs relations avec leurs enfants, voire une amélioration de ces relations suite à leur transition (Grant et al., 2011).

Les personnes trans subissent également de la violence des forces policières et dans le système carcéral. Du côté des interactions avec la police, les personnes trans racisées — et surtout Noires —, pauvres, peu scolarisées, non-binaires ou transmasculines seraient les plus harcelées et les plus agressées par la police, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles soient les plus incarcérées, les personnes transféminines étant deux fois plus incarcérées que les personnes transmasculines (Grant *et al.*, 2011). En plus du harcèlement et des agressions subies en prison (Grant *et al.*, 2011), les personnes trans sont nombreuses à se heurter dans ces institutions à l'impossibilité d'amorcer ou de poursuivre leur transition hormonale ou chirurgicale (Brown et McDuffie : 2009). Il ne s'agit pas *a priori* d'une violence au sens où Young l'entend, mais il s'agit d'une atteinte virulente aux principes de développement de soi et d'autodétermination qu'elle présente. Entraver les transitions prive en outre les personnes trans de leur dignité et d'une certaine quiétude, instillant un climat de grande tension, voire de détresse assimilable à celui discuté par Young au regard de la violence. Il faut donc en-

⁹⁵ Nous sommes conscient du caractère délicat de l'inclusion des ruptures conjugales dans la discussion de la violence subie par les personnes trans. En effet, une transition de genre peut contredire l'orientation sexuelle de partenaires et nul-le n'est tenu-e à la bi ou à la pansexualité. De même, une rupture amoureuse n'est pas nécessairement l'expression d'une violence. Les autres données sur la vie domestique des personnes trans et les régularités systémiques entourant les ruptures conjugales, par l'exemple la restriction des échanges des parents trans avec leurs enfants orchestrées par d'ex-partainnes (Grant et al., 2011 : 98) suggèrent toutefois que les ruptures se déroulent dans un contexte de violence.

visager l'entrave aux transitions hormonales et chirurgicales subies par les personnes trans en prison comme une forme de violence.

Si le degré de transphobie subi présente une corrélation nette avec le développement d'idéations suicidaires (Rotondi *et al.*, 2011b), alors il faut aussi considérer que c'est là un des effets de la violence sur les personnes trans.

À l'issue de cette discussion de la domination et des formes d'oppression subies par les personnes trans, il apparaît plus clairement encore que nous ne portons pas également le fardeau de la transitude, ce qui ajoute du poids à la proposition de sérialité, au pluriel plutôt qu'au singulier. Il devient également plus évident qu'une forme d'oppression en nourrit une autre et que les difficultés auxquelles font face les personnes trans se présentent plus en grappes que de façon isolée. Les idéations suicidaires, par exemple, ne surviennent pas spontanément : elles résultent de la marginalisation et de la violence vécue, et ces formes d'oppression atteignent plus durement certains groupes trans bien que d'autres, notamment les femmes trans, les personnes racisées et les personnes trans peu scolarisées, et a fortiori les femmes trans racisées peu scolarisées.

Le travail effectué à ce jour montre également la pertinence d'analyses féministes matérialistes au regard des conditions d'existence des personnes trans, des liens importants ayant apparemment été à ce jour éludés, particulièrement entre les dynamiques probables de marginalisation et d'exploitation des personnes trans les plus vulnérables. Soyons toutefois clair : ce n'est pas pour la science qu'il importe que ces liens soient compris et dévoilés, mais pour les luttes à mener et pour le bien-être des groupes concernés.

6.3. Conceptualiser ce que vivent les sujets trans

Compte tenu des régularités observées dans ce que vivent les sujets trans de même que de la façon différenciée dont se déploie leur domination et leur oppression, il importe de conceptualiser ce que vivent les sujets trans à partir d'une analyse des rapports sociaux et de leur consubstantialité.

Comme nous l'avons mis en relief dans le cadre d'analyse, une **analyse en termes de rapports sociaux** permet de rendre compte de régularités systémiques et, parallèlement, de sortir d'un paradigme psychologisant qui considère l'oppression et la domination comme de malheureux accidents sans rapports entre eux. Les concepts recensés dans le dernier volet du matériau présentent à cet égard une certaine diversité de perspectives.

Le concept de **transphobie**, d'abord, présente au moins deux acceptions initiales ancrées dans des lectures différentes de ce que vivent les personnes trans. La définition posée par Norton s'articule en termes de « phobic cultural response » (1997 : 143). Il ne s'agit donc ni exactement d'un concept ancré dans une analyse en termes de rapports sociaux, ni dans une négation du caractère systématique de la violence subie par les personnes transféminines⁹⁶. La peur dans laquelle s'enracinerait la violence ferait partie de la culture et n'appartiendrait donc pas qu'à des individus isolés. Si cette acception du terme de transphobie présente l'avantage explicatif de lier la violence subie par les femmes trans à la dévaluation profonde de la féminité et de l'homosexualité, elle ne permet toutefois pas de comprendre ce que la portion cis de la population

⁹⁶ Rappelons-nous que Norton (1997) ne considère dans sa proposition que le vécu des personnes transféminines.

gagne à opprimer et à dominer les personnes trans ni de saisir l'ampleur de cette oppression et de cette domination.

La seconde acception du terme (Cook-Daniels, 1997), bien que peu élaborée, ne présente pas non plus la violence subie par les personnes trans comme un accident causé par quelques individus isolés, mais ne présente pas non plus de lecture en termes de rapports sociaux. Il s'agit somme toute d'un terme descriptif permettant de reconnaître le désavantage des personnes trans, mais pas de l'analyser.

Les acceptions plus récentes du concept de transphobie telles qu'illustrées par la définition de Hill et Willoughby (2005) préviennent quant à elles toute possibilité d'analyse en termes de rapports sociaux en se bornant à énoncer une attitude de dégoût présumée à l'égard des personnes trans. Une définition centrée sur cette présomption de peur ou de dégoût élude tant l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, l'impérialisme culturel et la violence subies par les personnes trans. On affirme parfois que les explications de la violence fondées sur la peur ou le dégoût d'une différence sont apolitiques, mais il faudrait au contraire considérer qu'elles *sont* politiques en ce sens qu'elles contribuent activement à obscurcir la compréhension que les sujets concernés ont de leurs propres conditions d'existence. Ce type de définitions et de terme procède donc de la marginalisation herméneutique subie par les personnes trans.

Le concept de **trans-misogynie** (Serano, 2007), quant à lui, s'avère principalement descriptif : il permet de reconnaître la violence spécifique subie par les femmes trans. La définition posée par Serano apparaît toutefois comme un euphémisme lorsque l'on considère la somme de données concernant les conditions de vie des femmes trans : les femmes trans ne sont pas que « ridiculisées » et « méprisées », elles sont également agressées, exclues d'une vaste gamme de lieux et d'institutions et incarcérées, par exemple, et dans des proportions particulièrement importantes lorsqu'elles sont

racisées⁹⁷. Bien que ce concept ne localise pas la violence à l'endroit des femmes trans dans les attitudes de peur ou de dégoût de personnes cis, il ne repose pas non plus explicitement sur une analyse en termes de rapports sociaux. Sa vocation ne se situe donc pas dans l'*analyse* de ce que vivent les femmes trans, mais dans sa *reconnaissance*.

Les concepts formés du suffixe « isme » s'avèrent les plus proches d'une analyse en termes de rapports sociaux. Celui de **cissexisme** (Serano, 2007), par exemple, renvoie explicitement à des conditions structurelles. D'une façon similaire, celui de **cisgenrisme** énonce la constitution de classes cis et trans (Ansara et Hegarty, 2012) par le biais de rapports sociaux ne validant que deux seuls sexes et deux seuls genres (Blumer, Ansara et Watson, 2013) produits par un ensemble de pratiques, d'attitudes et d'institutions (Ansara, 2010). Celui d'**hétérocissexisme** (Cloutier, 2014 ; Walsh, 2015) présente également une vision structurelle de la violence dirigée à l'endroit des personnes trans, mais demeure fort peu étoffé. Ce concept met l'accent sur l'imbrication des rapports sociaux, sans toutefois en proposer de définition.

Les concepts formés du suffixe « normativité », bien que n'attribuant pas la violence déployée à l'endroit des personnes trans à quelques malheureux individus isolés motivés par la peur ou le dégoût, ne proposent pas non plus d'analyse en termes de rapports sociaux. Une analyse en termes de rapports sociaux, en effet, postule que la société se constitue à travers des relations multiples de domination et d'oppression. Ces relations engendrent des classes antagonistes, classiquement hommes et femmes. Les analyses en termes de rapports sociaux portent typiquement une grande attention à la matérialité des relations, et non pas seulement à leur caractère symbolique.

⁹⁷ Aucun des articles et rapports consultés aux fins de la constitution du matériau n'en rendait compte, mais l'actualité permet de savoir qu'elles sont également assassinées.

Les concepts de **cisnormativité** (Bauer *et al.*, 2009) et de **cisgenre normativité** (Baril, 2009 et 2013) traitent quant à eux d'une norme ou d'une présomption à l'effet que l'on grandit en s'identifiant au genre assigné à la naissance, laquelle organiserait l'ensemble de la vie sociale. Ces concepts sous-tendent une analyse en termes de performativité (Butler, 2009), c'est-à-dire selon l'idée d'une reproduction imparfaite à partir de ce qui précède l'action et engendrant de petits glissements successifs de signification. Si ces concepts présentent une utilité certaine lorsque l'on se penche sur des questions de signification, voire d'évolution d'institutions, il faut cependant constater leurs limites à l'égard de l'analyse des conditions de vie des personnes trans. En effet, on peut douter de leur efficacité à saisir par exemple la dynamique de pauvreté dans laquelle une majorité de personnes trans se trouvent captives. Nous avançons qu'une analyse sensible à l'interactions des groupes en présence serait, dans cet exemple et vis-à-vis des questions recherche posées ici, plus efficace pour l'analyse sociologie et le travail militant.

Le concept de **cisgenrecentrisme**, entendu comme « [...] ce qui écarte l'altérité de genre du côté de l'anormal, de l'abject, et qui constitue un ensemble d'obstacles à l'expression et à la réalisation d'une transidentité. » (Espineira *et al.*, 2012 : 293), s'apparente beaucoup à ceux de cisnormativité et de cisgenre normativité. En effet, on réfère implicitement à une norme qui distingue le sain et le souhaitable d'une part et le malsain et l'indésirable d'autre part, norme qui organise la vie en société. Nous en percevons les mêmes apports et limites que pour les concepts de cisnormativité et de cisgenrecentrisme, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un concept plus pertinent à l'analyse de significations ou même de certaines pratiques institutionnelles qu'à une analyse matérialiste.

Le concept d'**effacement** (Namaste, 2000), enfin, présente un intérêt certain pour l'analyse de conditions structurelles et le travail en fonction de questions de recherche

extrêmement pragmatiques en même temps qu'il présente la différence, vis-à-vis du concept de cisgenrisme tout particulièrement, de ne pas examiner la production de classes antagonistes à travers les rapports sociaux. Il s'apparente en cela à celui de cissexisme, où un intérêt certain est porté aux conditions structurelles qui affectent négativement les personnes trans, mais où peu d'attention est accordée aux bénéfices que tire la classe dominante de l'exclusion dont il est question ; Namaste affirme que les personnes trans sont effacées, mais il faudrait chercher ce que le système *produit*, parce que *tout système qui opprime produit quelque chose*. Le concept d'effacement pourrait donc porter certains éléments d'analyse matérialiste tout en risquant d'échapper d'autres éléments de description et d'explication dont l'importance est centrale pour l'analyse, voire pour les luttes.

Somme toute, le concept le plus aligné à une analyse en termes de rapports sociaux est celui de cisgenrisme (Ansara, 2010, Ansara et Hegarty, 2012, Blumer *et al.*, 2013), ce qui ne signifie pas que les autres n'aient pas de valeur. En effet, un arsenal conceptuel diversifié peut certainement permettre de répondre à une grande diversité de préoccupations et de questions de recherche situées dans des paradigmes variés. Nous joignons toutefois notre voix à celles d'Ansara et Hegarty (2012) dans la critique de l'acception actuellement répandue du concept de transphobie, dont nous avons déjà argué qu'elle risquait d'obscurcir la compréhension de la violence subie par les sujets trans plutôt que de l'éclairer. La critique doit toutefois tenir compte des ressources herméneutiques actuellement accessibles aux sujets et communautés trans ; les sujets concernés ne sauraient être blâmés d'employer l'un des rares concepts accessibles pour saisir leurs conditions de vie. Les chercheur-e-s qui cherchent à développer une analyse de ce que vivent les personnes trans et qui ont accès à davantage de ressources herméneutiques devraient toutefois considérer les conséquences probables de l'usage du concept sur le renouvellement des ressources herméneutiques en question.

Dans la réponse à la deuxième sous-question de recherche, il est apparu que les personnes trans ne sont pas toutes opprimées de la même façon, et que les femmes trans, les personnes trans racisées et les personnes trans peu scolarisées le sont à plusieurs égards davantage que les hommes trans, les personnes trans blanches et les personnes trans très scolarisées. Il faut donc reconnaître que les personnes trans ne sont pas toutes opprimées de la même façon et que les systèmes d'oppression se nourrissent entre eux. Il en résulte des positions antagonistes à l'intérieur même de la catégorie trans, qu'il faudra donc considérer comme séries plutôt que comme série, ce dont nous avons déjà discuté au début de ce chapitre.

Sur le plan de la conceptualisation, la diversité de positions trans doit être envisagée selon un principe de **consubstantialité des rapports sociaux**. Or, les concepts recensés dans le dernier volet du matériau portent pour la plupart sur la situation des personnes trans de façon indifférenciée, à l'exception du concept de trans-misogynie (Serano, 2007) et de l'une des deux premières acceptions de la transphobie (Norton, 1997), aujourd'hui largement oubliée⁹⁸. C'est donc que l'arsenal conceptuel recensé ici échoue dans l'ensemble à saisir et à exprimer la consubstantialité des rapports sociaux qui affectent *toutes* les personnes trans, et non pas seulement les personnes transmasculines blanches très scolarisées.

De façon récurrente, le matériau colligé nous a fait miroiter le préjudice structurel à l'égard des personnes trans racisées, et *a fortiori* des femmes trans racisées. Or, nous n'avons recensé aucun concept permettant de saisir la violence particulière déployée à l'endroit des personnes trans racisées. Par prudence, nous ne pouvons toutefois pas affirmer qu'un tel concept n'existe pas ; il pourrait avoir échappé à nos recherches. L'absence d'un tel concept dans la recension n'en demeure pas moins préoccupante :

⁹⁸ Notons également que le concept de cisgenrisme tel que défini par Blumer *et al.* (2013) ne maintient pas dans l'impensé la situation des personnes intersexuées, ce qui est unique dans l'arsenal conceptuel exposé ici.

c'est que l'arsenal conceptuel développé jusqu'à maintenant n'a pas considéré la spécificité de l'expérience des personnes trans les plus globalement opprimées. Le développement de conceptualisations trans consubstantielles demeure donc un angle mort majeur du champ.

CONCLUSION

La conceptualisation de ce que vivent les sujets trans conditionne ce qu'il devient ou non possible de saisir, ce qui en fait un enjeu important pour les luttes trans, et non pas seulement pour les études trans. Toutefois, bien au-delà de la façon de nommer ce que nous vivons, il importe de pouvoir changer nos conditions d'existence, et particulièrement celles de ceux d'entre nous qui sont les plus isolé-e-s, les plus pauvres et les moins libres. Il s'agit, en somme, d'imaginer, de concevoir, de fonder et d'entretenir des solidarités invincibles. Ce n'est rien de plus ou de moins, en fait, qu'un ferme engagement à nourrir le développement de soi et l'autodétermination de toutes, dans les termes de Young (2002).

Les solidarités dont nous rêvons ne doivent pas se déployer à sens unique. Personne, vraiment, ne détient de position omnipotente et omnisciente sur la justice sociale. Aussi, si des mesures de niveau macro sont nécessaires, d'autres changements ne pourront vraisemblablement survenir qu'à un niveau micro. Les mesures institutionnelles, en effet, ne pourront venir à bout de tout ; il faudra travailler sur plusieurs niveaux.

Si les données rassemblées dans le matériau de ce mémoire présentent des régularités systémiques saillantes, elles ouvrent également une brèche dans l'image stéréotypée de groupes opprimés sans ressources et sans agentivité aucune. Les femmes trans racisées, par exemple, si elles essuient des revers énormes, se trouvent à l'avant-garde des mouvements sociaux trans (Stryker, 2008) — et c'est probablement pour cela précisément qu'elles se trouvent à l'avant-garde des mouvements sociaux —, préservent leurs liens familiaux et les voient même s'améliorer dans des proportions nettement plus importantes que les femmes trans blanches (Grant *et al.*, 2011). La solida-

rité n'est pas une forme de charité qu'un groupe peut offrir à un autre, mais une relation réciproque qui a le potentiel de se construire en tenant compte des forces, des acquis et des besoins en présence.

La solidarité implique également des sacrifices et le renoncement aux privilèges indus. Quand on a peu ou lorsque l'on croit avoir peu, il peut être tentant de se saisir de ce qui est à notre portée, même lorsque cela ne nous appartient pas. Nous pensons ici aux privilèges masculins des hommes trans, et particulièrement de ceux qui sont blancs et très scolarisés. Même si nombre d'hommes trans se réclament d'un fort engagement féministe, nous avons vu que cela ne correspond pas toujours aux pratiques observées (Pfeffer, 2010) et que les hommes trans se trouvent dans une situation plus homogène et globalement moins précaire que les femmes trans, ce qui ne signifie pas autant qu'ils ne vivent pas de difficultés, comme le montre l'ensemble des données synthétisées dans le matériau. Ce portrait suggère la reproduction de rapports sociaux de genre à l'intérieur de la catégorie trans, contrairement à ce que tend à affirmer la tradition universitaire transmasculine en voie de s'établir. Des sacrifices et un renoncement, dans ce contexte, se présentent donc comme une nécessité à la fois d'un point de vue épistémologique que d'un point pragmatique, quotidien.

D'un point de vue épistémologique, il devient conséquemment important de remettre en question l'avantage épistémologique supposé des hommes trans (Baril, 2009). Admettre que les hommes trans jouissent, à travers et au-delà leur transition, de certains privilèges que n'ont ni les femmes trans, ni les femmes cis, ne diminue en rien les difficultés auxquels ils font face dans ces mêmes transitions. Cette reconnaissance de leurs privilèges, même s'ils peuvent être circonstanciels, ne signifie pas non plus qu'il est impossible que leur transition leur fournisse un éclairage significatif sur le fonctionnement des rapports sociaux. Elle signifie seulement que leur transition ne

peut être conçue comme une garantie de la justesse de leur posture épistémologique et qu'une posture féministe ou pro-féministe ne peut être acquise une fois pour toutes.

Si le matériau recueilli suggère que la catégorie trans est traversée et divisée par les rapports sociaux de genre, il permet également de constater qu'elle l'est par les rapports sociaux de race. L'inadéquation de l'arsenal conceptuel trans avec la situation des personnes trans racisées, et plus particulièrement des femmes trans racisées, soulève des inquiétudes importantes. Il devient urgent de s'assurer que le travail universitaire effectué bénéficie à l'ensemble des personnes trans, et non pas qu'aux moins marginalisées d'entre elles. Peut-être faut-il, pour cela, privilégier les objets de recherche qui ont des chances d'amener des changements concrets dans les conditions de vie des personnes trans, mais il faudra également que le travail universitaire soit effectué par une plus grande diversité de sujets, et dans des conditions décentes, durables et soutenantes. Il est improbable que cela advienne sans un engagement anti-raciste soutenu et sa considération comme un indissociable des luttes trans.

Au-delà de ces considérations relatives aux dynamiques internes des communautés trans, il importe de cesser de nier, de balayer du revers de la main ou de considérer comme des exagérations farfelues l'oppression, la domination et l'injustice herméneutique subie par les personnes trans. À cet égard, nous espérons de tout coeur que le travail effectué ici offre à qui n'avait pour l'instant que peu de familiarité avec les enjeux trans un tour d'horizon efficace et facilite le travail militant en cours et à venir.

ANNEXE A : SYNTHÈSE DES RECHERCHES EFFECTUÉES POUR LES OUTILS CONCEPTUELS

Il s'agit d'un document de travail élaboré pour gérer les informations relatives aux recherches bibliographiques effectuées pour retracer la première définition d'outils conceptuels trans. Les fiches sont présentées par ordre alphabétique.

Cisgender	
Terme(s) de recherche	cisgender*
Date	21 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	426 en socio, 80 en sexo
Commentaires	<p>En ordre chronologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gorton, 2007 • Wentling et al., 2008 • Ansara et Hegarty, 2012. <p>Rien là-dedans ne précède Serano (2007 : 33).</p>

Cisgenderism	
Terme(s) de recherche	cisgenderis*
Date	20 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	26 en socio, 8 en sexo

Cisgenderism	
Commentaires	<p>Première occurrence : Kory Martin Damon, 1995. (Concept ne s'y trouve finalement pas.)</p> <p>Excluant les résumés de conférences En ordre chronologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Drescher, 2010, qui cite Serano qui n'utilise PAS le mot « cisgenderism ». • Ansara, Y.G. (2010). Beyond cisgenderism: Counselling people with non-assigned gender identities. In L. Moon (Ed.), <i>Counselling ideologies: Queer challenges to heteronormativity</i> (pp. 167–200). Aldershot: Ashgate. (Trouvé dans Ansara et Hegarty, 2012) DÉFINITION ! Ansara précise (note de bas de page, p. 168) : « Originally from <i>cisgender</i> (Buijs, 1996), but see Serano, 2007 for an examination of <i>cisgenderism</i>. » • Ansara, book review, pas d'explication du terme. • BRÓNA NIC GIOLLA EASPAIG et DAVID FRYER, qui lancent le terme en début d'article, mais ne disent pas ce qu'elles veulent dire. • Carrera et al., 2012 : la seule occurrence se trouve en bibliographie, dans le titre d'une présentation d'Ansara dans un congrès en 2008 dont le texte n'est pas disponible sur sa page Academia et introuvable sur Google Scholar. • Blumer et al., 2012. Pas d'explication non plus. • *** Ansara et Hegarty, 2012, DÉFINITION ! *** • Lev, 2013, pas de définition. • Blumer, Ansara et Watson, 2013. DÉFINITION !, les premières occurrences du terme se trouvent en 1997 dans les articles de Judy Norton (deux articles) et de Loree Cook-Daniels.

Cisgendernormativity	
Terme(s) de recherche	cisgendernormativ*
Date	20 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	0

Cisgenreternormativité	
Terme(s) de recherche	cisgenreternormativ*

Cisgenre normativité	
Date	20 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	0

Cisgenre risme	
Terme(s) de recherche	cisgenreis*
Date	20 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	0

Cisgenre centrisme	
Terme(s) de recherche	cisgenrecentris*
Date	22 décembre 2016
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	0

Cisnormativité	
Terme(s) de recherche	cisnormativ*
Date	22 décembre 2016

Cisnormativity	
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	112 sexo et 16 socio (sans les bases de données qui sont aussi répertoriées en sexo)
Commentaires	Aucune définition antérieure à Bauer <i>et al.</i> (2009 : 356).

Cissexisme	
Terme(s) de recherche	cissexis*
Date	20 octobre 2015, repris le 29 oct. 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Commentaires	Pas d'occurrence antérieure à Serano (2007).

Cissexual	
Terme(s) de recherche	cissexual*
Date	21 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	28 socio, 2 sexo
Commentaires	En ordre chronologique : <ul style="list-style-type: none"> • Sigusch, 1998 • Rasmussen, Debbie, 2007. « Feminine protection: an interview with Julia Serano » dans <i>Bitch: the feminist response to pop culture</i> Summer 2007 Issue 36 [inaccessible] • Angela P Harris, 2008. « TRANSGENDER RIGHTS/WHIPPING GIRL: A TRANSSEXUAL WOMAN ON SEXISM AND THE SCAPEGOATING OF FEMININITY »

Cissexualisme	
Terme(s) de recherche	cissexualis*
Date	21 octobre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	1 sexo, 2 socio
Commentaires	<p>Plus vieil article : Sigusch, 1991. Die Transsexuellen und unser nosomorpher Blick. Teil II. Zur Entpathologisierung des Transsexualismus. / The transsexuals and our nosomorphic view: II. Against the psychopathologic viewpoint of transsexualism.-700 A. Répertorié dans PsychInfo, mais pdf indisponible. Pas trouvé le moyen d'y accéder gratuitement.</p> <p>Ensuite : Sigusch 1998, puis Drescher 2010.</p>

Erasure	
Terme(s) de recherche	Deux recherches distinctes : « transgender erasure », puis « transsexual erasure »
Date	22 décembre 2016
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Commentaires	<p>Présent dans Bauer <i>et al.</i> (2009), qui citent Namaste (2000 : 4-5). Bauer et al. distinguent deux sortes d'effacement : informatif et institutionnel.</p> <p>Méta recherche socio : rien d'antérieur à Namaste (2000).</p> <p>Méta recherche sexo : « The hidden hate epidemic. » The Advocate [0001-8996] Meyer, Lisa yr:1999 iss:786. Non récupérable. Aussi, 4 articles en 1996 : Jacob Hale (non-pertinent), Jay Damon Prosser (inaccessible), Lisa Rado (semble non-pertinent) et Henry Samuel Rubin (non-pertinent).</p>

Hétérocissexisme	
Terme(s) de recherche	heterocissexism*
Date	27 octobre 2015, réactualisée le 7 juin 2016 (rien de nouveau).
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	sexo : 1 ; socio : 0
Commentaires	Walsch 2015 : terme non défini

Kyriarchie	
Terme(s) de recherche	kyriarch*
Date	7 juin 2016
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	SOCIO : 96 combinés (OpenEdition Freemium : 2 ; SAGE Journals Online : 94 ; Soc INDEX : 2) SEXO : 107 combinés (13 dans Gender Studies Database ; 94 dans SAGE Journals Online)
Commentaires	Des <i>book reviews</i> de 1993 et des articles plus récents, tous en théologie ou en exégèse biblique, pointent vers Elisabeth Schüssler Fiorenza (Boston: Beacon, 1992 - Centrale mono BS 680 W7 S25) , mais on reste avec la combinaison (sexist + élitiste + raciste + classiste), d'après les reviews que je trouve. Aller voir tout de même et voir si une source précédente est citée. [Ajout : Schüssler Fiorenza ne parle pas de questions trans.] Le terme « kyriarchie » apparaissait dans l'article de Walsh (2015) , mais sans référence.

Kyriarchie, dans une perspective trans	
Terme(s) de recherche	(kyriarch* ET (transgen* OU transsex* OU cisgen* OU cissex*))

Kyriarchie, dans une perspective trans	
Date	10 juin 2016
Bases de données	SAGE Journals Online, Soc INDEX, Gender Studies Database
Nombre de résultats	SAGE Journals Online : 1 (Walsh, 2015, déjà obtenu) Soc INDEX : 0 Gender Studies Database : 0
Commentaires	Résultats nuls, on dirait qu'il n'y a que Walsh (2015) qui ait fait le lien avec les enjeux trans.

Trans-misogynie	
Terme(s) de recherche	trans-misogyn*
Date	3 novembre 2015
Bases de données	Métarecherche socio et sexo
Nombre de résultats	sexo : 8179 (dont 8178 dans PsycInfo) ; socio : 219 (dont 215 dans Open Edition qui ne relève trop souvent qu'une partie du terme de recherche)
Commentaires	Rien qui ne précède Serano (2007) . Plusieurs résultats pour 2007, mais rien avant.

Transphobie	
Terme(s) de recherche	transphob*
Date	20 octobre 2015, repris le 29 oct. 2015
Bases de données	Métarecherche sexo et socio

Transphobie	
Commentaires	<p>Première occurrence : Kory Martin Damon, 1995. (Concept ne s'y trouve finalement pas.)</p> <p>Excluant les résumés de conférences, les premières occurrences du terme se trouvent en 1997 dans les articles de Judy Norton (deux articles) et de Loree Cook-Daniels.</p>

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme. s.d. *TranssexualLiam - follow me on youtube*. En ligne. <<https://www.facebook.com/TranssexualLiam-follow-me-on-youtube-1578840765778944/>>. Consulté le 5 décembre 2016.

Ansara, Y. G. 2010. « Beyond Cisgenderism: Counselling People with Non-Assigned Gender Identities ». Dans *Counselling Ideologies: Queer Challenges to Heteronormativity*, sous la dir. de Lyndsey Moon, p. 167–200. Farnham et Burlington : Ashgate Publications.

Ansara, Y. G. et P. Hegarty. 2014. « Methodologies of Misgendering: Recommendations for Reducing Cisgenderism in Psychological Research. » *Feminism & Psychology*, vol. 24, no 2, p. 259–270.

Ansara, Y. G. et P. Hegarty. 2012. « Cisgenderism in Psychology: Pathologising and Misgendering Children from 1999 to 2008 ». *Psychology and Sexuality*, vol. 3, no 2, p. 137–160.

Balzer, C., J. S. Hutta, T. Adrián (coll.), P. Hyndal (coll.) et S. Stryker (coll.). (2012). *Transrespect Versus Transphobia Worldwide: A Comparative Review of the Human-rights Situation of Gender-variant/Trans People*. Trans Respect Versus Transphobia Worldwide et Transgender Europe.

Baril, A. 2013. « La normativité corporelle sous le bistouri: (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité. » Ottawa : Université d'Ottawa.

Baril, A. 2009. « Transsexualité et privilèges masculins, fiction ou réalité? » Dans *Diversité sexuelle et constructions de genre*, sous la dir. de Line Chamberland, Blye W. Frank, et Janice Ristock, p. 263–294. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bastien Charlebois, J. 2016. « De la lourdeur d'écrire un article universitaire sur les enjeux intersexes lorsqu'on est soi-même intersexe ». *L'Observatoire des transidentités*. En ligne. <<http://www.observatoire-des-transidentites.com/2016/09/de-la-lourdeur-d-ecrire-un-article-universitaire-sur-les-enjeux-intersexes-lorsqu-on-est-soi-meme-intersexe.html>>. Consulté le 5 janvier 2016.

Bastien Charlebois, J. 2014. « Femmes intersexes: sujet politique extrême du féminisme ». *Recherches féministes*, vol. 27, no 1, p. 237–255.

- Bastien Charlebois, J. 2011a. « Au-delà de la phobie de l'homo: quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. » *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 17, no 1, p. 112–149.
- Bastien Charlebois, J. 2011b. *La virilité en jeu: perception de l'homosexualité masculine par les garçons adolescents*. Québec : Septentrion.
- Bauer, G. R., A. I. Scheim, J. Pyne, R. Travers et R. Hammond. 2015a. « Intervenable Factors Associated with Suicide Risk in Transgender Persons: A Respondent Driven Sampling Study in Ontario, Canada ». *Public Health*, vol. 15, no 525, p. 1–15.
- Bauer, G. R., X. Zong, A. I. Scheim, R. Hammond et A. Thind. 2015b. « Factors Impacting Transgender Patients' Discomfort with Their Family Physicians: A Respondent-Driven Sampling Survey ». Sous la dir. de. Jesse Lawton Clark. *PLOS ONE*, vol. 10, no 12.
- Bauer, G. R., A. I. Scheim, M. B. Deutsch et C. Massarella. 2014. « Reported Emergency Department Avoidance, Use, and Experiences of Transgender Persons in Ontario, Canada: Results From a Respondent-Driven Sampling Survey ». *Annals of Emergency Medicine*, vol. 63, no 6, p. 713–720.
- Bauer, G. R., J. Pyne, M. Caron Francino et R. Hammond. 2013. « Suicidality among Trans People in Ontario: Implications for Social Work and Social Justice ». *Service social*, vol. 59, no 1, p. 35–62.
- Bauer, G. R., R. Hammond, R. Travers, M. Kaay, K. M. Hohenadel et M. Boyce. 2009. « “I Don't Think This Is Theoretical; This Is Our Lives”: How Erasure Impacts Health Care for Transgender People ». *Journal of the Association of Nurses in AIDS Care*, vol. 20, no 5, p. 348–361.
- Bauer, G. et A. I. Scheim. 2015. *Transgender People in Ontario, Canada: Statistics from the Trans PULSE Project to inform Human Rights Policy*. London : Epidemiology & Biostatistics Schulich School of Medicine & Dentistry, University of Western Ontario.
- Berila, B. 2016. *Integrating Mindfulness Into Anti-Oppression Pedagogy: Social Justice in Higher Education*. New York : Routledge.

- Blumer, M. L. C., Y. G. Ansara et C. M. Watson. 2013. « Cisgenderism in Family Therapy: How Everyday Clinical Practices Can Delegitimize People's Gender Self-Designations. » *Journal of Family Psychotherapy*, vol. 24, no 4, p. 267–285.
- Bourcier, [S.]. 2006. « V. Politiques Queer: Foucault et après... Théorie et politiques queer ». Dans *Queer Zone: Politique des identités sexuelles et des savoirs*, p. 135–148. Paris : Éditions Amsterdam.
- Brown, C., L. T. Dashjian, T. J. Acosta, C. T. Mueller, B. E. Kizer et H. B. Trangsrud. 2012. « The Career Experiences of Male-to-Female Transsexuals ». *The Counseling Psychologist*, vol. 40, no 6, p. 868–894.
- Brown, G. R. et E. McDuffie. 2009. « Health care policies addressing transgender inmates in prison systems in the United States ». *Journal of Correctional Health Care*, vol. 15, no 4, p. 280–291.
- Budge, S. L., E. N. Tebbe et K. A. S. Howard. 2010. « The work experiences of transgender individuals: Negotiating the transition and career decision-making processes. » *Journal of Counseling Psychology*, vol. 57, no 4, p. 377–393.
- Burton-Rose, D. (1998). *Le goulag américain, travail forcé aux États-Unis*. Paris : L'esprit frappeur.
- Butler, J. 2009. « Critically Queer ». Dans *Ces corps qui comptent*, p. 225–244. Paris : Éditions Amsterdam.
- Califa, P. 2003. *Le mouvement transgenre : changer de sexe*. Paris : EPEL.
- Chamberland, L., A. Baril et N. Duchesne. 2011. *La transphobie en milieu scolaire au Québec, Rapport de recherche*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Chamberland, L. 1989. « Le lesbianisme: continuum féminin ou marronnage? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne ». *Recherches féministes*, vol. 2, no 2, p. 135–145.
- Cloutier, A. 2014. « Kaléidoscope ». *Féminétudes*, vol. 19, no 1, p. 6–9.
- Cook-Daniels, L. 1997. « Lesbian, Gay Male, Bisexual and Transgendered Elders: Elder Abuse and Neglect Issues ». *Journal of Elder Abuse & Neglect*, vol. 9, no 2, p. 35–49.

Costello, C. G. (2014, 5 août). « Cis Gender, Trans Gender, and Intersex », *The Intersex Roadshow*. En ligne. <<http://intersexroadshow.blogspot.ca/2014/08/cis-gender-trans-gender-and-intersex.html>>. Consulté le 21 février 2015.

Currah, P. 2008. « Stepping Back, Looking Outward: Situating Transgender Activism and Transgender Studies—Kris Hayashi, Matt Richardson, and Susan Stryker Frame the Movement ». *Sexuality Research and Social Policy*, vol. 5, no 1, p. 93–105.

Delphy, C. 2013a. *L'ennemi principal. Vol. 1. Économie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.

Delphy, C. 2013.b *L'ennemi principal. Vol. 2. Penser le genre*. Paris : Syllepse.

dickey, I. M., K. M. Ducheny et R. D. Ehrbar. 2016. « Family Creation Options for Transgender and Gender Nonconforming People ». *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, vol. 3, no 2, p. 173–179.

Dorlin, E. 2008. *Sexe, genre et sexualités*. Paris : Presses universitaires de France.

Dorlin, E. 2009. *La matrice de la race: généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*. Paris : La Découverte/Poche.

Ehrenreich, B. et D. English. 2014. *Sorcières, sages-femmes et infirmières: une histoire des femmes soignantes*. Paris : Cambourakis.

Enriquez, M. C. 2013. « La contestation des politiques de changement d'identité de genre par les militantes et militants trans québécois ». *Lien social et Politiques*, no 69, p. 181–196.

Espineira, K. et M.-H./S. Bourcier. 2016. « Transfeminism Something Else, Somewhere Else ». *TSQ: Transgender Studies Quarterly*, vol. 3, no 1–2, p. 84–94.

Espineira, K., M.-Y. Thomas, et A. Alessandrin (dir.). 2012. « Cisgenre. » *La Transyclopédie, tout savoir sur les transidentités*.

Espineira, K., M.-Y. Thomas, et A. Alessandrin (dir.). 2012. « Transphobie ». *La Transyclopédie, tout savoir sur les transidentités*.

Feinberg, L. 1996. *Transgender Warriors: Making History from Joan of Arc to Dennis Rodman*. Boston : Beacon Press.

Fine, C. 2010. *Delusions of Gender, How our Minds, Society and Neurosexism Create Difference of Gender*. London : Norton.

Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice, Power & the Ethics of Knowing*. Oxford : Oxford University Press.

Galerand, E. et D. Kergoat. 2014. « Consubstantialité vs intersectionnalité?: À propos de l'imbrication des rapports sociaux ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, no 2, p. 44-61.

Grant, J. M., L. A. Mottet, J. Tanis, J. Harrison, J. L. Herman et J. Keisling. 2011. *Injustice at Every Turn: A Report of the National Transgender Discrimination Survey*. Washington : National Center for Transgender Equality and National Gay and Lesbian Task Force.

Guillaumin, C. 1992. « Le corps construit ». Dans *Sexe, race et pratique du pouvoir*, p. 117-142. Paris : Côté-femmes.

Haines, B. A., A. A. Ajayi et H. Boyd. 2014. « Making Trans Parents Visible: Intersectionality of Trans and Parenting Identities ». *Feminism & Psychology*, vol. 24, no 2, p. 238-247.

Halberstam, J. 1998. « An Introduction to Female Masculinity ». Dans *Female Masculinity*, p. 1-43. Durham et Londres : Duke University Press.

Hale, J. 1998. « Tracing a Ghostly Memory in My Throat: Reflections on Ftm Feminist Voice and Agency ». Dans *Men Doing Feminism*, sous la dir. de T. Digby, p. 99-129. New York et Londres : Routledge.

Harris Interactive. 2012. *Playgrounds and Prejudice: Elementary School Climate in the United States*. New York : Gay, Lesbian & Straight Education Network.

Hill, D. B. et B. L. B. Willoughby. 2005. « The Development and Validation of the Genderism and Transphobia Scale ». *Sex Roles*, vol. 53, no 7-8, p. 531-544.

Hill Collins, P. (2005). *Black Sexual Politics: African Americans, Gender, and the New Racism*. New York : Taylor and Francis, p. 1-148.

Higgins, R. (1999). *De la clandestinité à l'affirmation : pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*. Montréal : Comeau & Nadeau.

Jackson, S. 2009. « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible - et nécessaire ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 28, no 3, p. 16–33.

Kattari, S. K. et L. Hasche. 2016. « Differences Across Age Groups in Transgender and Gender Non-Conforming People's Experiences of Health Care Discrimination, Harassment, and Victimization ». *Journal of Aging and Health*, vol. 28, no 2, p. 285–306.

Kennedy, N. et M. Hellen. 2010. « Transgender Children: More than a Theoretical Challenge. » *Graduate Journal of Social Science*, vol. 7, no 2, p. 25–43.

Kergoat, D. 2010. « Le rapport social de sexe : de la reproduction des rapports sociaux à leurs subversion ». Dans *Les rapports sociaux de sexe*, sous la dir. de A. Bidet-Mordrel, p. 85–100. Paris : Presses universitaires de France.

Kergoat, D. 2009. « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux ». Dans *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, sous la dir. de Elsa Dorlin, p. 111–125. Paris : Presses universitaires de France.

Kosciw, J. G., E. A. Greytak et M. J. Bartkiewicz. 2014. « Failing Progress: Changes in School Climate for LGBT Youth Over Time. » Dans *Gender and Sexualities in Education: A Reader*, sous la dir. de Elizabeth J. Meyer et Dennis Carlson, p. 188–201. New York, Washington DC/Baltimore, Bern, Frankfurt, Bruxelles, Viennes et Oxford : Peter Lang.

Kosciw, J. G., E. A. Greytak, M. J. Bartkiewicz, M. J. Boesen et N. A. Palmer. 2012. *The 2011 National School Climate Survey: The Experiences of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Youth in Our Nation's Schools*. New York : The Gay, Lesbian and Straight Education Network. En ligne. <<http://eric.ed.gov/?id=ED535177>>. Consulté le 24 octobre 2014.

Koyama, E. 2002. « Cissexual/Cisgender: Decentralizing the Dominant Group ». *Eminism*. En ligne. <<http://www.eminism.org/interchange/2002/20020607-wm-stl.html>>. Consulté le 14 octobre 2015.

Kraus, C. 2000. « La bicatégorisation par «sexe» à l'épreuve de la science: le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les Humains ». Dans *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, sous la dir. de D. Gardney et I. Löwy, p. 187–213. Paris : Éditions des archives contemporaines/ Histoire des sciences, des techniques et de la médecine.

Lamoureux, D. 2016. *Les possibles du féminisme: agir sans « nous »*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.

Longman Marcellin, R., G. R. Bauer et A. I. Scheim. 2013. « Intersecting Impacts of Transphobia and Racism on HIV Risk among Trans Persons of Colour in Ontario, Canada ». *Ethnicity and Inequalities in Health and Social Care*, vol. 6, no 4, p. 97-107.

Martin, J. I. et W. Meezan. 2003. « Applying Ethical Standards to Research and Evaluations Involving Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Populations ». *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, vol. 15, no 1-2, p. 181-201.

Mathieu, N.-C. 2014. « Première partie: entrées de dictionnaires, pour gens pressés ». Dans *L'anatomie politique 2: usage, dérégulation et résilience des femmes*, p. 7-50. Paris : La dispute.

Matthews, D. L.. 1999. « Definitions ». *Cydathria*. En ligne. <http://cydathria.com/ms_donna/tg_def.html#cisgender>. Consulté le 14 octobre 2015.

Meyer, E. J. 2009. *Gender, Bullying, and Harassment. Strategies to End Sexism and Homophobia in Schools*. New York & London : Teachers College Press.

Mock, J. 2014. *Redefining Realness: My Path to Womanhood, Identity, Love & So Much More*. New York : Atria Books.

Nakano Glenn, E. 2009. « De la servitude au travail de service: les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé ». Dans *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, sous la dir. de E. Dorlin, p. 21-63. Paris : Presses universitaires de France.

Namaste, V. 2005. *L'histoire des artistes transsexuelles à Montréal*. Montréal, Kingston, London et Ithaca : McGill-Queen's University Press.

Namaste, V. 2000. *Invisible Lives: The Erasure of Transsexual and Transgendered People*. Chicago and London : The University of Chicago Press, p. 1-23 ; 235-271.

Norton, J. 1997a. « Bodies that Don't Matter: The Discursive Effacement of Sexual Difference ». *Women and Language*, vol. 20, no 1, p. 24-30.

- Norton, J. 1997b. « Brain Says You're a Girl, But I Think You're a Sissy Boy »: Cultural Origins of Transphobia ». *Journal of Gay, Lesbian, and Bisexual Identity*, vol. 2, no 2, p. 139–164.
- Oudshoorn, N. 2000. « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes ». Dans *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, sous la dir. de D. Gardney et I. Löwy, p. 31–45. Paris : Editions des archives contemporaines/ Histoire des sciences, des techniques et de la médecine.
- Pascoe, C. J. 2012. *Dude, You're a Fag: Masculinity and Sexuality in High School*. Berkeley & Los Angeles : California University Press.
- Petit, M.-P. 2015a. « Divulguer son identité trans: réactions et adaptation de l'environnement familial ». Dans *Familles LGBT: le guide*, par M. Greenbaum (dir.), p. 263–285. Montréal : Remue-ménage.
- Petit, M.-P. 2015b. « Transparentalités: entre mythes, réalités et hétéronormativité ». Dans *Familles LGBT: le guide*, par M. Greenbaum (dir.), p. 53–74. Montréal : Remue-ménage.
- Pfeffer, C. A. 2010. « “Women's Work”? Women Partners of Transgender Men Doing Housework and Emotion Work ». *Journal of Marriage and Family*, no. 72, p. 165–183.
- Pitcher, E. s.d. « There's stuff that comes with being an unexpected guest »: Voices and Experiences of Trans* Academic. *Equality Knowledge Research Project, Michigan State University*.
- Prosser, J. 1998. « Mirror Images: Transsexuality and Autobiography ». Dans *Second Skins: The Body Narratives of Transsexuality*, p. 99–134. New York : Columbia University Press.
- Publications Québec. 2016. « Section IV du changement de la mention de sexe ». *Code civil du Québec*. En ligne. <<http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/CCQ-1991>>. Consulté le 5 janvier 2016.
- Race, K. (2015). Biomedical Discourses and Sexuality. Dans *The International Encyclopedia of Human Sexuality*. Hoboken : John Wiley & Sons. En ligne <http://www-researchgate.net/profile/Kane_Race/publication/276837867_Biomedical_discourses_and_sexuality/links/555a27ad08aeaaff3bfabab7.pdf> Consulté le 8 juin 2015.

- Rich, A. 2010. *La contrainte à l'hétérosexualité et autres essais*. Genève et Lausanne : Mamamélis et Nouvelles questions féministes.
- Rotondi, N. K., G. R. Bauer, K. Scanlon, M. Kaay, R. Travers et A. Travers. 2011a. « Depression in Male-to-Female Transgender Ontarians: Results from the Trans PULSE Projet ». *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 30, no 2, p. 135-155.
- Rotondi, N. K., G. R. Bauer, R. Travers, A. Travers, K. Scanlon et M. Kaay. 2011b. « Depression in Male-to-Female Transgender Ontarians: Results from the Trans PULSE Projet ». *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 30, no 2, p. 113-133.
- Rubin, G. 2010. « Chapitre I: Le marché aux femmes. "Économie politique" du sexe et systèmes de sexe/genre ». Dans *Surveiller et jouir: anthropologie politique du sexe*, p. 23-82. Paris : EPEL.
- Rubin, H. S. 1998. « Reading Like a (Transsexual) Man ». Dans *Men Doing Feminism*, sous la dir. de T. Digby, p. 305-324. New York et Londres : Routledge.
- Serano, J. 2013. *Excluded, Making Feminist and Queer Movements More Inclusive*. Berkeley : Seal Press.
- Serano, J. 2007. *Whipping Girl: A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*. Berkeley : Seal Press.
- Sevelius, J. M. 2013. « Gender Affirmation: A Framework for Conceptualizing Risk Behavior Among Transgender Women of Color ». *Sex Roles*, no 68, p. 675-689.
- Shires, D. A. et K. Jaffee. 2015. « Factors Associated with Health Care Discrimination Experiences among a National Sample of Female-to-Male Transgender Individuals ». *Health & Social Work*, vol. 40, no 2, p. 134-141.
- Sigusch, V. 1998. « The Neosexual Revolution ». *Archives of Sexual Behavior*, vol. 27, no 4, p. 331-358.
- Sigusch, V. 1995. *Geschlechts Wechsel*. Hamburg : Rotbuch.
- Silverman, D. 2010. « Simplistic Inductivism ». *Doing Qualitative Research, Third Ed.* Sage. London, Thousand Oaks, New Dehi, Singapour, p. 84-86.

Singh, A. A. 2013. « Transgender Youth of Color and Resilience: Negotiating Oppression and Finding Support ». *Sex Roles*, no 68, p. 690–702.

Stryker, S. 2008. *Transgender History*. Berkeley : Seal Press.

Tagonist, A. (2009). « Fuck You and Fuck Your Fucking Thesis: Why I Will Not Participate in Trans Studies. » *Fuck You Reloaded - Huck Finn on Estradiol*. En ligne. <<http://tagonist.livejournal.com/199563.html>> Consulté le 17 février 2017.

Taylor, C. et T. Peter. 2011. *Every Class in Every School: Final Report on the First National Climate Survey on Homophobia, Biphobia, and Transphobia in Canadian Schools - Executive summary*. Winnipeg : Egale Canada Human Rights Trust.

Walsh, R. J. 2015. « XI. “Objectivity” and Intersectionality: How Intersectional Feminism Could Utilise Identity and Experience as a Dialectical Weapon of Liberation within Academia ». *Feminism & Psychology*, vol. 25, no 1, p. 61–66.

Wittig, M. 2013. *La pensée straight*. Paris : Éditions Amsterdam.

Young, I. M. 2011. *Justice and the Politics of Difference*. Princeton and Oxford : Princeton University Press.

Young, I. M. 2007. « Le genre, structure sérielle: penser les femmes comme un groupe social ». *Recherches féministes*, vol. 20, no 2, p. 7.

Young, I. M. 2002. « Introduction » (p. 1-15), « Democracy and Justice » (p. 16-51) et « Chap. 2: Inclusive Political Communication. » (p. 52–80). Dans *Inclusion and Democracy*. Oxford University Press. Oxford.